

## Mise en place d'une démarche d'engagement pour l'amélioration de la qualité pédagogique des acteurs du réseau d'éducation à l'environnement de Lozère

le Réel 48



### Éléments de réflexion et outils proposés



Vincent Le Gall

Licence professionnelle  
Coordination de projets en EEDD en Réseau  
2010 - 2011



Tuteur pédagogique  
David Kurmudjian

Mâitres de stage  
Marie-Laure Girault et Olivier Kania





## Remerciements

Tout d'abord, je tiens à remercier le Réel pour son accueil et sa convivialité.

En remerciant ce réseau associatif, je remercie donc ses adhérents d'avoir répondu à mes diverses sollicitations ; ses administrateurs d'avoir été à l'écoute, et notamment Marie-Laure Girault pour ses précieux conseils sur la réflexion à mener ; et bien sûr l'équipe de permanents, Laurane Manas et Olivier Kania, que j'ai côtoyé au quotidien. Je les remercie de m'avoir impliqué et sollicité pour certaines de leur action. Je remercie tout particulièrement Olivier d'avoir su être à l'écoute et rester disponible pour m'aider à avancer dans l'boulot !

Je remercie également mon tuteur pédagogique, David Kurmudjian, pour ses conseils, notamment concernant l'animation de réunion. Et plus largement, j'en profite pour remercier Orane Bischoff, coordinatrice de la licence pro CEEDDR, ainsi que l'ensemble des formateurs, qui m'ont permis de me sentir à l'aise dans la mission que je devais effectuer.

Durant ce stage, j'ai été amené à rencontrer et à contacter différents partenaires. Je les remercie du temps qu'ils ont pris à répondre à mes questions. Je pense en particulier à Philippe Cogoluègues (IEN de Marvejols), Thierry Pardo (UQAM), Grégoire Delforge (GRAINE Languedoc-Roussillon), Annie Mandion (GRAINE Centre), Frédéric Villaumé et Elise Ladevèze (GRAINE Rhône-Alpes).

Je remercie Elsa et Sarah pour leurs relectures attentives.

Et pour finir, je remercie vivement Sarah et Anaëlle, pour m'avoir soutenu et supporté pendant ce stage et cette formation.

*Merci !*





*" S'engager est-ce perdre ou affirmer sa liberté ?*

*Exercice de la liberté, l'engagement en est une des plus hautes formes en ce qu'il concerne nos puissances d'agir et notre capacité d'initiative. L'engagement n'est pas renoncement à la liberté, comme le pensent l'inconséquent, le versatile ou le capricieux. Ils croient qu'être libre c'est faire ce que l'on veut dans l'inconstance du caprice. L'engagement participe d'un vouloir enduré, grandissant dans sa liberté au fur et à mesure du temps, parce qu'il y prend l'épaisseur de l'effectivité. C'est pour cette raison que l'engagement a à voir avec la promesse. On devient soi-même dans la continuation de ses choix et de ses engagements, on y construit une figure de soi dans une persévérance que l'on ne saurait assimiler à une perpétuation mortifère ou à une répétition mécanique. C'est pourquoi, également, l'engagement affecte l'estime de soi, précise et explicite l'idée et l'image que j'ai de ma capacité d'initier. "*

Jean-Philippe PIERRON

*Le passage du témoin - Cerf - 2006*

# SOMMAIRE

## Introduction

### Partie 1 - La structure de stage : le RéelL ..... p.2

*n°pdf = + 8*

- 1) Historique
- 2) Fonctionnement
- 3) Objectifs et missions
  - A] Représentation et animation politique
  - B] Ressources et dispositifs pédagogiques
  - C] Accompagnement, formation, professionnalisation et évaluation
  - D] Communication et information
  - E] Vie associative et fonctionnement
- 4) Contexte et enjeux du stage

### Partie 2 - Réflexions autour de la démarche ..... p.7

- 1) *De quoi parle-t-on lorsque l'on parle d'engagement, de valeurs, d'éthique ?*
- 2) *De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de qualité pédagogique, de démarche qualité, de référentiel qualité ?*
- 3) *De quoi parle-t-on lorsque l'on parle d'évaluation, d'auto-évaluation, d'analyse de pratiques ?*

### Partie 3 - Travail concret et résultats obtenus ..... p.13

- 1) Déroulement du stage
  - A] *Préliminaires*
  - B] *Vif du sujet*
- 2) La démarche d'amélioration du RéelL
  - A] Objectifs de la démarche
  - B] La Charte d'adhésion et la Convention d'engagement
    - a) Représentations initiales
    - b) Propositions de forme et de fond
    - c) Synthèse
  - C] L'évaluation au service de la démarche d'engagement qualité
    - a) *Pour quoi veut-on évaluer ?*
    - b) *Que veut-on évaluer ?*
    - c) *Qui va procéder à l'évaluation ?*
    - d) *Comment va-t-on évaluer ?*
    - e) *A l'aide de quoi va-t-on évaluer ?*
    - f) *Quand va-t-on évaluer ?*
    - g) *Que va-t-on faire de l'évaluation ?*

## **D] Les différents outils et ressources de la démarche**

### **a) Des fiches opérationnelles**

1. *Fiches de préparation et de bilan d'une action*
2. *Fiche de suivi de projet*
3. *Grille d'observation*
4. *Questionnaires bilans*

### **b) Des fiches ressources**

### **c) Des outils pour accompagner**

## **Partie 4 - Perspectives et analyses ..... p.25**

### **1) Perspectives de la démarche**

#### **A] Mettre en place des Rencontres réseau**

#### **B] Rédiger un projet associatif**

#### **C] Se constituer une panoplie d'outils**

#### **D] Consolider le dispositif CEEL**

#### **E] Enrichir les éco-services proposés par le Réel**

#### **F] Des groupes d'acteurs référents pour s'évaluer et s'entraider ?**

#### **G] Faire le bilan du Programme de formation**

#### **H] Réfléchir à un *tableau de bord* qualitatif**

### **2) Analyses**

#### **A] Retour sur la démarche du Réel**

#### **B] Retour sur le travail effectué et les méthodes utilisées**

#### **C] Retour sur la Licence CEEDDR**

## **Conclusion**

## **Annexes .....p.35**

## **Glossaire ..... p.113**

## **Abréviations ..... p.119**

## **Bibliographie ..... p.121**

## **Résumé**



## Introduction

*S'engager est-ce perdre ou affirmer sa liberté ?*

Jean-Phillippe Pierron (2006) pose ici une question fondamentale, notamment lorsque l'on s'intéresse à l'engagement des acteurs dans un réseau associatif d'éducation à l'environnement. Les acteurs qui s'engagent dans un tel réseau, le font vivre en lui donnant sa substance et ses formes. Leurs choix individuels de chacun s'agglomèrent et se transforment en choix collectifs. Un réseau favorise cette synergie en permettant aux acteurs de se rencontrer, d'échanger et de prendre des décisions en concertation.

C'est le cas du Réel48, le Réseau d'Éducation à l'Environnement de Lozère, qui depuis onze ans, regroupe une soixantaine d'adhérents. Ils sont amenés à travailler conjointement sur différentes actions et peuvent construire ensemble des projets. Le réseau a pour mission de les soutenir et de les accompagner dans ces projets. Il doit également en mettre en place, afin de développer l'éducation à l'environnement sur l'ensemble du territoire lozérien. Cela est possible grâce à une équipe de permanents, qui travaille à faire circuler l'information, à mettre en place des partenariats et à impulser des groupes de travail en fonction des sollicitations et de la motivation des membres du réseau. Lors d'un atelier à l'Assemblée Générale 2010, des échanges ont eu lieu concernant la mise en place d'une démarche d'engagement pour l'amélioration de la qualité pédagogique de ses acteurs.

Les finalités de cette démarche, qui seront présentées dans ce rapport, correspondent aux objectifs généraux du Réel, notamment en ce qui concerne ses missions d'accompagnement à la professionnalisation des acteurs et à la valorisation de l'éducation à l'environnement sur son territoire. Les adhérents ont souhaité entamer cette réflexion dans un souci d'améliorer leurs pratiques. Cette initiative collective et participative se fait également en réponse aux agréments spécifiques à l'Éducation au Développement Durable (EDD), mis en place arbitrairement par l'Inspection Académique de Lozère (IA48). À terme, le Réel souhaite que sa démarche volontaire soit reconnue par ses différents partenaires.

Ce stage a donc pour objectif général de mettre en place cette démarche qualité. Différentes méthodes participatives ont été utilisées pour impliquer les membres du réseau dans la conception de leur démarche. Cette démarche partagée nécessite de s'accorder sur un langage commun. C'est pour cela qu'une synthèse bibliographique d'explicitation des concepts et des notions périphériques a été menée durant ce stage. Il sera fait référence à ces travaux tout au long de ce rapport.

La démarche a donc pris forme cette année via la rédaction de documents structurants, ainsi que par la création et la compilation de documents et d'outils. Ce travail de synthèse s'est réalisé avec en toile de fond une réflexion permanente sur les possibilités et les finalités d'une telle démarche, notamment sur les questions relatives aux raisons, aux buts et à l'utilité d'une évaluation partagée par les acteurs. Il sera présenté dans ce rapport ces différents éléments de réflexion, et la *panoplie* d'outils réalisés y sera par la suite détaillée.

En fin de rapport, les perspectives à court et moyen terme seront proposées. Et pour finir une analyse reviendra sur la démarche et le travail effectué durant ce stage, ainsi que sur les liens existants avec la formation, la licence professionnelle *Coordination de projet en éducation à l'Environnement et au Développement Durable*, cadre de réalisation du stage.

# Partie 1 - La structure du stage : le Réel

## 1) Historique

« *Nous ne sommes pas nombreux en Lozère !* ».

Ce leitmotiv lozérien a facilité la création du réseau départemental d'éducation à l'environnement de Lozère, au mois de mars 2000. Pour construire ensemble le Réel 48, plusieurs acteurs se sont rassemblés autour de la table, dans une volonté commune de développer l'éducation à l'environnement en Lozère, et de pallier au manque de communication entre les acteurs. Il s'agissait de mettre en relation et en concertation petites et grandes associations, décideurs et financeurs, pour permettre à chacun d'exprimer ses besoins, ses attentes et ses envies, en matière d'action et d'implication sur le territoire.

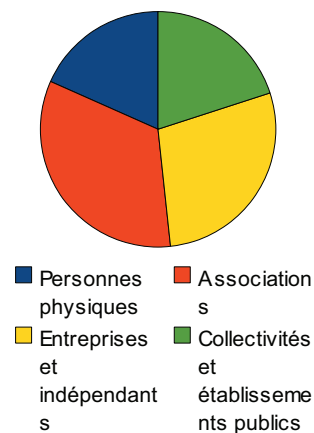
Cette synergie est à l'image du dynamisme régional en matière de mise en réseaux des acteurs de l'éducation à l'environnement. Cela se constate notamment par le fait que le Languedoc-Roussillon est la seule région qui présente un réseau institué dans chacun des cinq départements. De plus, le Réseau Ecole et Nature (REN), qui est un réseau d'envergure nationale, est basé à Montpellier (au sein des mêmes locaux que le Groupe Régional d'Action et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement du Languedoc-Roussillon, GRAINE L-R). Ces deux éléments peuvent faciliter les liens directs entre les différentes échelles des réseaux d'éducation à l'environnement.

## 2) Fonctionnement

Le Réel est une association loi 1901, reconnue d'intérêt général, qui fonctionne classiquement selon les critères démocratiques de la vie associative.

Les adhérents du Réel sont une soixantaine comprenant des associations, des entreprises, des individuels, des services de l'état et des collectivités territoriales. Le Réel représente ses membres, mais insiste sur le fait qu'ils ne perdent pas leur représentativité directe auprès des instances institutionnelles, administratives et associatives. Par ailleurs, le Réel entretient des relations avec environ 200 structures et individuels lors de concertations d'acteurs de l'environnement en Lozère et lors de simples informations générales (fig. 1, ci-contre)

Fig.1 Adhérents du Réel en 2010



L'équipe de permanents au Réel a évolué ces dernières années. Olivier Kania, coordinateur de réseau, travaillait seul depuis son embauche fin 2006. En 2009, il est rejoint par Annabel Reynaud, en tant que chargée de communication et de la vie associative. Elle a quitté le Réel à la fin de l'année 2010. Entre temps, l'équipe a été consolidée par Laurane Manas, en octobre 2010, en service civil pour une mission de développement de projets en réseau. Ce duo semble convenir et bien fonctionner, puisque ce volontariat de 26 heures va sûrement se transformer en CDD temps plein à l'automne.



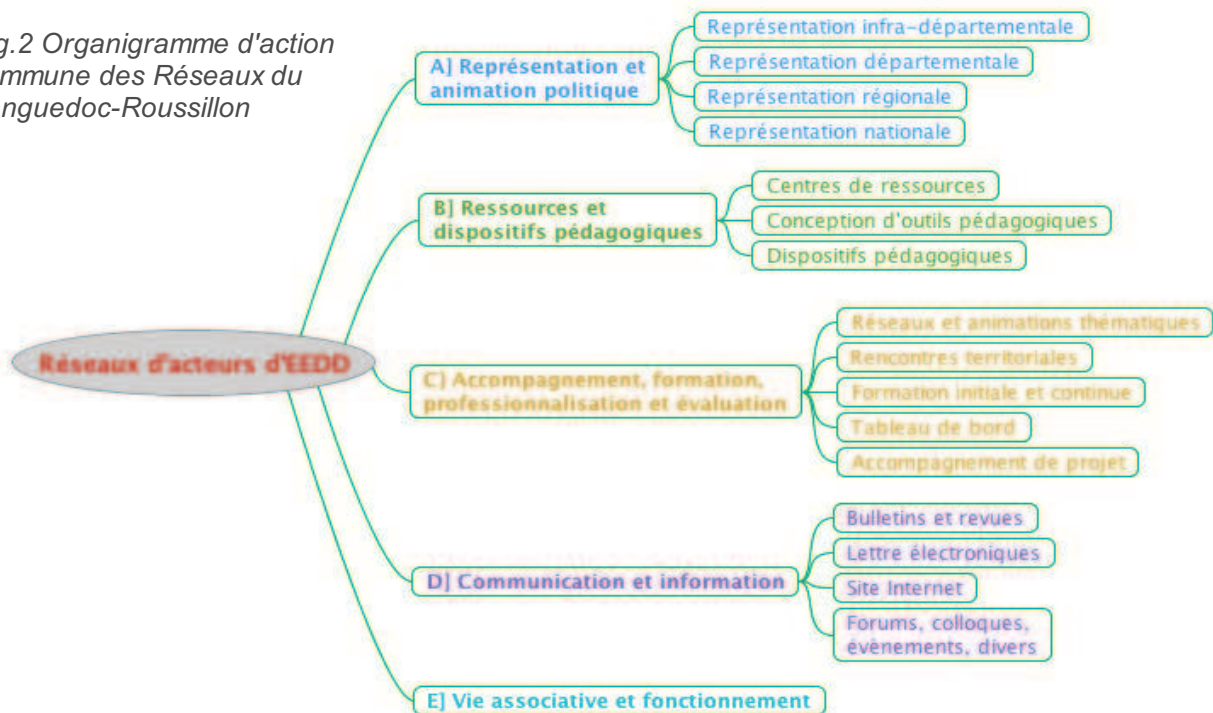
### 3) Objectifs et missions

Quatre objectifs sont mis en avant par le Réel via ses supports de communication, tels que l'annuaire ou le site Internet :

- Développer l'éducation à l'environnement en Lozère
- Réaliser des actions d'éducation à l'environnement et de formation à l'échelle départementale
- Aide au montage de projet et accompagnement de professionnels
- Représenter le réseau et ses membres, promouvoir l'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)

Ces objectifs généraux seront détaillés dans la Charte d'adhésion (*cf. annexe 12*), au niveau de la partie " *missions du Réel* " issue de documents établis lors de la création du réseau. Pour cibler en détail les activités concrètes d'un réseau tel que le RéelL, il paraît intéressant d'utiliser l'organigramme d'action commune (voir fig.2 ci-dessous), que le GRAINE L-R et les 5 réseaux départementaux utilisent depuis 2009 pour coordonner et organiser leurs actions respectives. Cet outil semble faciliter la gestion des activités des réseaux, notamment sur l'aspect administratif, ainsi que le travail inter-réseaux. Il peut servir de trame aux rapports d'activités, ce qui a été fait de façon commune en 2009, au sein d'un document de synthèse. Il a permis également de mettre en place une comptabilité analytique commune (*cf. annexe 1*).

Fig.2 Organigramme d'action commune des Réseaux du Languedoc-Roussillon



#### A] Représentation et animation politique

Après dix ans d'existence, le RéelL est devenu un réseau d'acteur connu et reconnu par différents partenaires institutionnels, dont l'Education Nationale et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDCSPP, ex-DDJS). Le réseau représente également ses acteurs au sein de différentes commissions des collectivités territoriales, dont notamment trois Pays (*P. des sources, P. Gorges Causses Cévennes et P. Gévaudan Lozère*), et bien évidemment le Conseil Général (CG48).

## **B] Ressources et dispositifs pédagogiques**

Le Réel propose dans ses locaux un espace dédié aux ressources pédagogiques, pouvant recevoir les porteurs de projets et les professionnels de l'EEDD, ainsi que toute personne intéressée. Par la diversité et la complémentarité des compétences de ses membres actifs, le Réel a contribué à la conception de plusieurs outils ou supports pédagogiques de différentes formes (livrets, maquettes, jeux, expositions, maquettes, ...). Certains de ces outils, adaptés aux enjeux du territoire lozérien, peuvent être empruntés par les adhérents.

Le réseau participe à la coordination de différentes actions pédagogiques sur le territoire (JDEE, JDE3D, Fête de l'eau, Campagne Déchets,...). Par exemple, la Journée Départementale de l'Education à l'Environnement - à laquelle j'ai pu participer - illustre bien le travail que peut mener le Réel. Il s'agit d'une journée d'animations pédagogiques, lors de laquelle des classes de primaires et de collèges du département se regroupent pour valoriser les actions qu'ils ont menées durant l'année scolaire. Lors de la mise en place de ce genre d'actions, le REEL, dans un souci de non concurrence envers ses membres, n'a pas pour objet de réaliser directement le travail. Il est un porteur de projets collectifs et a donc mis en place un dispositif interne d'appel à candidature en direction de ses membres. Une grille d'aide à la décision permet de répartir équitablement les missions à réaliser, en fonction notamment des compétences et des qualifications de chacun. Le Réel fait ainsi appel à ses adhérents pour coordonner et animer ce genre de projet. Il reste présent auprès de l'équipe d'adhérents formée pour l'occasion, et est garant auprès des différents partenaires du bon déroulement du projet dans son ensemble.

Pour soutenir les projets et les activités d'éducation à l'environnement pour les jeunes sur le département, il existe un dispositif d'aides départementales du Conseil Général destiné aux écoles, collèges et centres de loisirs habilités, qui se nomme *Contrat Education Environnement Lozère* (CEEL). Créés en 2004 dans le cadre de la Charte départementale de l'environnement, ce dispositif est coordonné au niveau technique et pédagogique par le Réel, depuis son origine. Le Réel est disponible pour conseiller et aider les porteurs de projets sur le montage de leurs dossiers. Deux commissions par an se réunissent sous la tutelle de l'Education Nationale, la DDCSPP et le CG48 pour sélectionner les projets retenus.

## **C] Accompagnement, formation, professionnalisation et évaluation**

Plusieurs groupes de travail sur diverses thématiques (accompagnement 21, alimentation, jardin...) sont mis en place et animés de près ou de loin par le Réel. Suite au travail de certains collectifs, le Réel propose des *éco-services*, comme la location de gobelets réutilisables et de toilettes sèches.

Le Réel est sollicité pour intervenir dans deux formations menées en Lozère, le BTS Gestion et Protection de la Nature, spécialité Animation Nature (GPN AN) du Lycée François Rabelais à St Chély d'Apcher et la Licence Professionnelle de Coordination de projet en EEDD en Réseau (LP CEEDDR) de SupAgro Florac. Il accueille fréquemment des stagiaires et reste disponible pour répondre aux demandes concernant les métiers de l'éducation à l'environnement. Ce soutien à la formation est complété par un accompagnement à la professionnalisation des acteurs, notamment par la possibilité d'organiser des formations et des rencontres réseaux, selon les besoins et sollicitations des adhérents, ainsi qu'une aide dans les démarches de demandes d'agrèments institutionnels de ses adhérents.

## **D] Communication et information**

Pour qu'un réseau d'acteurs soit bien actif et réactif, il est primordial qu'il communique bien avec et entre ses membres, qu'il s'agisse de sollicitations administratives, disons de type " organisationnelle ", ou d'informations quant aux activités de chacun. Cette mission de mise en réseau est aujourd'hui facilitée par Internet, et les listes de diffusion mail, mais aussi les bulletins, plaquettes et annuaires papiers, que le Réel a pu éditer, restent importants, notamment lors de la tenue de stand, permettant un contact direct. Cette valorisation des actions du réseau et de ses membres est relayée auprès des médias, afin de se faire connaître du grand public. Toutes ces activités de communication demandent beaucoup de temps à l'ensemble de l'équipe.

## **E] Vie associative et fonctionnement**

Le Réel comme toute structure doit logiquement gérer administrativement ses activités. Et comme toute association, ses possibilités d'actions repose sur l'engagement de ses membres actifs et notamment ses administrateurs. L'équipe salariée facilite et dynamise grandement les missions de fonctionnement et de vie associative, qui restent difficiles à financer.

## **4) Contexte et enjeux du stage**

Ce stage proposé par le Réel se situe pleinement dans l'axe C de l'organigramme " *Accompagnement, formation, professionnalisation et évaluation* ", même si il est possible de trouver des passerelles vers d'autres axes pour certains aspects du stage.

Initié début 2010, le projet de démarche d'engagement qualité a été mis pour un temps entre parenthèse, afin de pouvoir se consacrer pleinement à la conception d'un catalogue des acteurs de l'éducation à l'environnement, qui était devenu une priorité face à l'attente des enseignants du territoire, et aux besoins ressentis par les adhérents du Réel de valoriser l'offre éducative.

Cette action a donc repris à l'automne 2010 via cette thématique de stage, qui peut répondre à des besoins de reconnaissance professionnelle et de valorisation de la qualité actuelle des actions des membres du réseau. Ces nécessités ont été ressenties par certains adhérents. La mise en place d'une telle démarche d'amélioration continue des pratiques, peut permettre de formaliser un accompagnement à la professionnalisation des acteurs, ainsi qu'à l'évaluation et à la valorisation de leurs actions. Cette initiative se déroule dans un contexte de mise en application d'un système d'agrément de l'Inspection Académique de Lozère (IA48), spécifique à l'EDD. Cette procédure de demande d'agrément ne semble pas claire, et est subie par de nombreux acteurs du Réel. Le Réel souhaite donc que sa démarche volontaire de faire progresser collectivement la qualité pédagogique soit reconnue par les différents partenaires, et qu'elle puisse participer à éclaircir ce dispositif d'agrément.

En parallèle à ce projet d'engagement qualité du Réel, un projet de création d'une plateforme d'échange et d'information autour de l'EEDD est mené par l'Inspection Académique (IA48) et le Centre Départementale de Documentation Pédagogique (CDDP). Cette plateforme destinée aux professionnels de l'éducation et au grand public ne verra pas le jour, mais une fenêtre interactive sur différents site sera créée, notamment celui sur *écolé48*. Par contre, quelques mois plus tard, ces mêmes acteurs, avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

et de la Protection des Populations (DDCSPP, ex-DDJS) et le Conseil Général (CG48), souhaitent mettre en place une plateforme d'éducation artistique et culturelle (EAC), où l'éducation à l'environnement serait englobée dans le thématique " *culture scientifique* ". Ayant eu connaissance du travail initié par le Réel sur la démarche qualité, les porteurs de ce projet souhaitent faire participer dès sa conception le Réel, en particulier sur l'élaboration d'une convention d'engagement qualité à destination des structures représentées.

Au niveau régional, ce thème de stage semble également intéresser différents partenaires, puisque le GRAINE L-R a sollicité le Réel pour que j'intervienne sur ce sujet en réunion Convention Cadre Régionale d'EEDD (*cf. annexe 23*).

En plus des enjeux directs pour les acteurs du Réel sur leurs pratiques et leurs rapports avec les partenaires, ce stage semble répondre à une attente institutionnelle. Conscient de ces enjeux, j'espère pouvoir, par ce stage, satisfaire ces attentes, et surtout apporter des réponses concrètes face aux besoins des praticiens.

## Partie 2 - Réflexion autour de la démarche

La thématique de ce stage recoupe différents concepts. Il semblait intéressant de revenir sur le sens des termes, qui peuvent entourer une telle démarche. C'est pour cela que cette partie du rapport est consacrée à une *exploration notionnelle*, c'est-à-dire savoir " *de quoi parle-t-on ?* ". Cela pourra permettre d'apporter des éléments de définitions, pouvant éclairer certains aspects de la démarche.

### 1) *De quoi parle-t-on lorsque l'on parle d'engagement, de valeurs, d'éthique ?*

Sur le site Internet du Réseau Ecole et Nature (REN), la page consacrée aux valeurs commence par " *Eduquer à l'environnement n'est pas une mission anodine. C'est un acte engageant...* ". Comme le rappelle Jean-Phillipe Pierron (2006), l'étymologie du mot *engagement* suppose de " *mettre en gage quelque chose* ". On met en gage sa personne, en tant que *soi-professionnel*, ainsi que ses convictions et ses valeurs, qui « ne prennent sens qu'à mesure que l'expérience les nourrit ». Cette *mise en gage* s'impulse par des *envies d'agir* et prend racine sur des *raisons d'agir*. On peut retenir ce *slogan* du texte de Pierron : « Pas d'engagement sans envies, ni raisons », ce qui suppose que l'engagé est motivé. Cette motivation provient de l'intériorité de chacun et constitue la justification psychologique du comportement (Hagège, Bogner et Caussidier, 2008).

Un autre philosophe, Peter Kemp (1973) définit "l'engagement comme un attachement, une action par laquelle l'homme se lie à lui-même". S'engager devient alors synonyme de *s'obliger*. On devient plus ou moins engagés dans un comportement – liés par un acte - et non pas simplement engagés ou non engagés. Kiesler (1971) évoque le degré d'implication du sujet dans son acte et parle ainsi du caractère interne de l'engagement. Alors que Beauvois et Joule (1987, 1998) font référence à un engagement de type externe, à travers la situation dans laquelle est impliqué l'acte. En psychologie sociale, l'engagement désigne l'ensemble des conséquences d'un acte sur le comportement et les attitudes, notamment sur les prises de décisions, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Même si il peut être externe, l'engagement ne doit pas être passif, il doit être une mobilisation de soi, supposant un « *pouvoir de, capacité d'initiative, et pouvoir sur, puissance d'initier [venant] alors rompre l'ordre établi, la fixité des choses* » (Pierron, 2006). Cette idée de mouvement se retrouve dans le terme de *démarche*, utilisé pour décrire l'ensemble des dispositions prises par le Réel pour améliorer la qualité pédagogique de ses actions.

Juste pour bien cibler cette notion d'engagement, tel qu'il y sera fait référence tout au long de ce rapport, je laisse de nouveau les mots de Pierron résonner - ou raisonner -, comme je ne saurais le faire :

« *Croisant l'axe des envies d'agir, plan de la motivation et l'intériorité et celui des raisons d'agir, plan de sa réalisation, et de son exode en extériorité, l'engagement coordonne l'idée que l'on se fait de soi, - l'estime de soi, de son pouvoir et de son vouloir - et une mobilisation en vue d'un agir sur le monde. Non seulement l'engagement rêve d'un autre monde, mais il l'invente en s'engageant. »*



S'engager implique de donner un sens à son *agir*. En s'impliquant dans un réseau d'éducation à l'environnement, on accepte, en quelque sorte, d'associer sa propre existence à celle des autres et au fil d'un projet qu'on assume (Ladrière in Sauvé 2009). Donc, au-delà d'un engagement personnel, il s'agit bien là d'un *acte social*, qui peut prendre une dimension politique, au sens non partisane que lui donne Heller (2002) en la définissant comme étant : « ce qui se passe quand les citoyens se réunissent pour discuter, débattre et décider les mesures politiques qui conditionneront leur existence en tant qu'habitants d'une ville ou d'un village ». Et comme le précise Samuel Buton (géographe réalisateur), "*qu'il le veuille ou non, par ses petits gestes ou ses grands mouvements, ses capitulations ou ses espoirs, tout Homme bâtit un Territoire*".

Un réseau d'acteurs a bien cette dimension territoriale, puisque les acteurs ne sont pas seulement regroupés par leurs actions, mais le sont aussi par et pour leur(s) territoire(s). Les raisons de s'engager sur son territoire imposent bien évidemment une explicitation des finalités de l'action dans un projet commun, mais exige également une vigilance critique (Pierron, 2006). D'où l'importance d'un engagement citoyen critique, attentif au lien entre éthique et politique (Sauvé, 2009).

Cet engagement individuel au sein d'un groupe nécessite de clarifier et de définir collectivement ses valeurs communes. Dominique Bachelart (2009) souligne que « les individus n'acceptent de respecter des normes imposées par une contrainte extérieure, que s'ils considèrent qu'elles sont le produit de leurs choix personnels. Ils s'estiment maîtres de leur propre système de valeurs et ils se donnent le choix de juger au cas par cas si les normes établies par les institutions doivent être suivies ». Elle évoque une autonomie morale, qui s'imbrique dans une multitude de collectifs (famille, groupe d'amis, association etc.) possédant leurs propres systèmes de valeurs. Sylvie Kergreis (2009) explique qu'au niveau culturel général, « les valeurs donnent sens à la vie individuelle et collective, orientent les actions, inspirent les lois, justifient les normes sociales ». Mais les valeurs semblent socialement construites et culturellement déterminées (Sauvé, 2009). On peut y voir un phénomène de *l'oeuf ou la poule*, puisque les valeurs façonnent la société et la société façonne les valeurs...

Dans l'ouvrage *Fonctionner en réseau* (REN, 2002) les valeurs sont définies comme étant ce qui assure le lien minimum entre les membres d'un réseau, davantage bâti sur des valeurs et des convictions, que sur des compétences ou des intérêts catégoriels. Pour résumer, on pourrait dire qu'un réseau d'acteurs en éducation à l'environnement se regroupe via ses actions, sur et pour son territoire, autour de valeurs communes.

Ces motifs de rassemblement fédérateur permettent de créer des interactions sociales, source d'intelligence collective et de co-construction. Et comme le rappelle Maryse Clary (2009), la construction des valeurs revêt une importance fondamentale en éducation relative à l'environnement. Pour un réseau d'acteurs, il s'agit de construire une sorte de code déontologique, qui régit un mode d'exercice d'une activité en vue du respect d'une éthique. Mais lorsque l'on parle d'éthique, il faut bien comprendre qu'il s'agit du « processus et du résultat d'une démarche de construction d'un système de valeurs, sans cesse confrontées à la mise en acte dans divers contextes » (Sauvé, 2009). C'est bien un processus de réflexion, un passage à l'acte, et non seulement un ensemble de valeurs devant être assimilés par tous (Chávez Tortolero, 2009). C'est donc une réflexion qui est à mener collectivement à partir des valeurs de chacun des acteurs impliqués dans le réseau. « Réfléchir sur les " bonnes " valeurs



et les " bonnes " actions est un acte qui nous conduit nécessairement à des questions profondes sur notre propre existence, en tant qu'individu, mais aussi en tant que groupe ».

## **2) De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de qualité pédagogique, de démarche qualité, de référentiel qualité ?**

Initialement, le terme qualité fait référence à la " *manière d'être* ", " *au fait de ce qu'on est* ". Ceci fait donc référence au registre de l'*être* et non de l'*avoir*. Lorsque l'on parle de qualité pédagogique, on ne parle pas d'*avoir de bons résultats* ou d'*avoir tel certificat ou tel label*, mais plutôt d'être à l'écoute de l'apprenant, d'être adapté au contexte, d'être méthodique, inventif et lucide, d'être réflexif envers ses pratiques, d'être cohérent avec les valeurs que l'on porte...

Nous avons vu plus haut que le terme de *démarche* impliquait une notion de mouvement, et donc d'évolution. *A contrario*, le terme de référentiel, que l'on retrouve fréquemment utilisé lorsque l'on parle de qualité pédagogique, ferait davantage penser à un dispositif statique et figé. D'ailleurs, pour palier à cette représentation, on le qualifie souvent d'évolutif, mais un référentiel reste un modèle préalablement défini (RH organisation, 2002). Cela peut induire une dérive de contrôle normatif - voir hiérarchique et répressif - qui souhaiterait vérifier le degré de conformité entre une situation donnée et ce modèle de référence préexistant (Ardoino et Berger *in* Hadji, 2000). Ceci peut tout de même donner des repères aux acteurs, aux institutions et aux organisations (Jorro, 2007). Cependant, on est bien ici centré sur l'étude du déroulement d'une action, dans le domaine de la vérification du respect des procédures (Déjean, 2003). Il paraît nécessaire d'insister sur le fait qu'il existe différentes approches et courants pédagogiques, et de nombreuses conceptions de l'environnement, ce qui laisse penser qu'il ne peut exister un référentiel unique d'éducation à l'environnement (Ifrée, 2007).

L'AERES (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) précise dans un rapport sur la méthodologie d'élaboration de son référentiel, qu'un « référentiel spécifique rassemble les exigences que l'on s'impose pour garantir le respect de la mission que nous avons, ainsi que la qualité et l'efficacité de son activité ». A partir de ce système de référence, un système de management de la qualité peut être élaboré. Ce dispositif contractualisé d'évaluation interne, qui souvent fait appel à des normes, des audits et des procédures, doit définir tout d'abord des dimensions (champs d'activités), puis des critères (contenu concret), et ensuite des indicateurs (pour appréhender le niveau de réalisation). L'ensemble des indicateurs d'un critère constitue ainsi sa grille d'évaluation. Il est conseillé de définir au préalable une pondération pour chaque critère, afin de pouvoir bien évaluer les performances, ainsi que l'adéquation des pratiques observées avec le système de référence des " bonnes pratiques professionnelles ".

Face à ces systèmes de management de la qualité, on peut s'étonner - voir s'opposer - en convenant que les " métiers de l'humain ", tel que l'éducation à l'environnement, ne peuvent simplement s'aligner sur des obligations de résultats (Bélaïr 2005, Tardif, 2005 *in* Jorro 2007). En fait toute la difficulté dans ces *quêtes de qualité* serait donc d'arriver à « se détacher d'une pensée héritée des sciences expérimentales pour intégrer les méthodologies des sciences humaines, d'inspiration qualitative, dans les pratiques pédagogiques » (Lescouarch, 2007).

### **3) De quoi parle-t-on lorsque l'on parle d'évaluation, d'auto-évaluation, d'analyse de pratiques ?**

Par une étude étymologique, Wientzen (2001) estime que le sens d'évaluation pourrait être compris comme l'acte de "calculer la valeur, la force, la puissance, les réserves à partir de certaines données qu'il faut trouver à partir, hors de, l'objet à analyser". L'étymologie du terme évaluation fait ainsi référence à la valeur. Selon Déjean (2003), on est bien dans le domaine de l'appréciation, du jugement. Hadji (2000) parle de prendre position sur la "valeur" d'un existant. Alors que Jorro (2007) qualifie de "faux pas" l'acte évaluatif qui irait justement vers un jugement de valeur, et précise qu'il faut garder une objectivité, rendue possible par la confrontation avec un système de références.

Ce rapide croisement de *points de vue* montre que le terme d'évaluation est utilisé pour désigner des réalités et des pratiques assez différentes. Il semble donc difficile de le définir convenablement. On pourrait convenir, comme le fait Cottureau (2004), que d'une façon générale « l'évaluation peut être définie comme une action de prise de recul et de réflexion sur un programme, un individu, un objet, un système afin d'en comprendre et/ou d'en améliorer les développements ». Pour une structure associative, il pourrait s'agir donc de vouloir adapter son projet et le réajuster aux évolutions des besoins, des attentes et des demandes, comme à celles de ses objectifs et de ses moyens, sans trahir ses valeurs et ses finalités (Fonda Rhône-Alpes, 2006). Mais en fait il n'existe pas une, mais des définitions de l'évaluation, et donc pas une, mais des problématiques de l'évaluation (Dejean, 2003). En tout cas, il semble clair que l'évaluation ne doit pas être une sanction. Elle est un moyen et non une fin en soi (Therer, 1999).

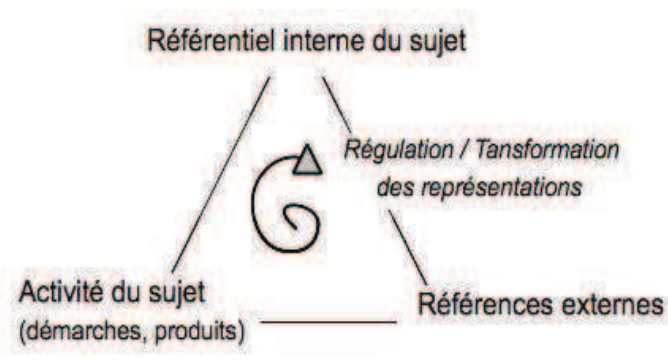
Comme plusieurs chercheurs l'ont convenu, il paraît plus facile de définir l'évaluation par ce qu'elle n'est pas. L'évaluation est différente du contrôle (de gestion, de régularité ou de conformité) et a *fortiori* elle est différente de l'inspection (Dejean, 2003). L'évaluation ne serait pas non plus une mesure, ni une notation, c'est à dire une mise en correspondance d'objets à des systèmes d'unités (Hadji, 2000). En fait, *on voudrait peser mais l'on ne dispose pas de balance*. Cela revient à effectuer une *évaluation estimative*, orientée vers du quantitatif, s'opposant à une *évaluation appréciative*, qui privilégie le qualitatif (Ardoino et Berger *in* Hadji, 2000). Il existe de nombreuses formes d'évaluation que l'on peut différencier selon leur fonction, leur auteur, leur objet et les techniques utilisées (Cottureau, 2001, *cf. annexe 15*).

Mais comme l'affirment Liarakou et Flogaitis (2000), pour l'évaluation en éducation relative à l'environnement (ErE), la diversité des conceptions ne repose pas seulement sur la multitude des formes évaluatives, mais également sur la pluralité d'approches en ErE (*cf. annexe 15*). Comme le revendique Yannick Bruxelles (2000), il serait important qu'en formation, les praticiens abordent cette question fondamentale de la recherche de cohérence entre les différentes visions de l'ErE, les approches éducatives mises en place et le choix de stratégies d'évaluation adaptées. En réalité, les choix d'évaluation en ErE s'orientent facilement vers une approche positiviste, c'est à dire voulant « mesurer de manière objective les connaissances et les comportements environnementaux acquis grâce à l'ErE » (Liarakou et Flogaitis, 2000). Cette dominance semblerait être due aux outils, de ce type d'évaluation, qui paraissent plus élaborés et plus accessibles, alors qu'ils ne sont pas forcément adéquats et capables de remplir leur fonction, lorsqu'il s'agit d'une action d'ErE sociocritique ou interprétative (Sauvé *in idib.*).

Il paraît intéressant d'indiquer que la pluralité de systèmes de valeurs en ErE - dont est tributaire également l'évaluation - nécessite du débat et de la confrontation, entre la pluralité et la complémentarité d'acteurs engagés dans une action. La valeur d'une action, d'un projet, d'une politique, ne peut être décrétée par un seul acteur (Dejean, 2003). L'évaluation implique donc la participation de tous les acteurs, qui ont été ou sont engagés dans l'action à évaluer (*ibid.*). Il s'agit bien ici de faire le choix d'une évaluation impliquée, autrement dit suivre une logique ascendante et transversale de l'évaluation. Cette autoévaluation, à travers un projet ou une activité, consiste à réaliser un travail d'explicitation par les acteurs impliqués, afin de définir la valeur de ce qui n'est pas visible (Fonda Rhône-Alpes, 2006). Mais il est possible que les acteurs présentent des réticences face à l'évaluation, souvent mal vécue ou vécue comme une sanction (Bruxelle, 2000), et l'on pourrait s'inquiéter d'une " déresponsabilisation " des acteurs qui pourraient penser que « l'évaluation ne serait pas leur affaire, mais celle des spécialistes » (Figari in Ifrée, 2007). Si les acteurs ne s'impliquent pas dans l'évaluation, on pourrait craindre l'émergence d'un nouveau pouvoir, celui des évaluateurs extérieurs à l'action (*ibid.*).

Comme l'encouragent plusieurs chercheurs (Anadón *et al.*, 2000), Il serait intéressant, voir nécessaire, de développer un mode d'évaluation alternatif, qui serait au service des acteurs impliqués dans l'action. Il s'agit par-là de favoriser une évaluation impliquant les acteurs dans leur capacité à susciter la réflexion, l'interrogation et la critique face à la complexité et la multiréférentialité des situations éducatives. Cette lecture plurielle peut inciter l'émergence d'initiatives et d'innovations, légitimant un certain " bricolage " méthodologique, pour parvenir à gérer cette complexité (Ardoino, 1993), et permettre ainsi un retour sur le sens. Cela pourrait se faire dans une dynamique collective, via l'analyse partagée de la pratique, pouvant saisir d'autres dimensions d'une même réalité (Ardoino, 1986).

Françoise Campanale (2007) montre les liens inhérents entre analyse de pratique et auto-évaluation. Selon elle, la posture réflexive implique une auto-évaluation consciente, à partir d'une confrontation tripolaire entre ce que le sujet saisit de son activité et de ses effets (le réel observé), son référentiel interne (ses représentations de la situation, de la façon dont il voulait procéder, des effets qu'il en attendait) et des références externes (grilles de lecture de l'activité qui interroge le référentiel interne) (cf. *fig.3 ci-contre*).



*Fig.3 Triangle de la posture réflexive d'une autoévaluation (Campanale F. - 2007 - Analyse réflexive et autoévaluation dans la formation des enseignants : quels relations ?)*

Cette réflexion entraîne une certaine autorégulation de l'agir professionnel dans ses trois dimensions : la tactique (*quels sont les « trucs »/les recettes que j'utilise en action?*), la stratégie (*quelles sont les compétences dont je fais preuve?*), et l'éthique de son action (*qu'est-ce qui me fait me conduire ainsi, en pensant que c'est ainsi que je dois me conduire?*) (Jorro, 2002 in Campanale, 2007). La posture réflexive suppose donc de savoir analyser sa pratique professionnelle et de vouloir l'évaluer.

Michel Vial (1997) précise, quant à lui, que l'auto-évaluation comprend un autocontrôle (correspondant à un désir de conformité de l'individu, construisant un *différentiel*, versant

personnel du référentiel professionnel), et un auto-questionnement, qui active une véritable *expression-construction* de soi, sans rester dans une simple et vague intuition. En fait, il s'agit de créer une situation d'auto-questionnement pour initier une auto-évaluation. Cette réflexivité personnelle a besoin, pour se développer, du regard et des interprétations des autres impliqués dans la même communauté de travail (Campanale, 2007), et peut être facilitée par l'intervention d'un tiers extérieur, simple animateur et « fournisseur » de méthode (Fonda Rhône-Alpes, 2006).

Plusieurs questions concrètes ont émergées pendant ce stage, notamment sur l'évaluation. Ces questions seront traitées dans la partie "l'évaluation au service de la démarche d'engagement qualité" (*cf. partie 3-2-C*), tout en espérant que cette *exploration notionnelle* aura alimentée la réflexion, étape nécessaire et primordiale à la mise en place d'une démarche collective d'engagement qualité.

## Partie 3 - Travail concret et résultats obtenus

### 1) Déroulement du stage

#### *AJ Préliminaires*

Telle qu'elle est stipulée dans la convention de stage, la demande de départ du RéelL était de mettre en place une démarche de qualité pédagogique pour les acteurs de l'EEDD en Lozère, comprenant :

- Rédaction d'une Charte d'engagement Qualité EEDD et de son livret explicatif
- Mise en place de plans de formation individualisés et d'une formation obligatoire de base avec l'Education Nationale
- Système de Validation des expériences et acquis en EEDD
- Mise à jour des diplômes individuels
- Analyse des pratiques des structures d'accueil (questionnaire)
- Mise en place d'une grille d'évaluation des acteurs de l'EEDD en Lozère et d'une procédure d'agrément EEDD validée par l'IA de la Lozère et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes (DDCSPP)

Pour la première semaine de stage (début novembre), je devais arriver avec une sorte de *feuille de route* décrivant ce que je pensais faire durant ce stage pour pouvoir répondre correctement à la demande du RéelL. La phase d'immersion au RéelL a été assez rapide, en rentrant directement dans le sujet. Cette *feuille de route* a donc été discutée, et il semblait assez clair que tout ce qui m'était demandé ne pourrait se faire en 14 semaines de stage. Il faudrait donc déterminer des priorités en fonction notamment des besoins du RéelL et des attentes des adhérents. Par exemple, l'analyse des pratiques des structures d'accueil est rapidement apparue comme non prioritaire.

Pour commencer, nous avons convenu qu'un inventaire des outils déjà existants au Réel et un état des lieux des actions, menées sur d'autres territoires (en lien avec le thème de stage), seraient pertinents (*cf. annexe 6*). Afin d'approfondir trois de ces démarches, j'ai contacté directement, les personnes en charge de ces missions dans chacune des structures concernées (*cf. annexe 7*).

Ces *tours d'horizon* ont été complétés par une discussion sur la démarche initiée par le RéelL lors d'un Conseil d'Administration (CA), en novembre (*cf. annexe 4*). Cet échange avec les administrateurs du réseau a permis d'aiguiller le travail à mener par la suite. Au début, je me suis aidé du logiciel *FreeMind* pour réaliser une carte heuristique, consacrée à la démarche qualité (*cf. annexe 2*). Je pouvais ainsi classer les idées qui me venaient, et donc y voir un peu plus clair. Ce n'est que bien plus tard, lorsque j'avais avancé dans la conception de la démarche d'engagement, que j'ai synthétisé le projet sous forme d'un arbre à objectifs (*cf. annexe 3*).

Suite à la demande de l'IA48, j'ai élaboré un plan de ce que pourrait être l'engagement qualité de la plateforme Education Artistique et Culturelle (EAC). Ce plan a été proposé lors d'une réunion, en février dernier, en présence de l'IA48, du Centre Départementale de Documentation Pédagogique (CDDP) et de la DDCSPP.



Durant de la deuxième semaine de stage, j'ai dû effectuer un bilan intermédiaire du projet global de la démarche qualité du RéelL, comprenant le catalogue des acteurs, la charte d'engagement, les outils d'accompagnement à la professionnalisation et la plateforme EAC. Ce bilan était demandé par le Conseil de Développement de la Vie Associative (DRJSCS), suite à la demande de financement du RéelL, financement utilisé pour pouvoir mener à bien cette expérimentation sur la région. Ce bilan a notamment contribué à réaliser un échéancier (rétroactif et prévisionnel) du projet global (*cf. annexe 5*).

### ***Bj Vif du sujet***

Tout d'abord, avant d'initier le travail de rédaction de la charte du réseau, j'ai souhaité connaître les représentations des adhérents concernant l'éducation à l'environnement, et la démarche de progrès de la qualité pédagogique. Pour cela, je me suis inspiré des méthodes proposées par Abric (2005). Il s'agit de recueillir du contenu par un jeu d'association libre, en demandant aux acteurs, à partir d'un mot inducteur, de produire tous les mots ou expressions qui leur viennent à l'esprit (la limite était fixée à 5 mots ou expressions). Une deuxième consigne était donnée afin qu'ils hiérarchisent les mots cités. Cette pondération a pour but de faire ressortir l'importance des différents items. Ensuite, j'ai essayé de les regrouper selon le principe des mots " *qui vont bien ensemble* ". Les *points* de chaque mot s'ajoutent alors et permettent de cibler les items qui reviennent souvent, ainsi que leur degré d'importance. Quinze adhérents ont répondu à cette sollicitation, et leurs réponses ont été compilées dans un tableau synthétique (*cf. annexe 9*). Ce travail de synthèse des représentations s'est fait début avril, à la reprise du stage, en complément de l'approfondissement des *tours d'horizon* de l'existant.

A partir de ces différents travaux, j'ai pu élaborer une ébauche de " *ce à quoi pourrait ressembler* " la démarche d'engagement qualité, avec différents outils (*cf. annexe 10*), en vue d'un atelier prévu pour l'Assemblée Générale du RéelL, le 15 avril. Cela m'avait été conseillé lors du CA du 23 novembre, afin de proposer un temps de travail concret et constructif, étant donné qu'un atelier s'est déjà tenu l'année passée amorçant déjà la réflexion. Cette ébauche a donc servi de support et a suscité des échanges entre adhérents (*cf. annexe 11*). J'ai ensuite finalisé cette trame de présentation de la démarche (*cf. annexe 10*). Souhaitant que cet atelier soit participatif, j'ai cherché des conseils méthodologiques sur les techniques d'animation, que j'ai trouvés sur le site du REN, mais surtout en faisant un point à ce sujet avec mon tuteur pédagogique.

En parallèle, j'ai profité de l'AG pour (re)solliciter les adhérents, afin de recueillir, cette fois-ci, des éléments plus précis en vue de la rédaction de la Charte. Cependant, ce recueil, fait à partir de petites fiches distribuées pendant l'AG, n'a pas vraiment fonctionné, certainement par manque de temps dû à un programme déjà bien chargé. Cette demande a donc été relancée par mail, demande à laquelle dix adhérents ont répondu.

Suite à cela, à partir des différents éléments fournis par les adhérents et la prise de connaissance de chartes de différents réseaux (*cf. annexe 8*), j'ai entamé une rédaction de la Charte du RéelL et de la Convention d'engagement. Une première version de ces documents a été envoyée début juin à l'ensemble des adhérents, en les incitant à apporter leurs remarques, si ils le souhaitaient (*cf. annexe 12 et 13*). Ces documents restent bien évidemment des versions de travail qui seront discutées, modifiées et validées collectivement à l'automne 2011.



Pour concrétiser la démarche du Réel, il fallait également créer la *panoplie* des outils proposés. Pour cela, il fallait à nouveau partir de l'existant, disponible au Réel et ailleurs, et le mettre en forme. Chaque outil sera détaillé et discuté dans ce rapport (*cf. partie 3-2-C*).

## **2) La démarche d'amélioration du Réel :**

### **A] Objectifs de la démarche**

L'objectif spécifique de ce stage de mettre en place la démarche d'engagement qualité du Réel vise quatre objectifs globaux (*cf. annexe 3*) :

- Valoriser la qualité des actions d'éducation à l'environnement et les développer sur le territoire
- Formaliser un accompagnement à la professionnalisation des acteurs
- Dynamiser le réseau et structurer les professionnels et acteurs de l'EEDD
- Aider et stimuler la réflexion et l'analyse des pratiques en éducation à l'environnement

Pour pouvoir atteindre l'objectif spécifique de ce stage, de mettre en place la démarche qualité, et donc à terme les différents objectifs globaux, il a été ciblé quatre résultats attendus :

- La charte d'engagement éthique est signée par les adhérents du réseau
- Différents outils d'évaluation et autres ressources méthodologiques sont mis à disposition des acteurs
- Des rencontres réseau sur différents sujets sont planifiées
- Un dispositif de formation est proposé aux acteurs

Les objectifs opérationnels du stage, fixés par la demande de départ du commanditaire, ont donc été reconsidérés, notamment par rapport à sa durée. De plus, des sollicitations externes, concernant la plateforme EAC et la Convention Cadre, ont évidemment nécessité du temps, mais cependant il semblait être intéressant d'y répondre favorablement. Les résultats attendus, au sujet des rencontres réseaux et du dispositif de formation seront abordées dans la partie perspective de ce rapport (*cf. 4-1*). Il sera ici détaillé la démarche en cours du Réel, comprenant la Charte du réseau et les différents outils qui l'accompagnent.

### **B] La charte d'adhésion et la Convention d'engagement**

Ces deux documents semblent voués à devenir incontournables pour les adhérents du Réel. A terme, il faudrait signer la Charte pour adhérer au réseau. En ce qui concerne la Convention d'engagement, il faudrait la signer dans le cadre d'un appel à candidature, effectué par le Réel, qui peut alors être en position d'exiger certaines conditions concernant la réalisation de la mission proposée.

#### **a) Représentations initiales**

J'ai donc commencé par recueillir les représentations initiales des adhérents (*cf. annexe 9*). Suite à un travail de regroupement des items, j'ai pu faire ressortir certains points qui revenaient souvent. Par exemple, pour les adhérents, l'éducation à l'environnement ferait référence fortement au terrain et aux sorties en extérieur, mais aussi à la découverte et la sensibilisation au respect et à la nature, tout en suscitant la curiosité. Tous les mots fournis

par les adhérents ont été conservés, puisqu'ils aideront à formuler le texte de la Charte, qui voudra représenter la vision que les adhérents se font de l'EE.

Concernant la démarche de progrès de la qualité pédagogique (formulation qui leur a été soumise à l'époque), ce qui revient le plus souvent c'est la formation des acteurs. Ensuite, ils évoquent l'évaluation et la réflexion que suscite ce genre de démarche, qui sont liées à l'analyse de pratique et aux échanges entre acteurs, revenant également fréquemment. Deux personnes (sur les quatorze qui ont répondues) parlent en premier lieu de professionnalisation. Ces observations ont contribué à concevoir la démarche, et notamment à construire l'arbre à objectifs du stage.

### **b) Propositions de forme et de fond**

En prenant connaissance des chartes d'autres réseaux, j'ai pu avoir différentes références afin de définir ce que pourrait être la forme de la charte du Réel. Cela a été discuté durant l'atelier de l'AG. Il a donc été convenu de rédiger une Charte d'adhésion, présentant les valeurs partagées, les objectifs éducatifs du réseau et les principes pédagogiques de l'EE, ainsi que les missions du Réel. Et en complément, une Convention d'engagement serait couplée aux appels à candidature, permettant de stipuler par écrit les engagements respectifs du Réel et de ses adhérents, ainsi que le descriptif et les modalités de la mission. Pour l'instant, ce descriptif et ces modalités étaient seulement formulés sur l'appel à candidature, mais aucun document "contractuel" ne liait explicitement l'adhérent missionné et le Réel commanditaire.

### **c) Synthèse**

Pour savoir que mettre concrètement dans cette charte, j'ai donc sollicité les adhérents pour connaître leur avis. J'ai souhaité avoir des réponses concernant des questions relatives aux principales valeurs et finalités éducatives du Réel 48, ainsi qu'aux principes pédagogiques primordiaux en éducation à l'environnement. J'ai ensuite synthétisé les différents éléments à ma disposition en deux documents de synthèse (*cf. annexes 12 et 13*). Ces deux documents de travail ont été envoyés à l'ensemble des adhérents, pour une prise de connaissance et une relecture.

En signant ces documents, les adhérents s'engagent bien évidemment à respecter les valeurs, principes et objectifs du réseau, et par la même occasion, le Réel s'engage à remplir ses missions. Tout ceci est bien sûr implicitement lié, puisque le Réel repose sur l'engagement et l'implication de ses membres.

## **C] L'évaluation au service de la démarche d'engagement qualité**

Il ne s'agit pas d'évaluer pour évaluer, mais bien d'intégrer l'évaluation dans une démarche de progression. Cela est bien mis en avant dans un livret ressources sur l'évaluation en EE, rédigé par le GRAINE Rhône-Alpes et le Grand Lyon (2010, *cf. annexe 14*). Ce livret, très complet et synthétique, revient sur certaines notions, apporte des éléments de réflexion quant aux enjeux, pose certaines questions concrètes et propose des pistes " *pour aller plus loin* ". Il y est précisé tout simplement que « *évaluer c'est mesurer le chemin parcouru pour progresser, réajuster, mettre en cohérence* » (*voir Fig.4 page suivante*).

Fig.4 Schéma présentant l'intérêt d'évaluer dans une démarche progrès (GRAINE R-A et Grand Lyon, Évaluer en éducation à l'environnement - 2010)



Avant de présenter les outils, et afin de bien comprendre ce à quoi on veut faire référence quand on parle d'évaluation dans cette démarche d'engagement de la qualité pédagogique, nous allons suivre le questionnement proposé par la commission recherche-action du REEB dans leur guide pratique (2004, cf. annexe 14), couplé à celui d'Hadji (2000), qu'il qualifie de multidirectionnel, en évoquant les différentes variables de l'évaluation.

### a) Pour quoi veut-on évaluer ?

Par cette question, on souhaite clarifier les intentions. Il s'agit notamment de déterminer la destination principale que l'on confère à l'action d'évaluer. En impliquant ses acteurs dans une telle démarche d'évaluation et de réflexion critique de leur action, le Réel souhaite principalement développer une stratégie de professionnalisation, correspondant à une de ses missions.

Selon Wittorski (2005), la professionnalisation revêt trois sens différents (cf. glossaire). Il y a celle des activités, celle des acteurs et celle des organisations. L'action du Réel recoupe ses trois dimensions de la professionnalisation. Le réseau s'implique dans la construction d'une identité professionnelle, par l'explicitation des valeurs et des règles d'exercice (« construire une nouvelle profession »), et dans la transmission de savoirs et de compétences, via sa participation à des programmes de formation aux activités de l'EEDD (« former des individus à une profession existante »). En quelque sorte pour le Réel, il s'agit de définir et de faire acquérir une *professionnalité*, c'est à dire un ensemble de connaissances, de savoirs, de capacités et de compétences caractérisant une profession (*ibid.*). Comme le confirme Jorro (2007), l'évaluation a bien cette fonction de construction de repères sur la profession et de pilotage de dispositifs de professionnalisation.

Outre la professionnalisation, on souhaite évaluer pour valoriser une action. Comme le formule Déjean (2003), « si l'on veut mettre en valeur quelque chose, il faut impérativement en apprécier la valeur, et pour valoriser quelque chose, il faut donc l'évaluer ». Cependant Hadji (2000) émet un *bémol* en insistant sur le fait que l'évaluation peut tout à fait " enlever de la valeur ". Pour lui, l'évaluation est avant tout l'apprentissage et l'exercice d'une faculté de juger partagée.

Concernant le *pourquoi* de l'évaluation, c'est à dire les raisons de l'évaluation, on pourrait songer à une certaine reconnaissance sociale de leur utilité (Hadji, 2000), qui serait en jeu face à des exigences institutionnelles marquées, notamment par les agréments de l'Inspection

Académique de Lozère. Ces contraintes motivent donc les acteurs du réseau à faire connaître et à revendiquer leurs compétences, leurs spécificités et leurs différences.

En plus de cette raison externe, Boltansky et Thevenot (*in* Kergreis, 2009) évoquent que « les rapports interpersonnels au sein d'un groupe social, tel un réseau d'acteurs, seraient régulés par des évaluations partagées (ou subies) concernant les actions, les objets et les personnes, à partir de discussions, d'arrangements, de coutumes et de normes ». Il s'agit donc ici de formaliser et d'explicitier une démarche qui se joue déjà implicitement.

### **b) Que veut-on évaluer ?**

On souhaite définir l'objet, autrement dit savoir sur quel champ portera la réflexion. *Sur une action globale ou un domaine précis ? On s'intéresse à l'action éducative ou au projet dans son ensemble ? On souhaite évaluer la quantité de personnes touchées, le degré de satisfaction du public ou des partenaires, la mémorisation d'un savoir, l'apprentissage d'un savoir-faire, la sensibilisation à un sujet, à un problème, à un milieu, la modification volontaire de comportements... Et quels critères et indicateurs faudra-t-il retenir ?*

En fait, le Réel n'impose pas de critères d'évaluation, mais souhaite que cela soit déterminé pour chaque activité par les acteurs eux-mêmes. Il sera juste proposé, via la fiche bilan, d'avoir un regard et un avis sur certains critères. En tout cas, il semble largement admis que l'évaluation d'un projet ou d'une action s'intéresse à :

- la **pertinence** des objectifs par rapport aux finalités
- la **cohérence** des moyens par rapport aux objectifs
- l'**efficience** des résultats par rapport aux moyens
- l'**efficacité** des résultats par rapport aux objectifs

Pour pouvoir décrire la réalité de tout projet, il semble clair qu'il faille mettre en place un dispositif d'évaluation (Ifrée, 2007). Cette évaluation ne doit pas seulement se porter sur les résultats de l'activité, c'est à dire sur les conséquences de l'action engagée, que l'on souhaite à terme améliorer. Il semble également important qu'elle s'intéresse et prenne en compte le cheminement du projet, du début à la fin, ainsi que le processus d'apprentissage lors de l'action éducative.

### **c) Qui va procéder à l'évaluation ?**

*Quel acteur va évaluer ? Quelle part de l'évaluation reviendra aux monteurs de projet, aux animateurs, aux coordinateurs, aux partenaires, aux " formés " et aux experts extérieurs ?*

Comme il a été présenté dans la partie réflexions du rapport (*cf.* 2-3), il semble important d'impliquer les acteurs dans le processus d'évaluation. Le Réel, en tant que réseau d'acteurs, souhaite donc logiquement faire participer ses acteurs, mais également, à terme, l'ensemble des acteurs concernés par l'action. Il s'agit donc d'une évaluation participative (Cottureau, 2001), où tous les acteurs concernés et impliqués sont invités à collaborer à l'analyse de leur propre action au milieu de celle des autres. Et comme le rappelle Dominique Cottureau (2001), une auto-évaluation dans son contexte est plus utile et plus efficace, du point de vue pédagogique, que ne le serait une observation faite de l'extérieur par un expert. D'après les échanges lors de l'atelier, c'est également ce qu'estiment plusieurs adhérents du Réel.

Cependant, durant cet atelier, il a été évoqué par certains la possibilité de faire appel à des observateurs, qui seraient internes au réseau, et pourraient, sur demande, observer une action ou analyser un projet. Il s'agit ici d'un " tiers extérieur ", comme le nomme l'association Fonda, dans son guide méthodologique consacré à l'autoévaluation des associations (2006). Il s'agit pour cette personne d'aider à une prise de distance par rapport au quotidien, pouvant permettre d'élargir et d'enrichir le champ d'analyse. Il peut avoir un rôle de formateur, notamment par un apport méthodologique, mais il laisse, les acteurs directement concernés par l'évaluation, gérer leur autoévaluation.

Lors de l'atelier, il m'a été suggéré d'aller *voir du côté* de Nature et Progrès (N&P), au sujet de leur Système Participatif de Garantie. Ce n'est pas la *mention* N&P qui nous intéresse ici, mais davantage son processus d'attribution, qui implique les producteurs et les consommateurs membres d'un groupe local. C'est donc une commission, appelé COMAC (Commissions Mixtes d'Agrément et de Contrôle) qui est chargée d'émettre un avis sur l'attribution de la mention (N&P, 2009). Le Réel est intéressé par ce *double regard*, qu'il imagine pouvoir concerner ses adhérents et ses différents partenaires, impliqués ensemble dans une action concrète. Il pourrait s'agir notamment des enseignants. Ce double regard pourrait alors permettre de faire évoluer le processus d'évaluation certificative de l'IA48, faite par un expert extérieur, en une évaluation réellement participative. Et comme s'interroge légitimement Hadji (2000) sur le rapport évaluateur-évalué, on peut se poser deux questions, l'une déontologique " qui a le droit d'évaluer ? ", et l'autre politique " qui a le pouvoir d'évaluer ? ".

#### **d) Comment va-t-on évaluer ?**

Il est alors nécessaire de s'interroger sur la méthode et de la concevoir. *Dans quelle « dynamique » s'inscrit-elle ? Et quels sont les principaux types d'évaluation, du point de vue méthodologique ?*

Etant donné que le Réel n'impose pas d'objet d'évaluation, ni de critères, il semble difficile de parler de méthode. Pourtant, cette démarche veut être collective et partagée au sein du réseau, et donc nécessite une méthodologie commune. C'est pour cela que des fiches opérationnelles sont proposées, mais elles n'ont pour but que d'être un support à la réflexion. Elles posent certaines questions pour pouvoir en faire émerger de nouvelles. Libre aux acteurs d'aller au-delà et de mettre en place leur propre méthode, critères et indicateurs. Ils sont explicitement invités à le faire, et d'ailleurs plusieurs n'ont pas attendu pour créer leurs propres outils. En définitive, le Réel souhaite par sa démarche, via un accompagnement et des ressources, aider les acteurs à prendre conscience des situations qu'ils vivent, dans le but de les améliorer, au regard des critères qu'ils auront définis, retenus et/ou réactualisés (Hadji, 2000).

Mais il ne faut pas dénigrer la méthodologie. Un dispositif d'évaluation prévoit, en amont de l'action, un ensemble de modalités de prélèvement et de traitement d'information. Il faut définir les circonstances et la nature des informations à recueillir, ainsi que les outils à l'aide desquels ce travail sera fait. Hadji (2000) a fixé une règle fondamentale de l'évaluation, qui est « pas de dispositif sans plan préalable. Pour pouvoir prélever des informations, il faut savoir quelle information il est nécessaire de prélever ». Mais il n'existe pas de " recette méthodologique " toute-faite, sur mesure. Il faut donc innover en concertation avec les acteurs concernés.



Comme il a été relevé à plusieurs reprises dans ce rapport, il est intéressant d'avoir un regard diversifié pour réaliser une évaluation d'une action d'un acteur. Cela peut être le sien, celui de ses pairs, celui des partenaires, afin de communiquer sur la diversité des points de vue et pratiques des uns et des autres. Pour permettre cette analyse partagée, le Réel pourra mettre en place des "ateliers d'évaluation", comme les décrit l'association Fonda (2006). Ce sont, en fait, des temps de travail en commun pour que collectivement, on puisse revenir sur les projets, dans le but de leur donner du sens commun. Entre pairs, cela peut prendre la forme des séances d'analyse de pratique, dont le principe est :

*« Un volontaire expose une situation professionnelle vécue, en donne une lecture personnelle, communique son ressenti et ses interrogations. Le groupe de pairs pose des questions pour clarifier les paramètres en jeu et comprendre ce qui s'est produit. Puis le groupe émet des hypothèses interprétatives, éventuellement chacun confronte la situation à ses propres expériences. Le participant qui a exposé la situation fait ensuite une synthèse des différentes interprétations et est invité à dire ce qu'il retient de l'échange. Le formateur ou animateur qui a facilité l'expression des participants, leur questionnement et leurs interprétations, clôt la séance en faisant s'exprimer les participants sur ce qui s'est passé ».*

(Campanale, 2007 / cf. annexe 22 - Patrick Robo, 2009)

#### **e) A l'aide de quoi va-t-on évaluer ?**

*Quels outils faudra-t-il utiliser pour produire l'information, et comment devront-ils être mis en œuvre ? Convient-il de prévoir des outils spécifiques pour différents types d'actions ?*

Viennent alors ces questions concernant l'*opérationnalité* de la démarche. Il faut concevoir des outils, instruments facilitant une pratique et permettant d'appréhender les choses ou d'agir sur elles (Hadji, 2000). Mais on ne conçoit pas les outils avant de réfléchir aux intentions. Et comme le revendique Laurent Marseault de l'association *Outils-réseaux (com. pers.)*, « *une mallette pédagogique n'est pas pédagogique... elle peut l'être. Un outil collaboratif, n'est pas collaboratif... il peut l'être* ». Il en va de même pour un outil d'évaluation. Il n'y a pas d'outils d'évaluation, il y a seulement des outils pouvant aider à l'évaluation, soit pour produire des observations, soit pour les analyser et les interpréter, soit pour communiquer le jugement formulé (Hadji, 2000). Il paraît donc nécessaire de s'en constituer une *panoplie*, et de la partager entre acteurs et réseaux d'acteurs. Pour la démarche du Réel, avant de concevoir des outils, il fallait voir si certains existaient déjà, pouvant alimenter cette *panoplie* (cf. *partie 3-2-C*).

En tout cas, il faut différencier les outils d'évaluations, comme on différencie la pédagogie (Meirieu, 1987). Pour cela, le guide pratique de l'évaluation, édité par le SCEREN-CRDP Bretagne et le REEB en 2004, permet aux acteurs de construire leurs propres outils, en proposant 37 fiches techniques détaillées et classés en huit familles, qui sont : les jeux, les questionnaires, les inventaires de contrôle, les graphiques, les évaluations projectives, les évaluations par appréciation, les évaluations par consultation et les contrôles environnementaux. Ces exemples variés, testés par des acteurs de terrain, sont une bonne base de travail pour entamer sereinement une évaluation concrète de ses actions (cf. *annexe 14*).



## **f) Quand va-t-on évaluer ?**

Cela consiste à fixer un échéancier et à repérer les moments opportuns pour saisir l'information. *Avant, pendant, à chaud, à froid, ou bien longtemps après ?*

Avant de définir quand, on peut déjà établir une évidence : l'évaluation demande du temps. Et de nos jours, c'est ce qu'il y a de plus *cher* ! D'ailleurs ce temps qu'elle nécessite est souvent un frein à sa mise en œuvre (Cottureau, 2001), tout comme le fait de dire « on ne peut pas passer son temps à évaluer ». Mais pourtant, il semble bénéfique, pour l'acteur et ses actions, de prendre ce temps de réflexion sur l'évaluation, et donc de la prévoir dès la conception du projet. Dans le cadre de la démarche qualité, des exigences de rendu de documents seront formulées lors des prochains appels à candidature. Le Réel souhaite de cette manière impulser une réflexion sur l'évaluation, pour la prévoir en amont, en vue d'analyser en aval l'action menée.

## **g) Que va-t-on faire de l'évaluation ?**

*Des prolongements sont-ils prévus ? Qui exploitera l'information ? Pour quelle utilité ? Et enfin, comment mettre l'évaluation au service d'une amélioration de la qualité des actions ?*

Il semble assez difficile d'estimer par avance les retombées de l'évaluation. En tout cas, une chose est sûre, il faut traiter les données. Ce n'est pas tout de récolter des informations en remplissant des fiches ou en les faisant remplir par les différents acteurs concernés. Les ranger sur une étagère, dans un dossier, ne sert à rien. Il est impératif de traiter ces données prélevées, car une évaluation n'est utile et ne prend tout son sens que si l'on s'en sert pour les projets suivants (Cottureau, 2001). Cela nécessite du temps, qu'il faut le prévoir lors de la conception même de l'évaluation. Ce temps pris pour l'action évaluative peut aider à la décision, et paraît être indispensable à la lisibilité sociale et institutionnelle (Hagège *et al*, 2008), et pour que les acteurs aient une analyse et un *regard pertinent sur leur pratique*.

L'évaluation est une démarche avant d'être une technique (Perret *in* Déjean, 2003). L'évaluation fait partie de la démarche d'amélioration des pratiques. Pour qu'elle soit au service de celle-ci, il est nécessaire qu'elle soit acceptée par les acteurs, et qu'elle ne soit pas mal vécue. Cela implique donc qu'elle soit comprise (donc expliquée), adaptée et construite collectivement. Mais surtout, il est important qu'elle n'ait pas pour but d'exclure les acteurs, en restant formative et en s'interdisant d'être répressive. L'évaluation peut avoir une fonction pédagogique, mais pour cela elle doit être mise en place après une réflexion menée sur ses différentes variables, avec les acteurs. En parallèle, il faut que les acteurs soient prêts à se remettre en cause si nécessaire, à se former si besoin, et bien sûr, à s'entraider.

## **D] Les différents outils et ressources de la démarche**

En parallèle à cette réflexion, il a fallu lister un certain nombre d'outils et de ressources susceptibles de répondre aux nécessités d'une démarche d'engagement qualité des acteurs. Pour lister ces différents outils, j'ai effectué un inventaire (loin d'être exhaustif) de ce qui pouvait exister comme outil, notamment d'évaluation, ou de ressources documentaires en lien avec le sujet. Avant d'aller approfondir davantage, tel ou tel outil, il fallait se référer à la pratique des acteurs du Réel, c'est à dire voir avec eux, par rapport à leur réalité de praticiens, si les différents outils proposés étaient utiles, et également savoir si leur usage était possible et réaliste. Ceci a été possible grâce à l'atelier réalisé à l'AG, où chaque outil a été

évoqué (cf. *annexe 11*). Il faut savoir que tous les outils proposés (cf. *annexe 10*) n'ont pas pu être réalisés durant ce stage, et des *chantiers* restent à mener (cf. *partie 4-1*).

### **a) Des fiches opérationnelles**

Différentes fiches opérationnelles, c'est à dire utilisables dans l'action, ont été ciblées. Ces fiches sont destinées à aider à l'évaluation, en permettant d'y réfléchir.

#### **1. Fiches de préparation et de bilan d'une action**

Ces fiches seraient rendues obligatoires dans le cadre d'un appel à candidature du Réel. La fiche préparation (cf. *annexe 16*) permettrait aux acteurs d'explicitier les objectifs du projet, ainsi que les moyens, les supports et approches pédagogiques utilisés. La mission du coordinateur, d'organiser le projet et d'en construire la cohérence pédagogique, pourra alors être facilitée. Cette fiche ne remplace évidemment pas les réunions de préparation, espace d'échanges et d'intelligence collective, nécessaires au montage d'un projet. Une question sur cette fiche invite les acteurs à évaluer leur action. Ils sont libres de leurs méthodes.

Cette fiche de préparation a été testée dans le cadre d'un appel à candidature concernant la " Fête des bergers ", qui aura lieu le 17 juillet prochain à Florac. Il semblerait que cette fiche ait aidé certains, et qu'elle en ait contraint d'autres. Il sera nécessaire de prendre le temps de revenir avec chacun d'entre eux sur leur ressenti, afin de recueillir leurs remarques concernant cette fiche.

En ce qui concerne la fiche bilan (cf. *annexe 17*), une première version a été proposée. Elle doit être testée également, afin de pouvoir repérer ce qui aide les acteurs, ce qui leur pose problème et ce qui manque, en vue de la modifier. En d'autres termes, il s'agit bien de l'évaluer collectivement pour l'améliorer.

#### **2. Fiche de suivi de projet**

Cette fiche est seulement mis à disposition des acteurs, afin d'insister sur le fait que la qualité d'une action dépend de sa préparation et amont, et que son évaluation nécessite des informations concernant son processus d'élaboration. Pour cela, l'acteur volontaire personnalisera cette fiche, en l'adaptant à sa manière. D'après l'atelier, cet outil ne semblait pas prioritaire, mais sa conception n'a pas nécessité beaucoup de temps, puisqu'elle est une libre adaptation d'une fiche du dispositif *Les Ekoacteurs* (GRAINE Rhône-ALpes). Il me semblait important d'insister sur le fait qu'il faille, pour prendre du recul sur une pratique, récolter différentes informations complémentaires qui prennent leur importance au moment de l'analyse globale.

#### **3. Grille d'observation**

La grille d'observation proposée pourrait servir de support à l'observation par un " tiers extérieur ". Elle est à disposition pour ceux qui le veulent, mais ne sera pas utilisée directement par le Réel. Il est nécessaire que le réseau entame la réflexion sur la possibilité de mettre en place (ou non) un système d'observateurs référents, afin d'initier un double regard intéressant pour l'évaluation d'une pratique. Il permet de repérer, via un autre point de vue, des informations qu'il est difficile de percevoir en étant actif dans l'action.

#### 4. Questionnaires bilans

Les questionnaires sont des techniques d'évaluation assez communes. Ils permettent de recueillir, auprès des partenaires et/ou du public, un certain nombre d'éléments d'informations concernant une action réalisée. Le plus souvent, il s'agit d'estimer le degré de satisfaction des partenaires ou le taux d'acquisition de connaissances des apprenants. Ils peuvent présenter des questions fermées (type QCM) ou des questions ouvertes, laissant les personnes libres d'écrire ce qu'elles souhaitent, avec leurs propres mots.

Au sein du RéelL, il existe déjà un questionnaire type qui peut être envoyé aux enseignants (*cf. annexe 21*). Il semble assez complet, mais comme tout outil d'évaluation généralisé, il n'est pas suffisamment appliqué à chaque action menée. Je devais en faire un nouveau, dans le cadre de ce stage, pour la démarche qualité. Mais un questionnaire ne sert à rien s'il n'est pas traité et analysé par la suite. Cela nécessite du temps, surtout avec des questions ouvertes. Parfois, le RéelL reçoit des questionnaires remplis par les enseignants, suite à l'intervention d'un de ses adhérents, mais n'a pas toujours le temps de traiter les données recueillies. Avant d'en concevoir un nouveau, il semble impératif de réfléchir à l'usage de celui-ci, au vu du manque de temps disponible pour les traiter.

##### b) Des fiches ressources

Dans un premier temps, différentes fiches ressources avaient été ciblées. Il semblait important de mettre à disposition des acteurs ces fiches *mémo*, pouvant les aider si besoin. Cette panoplie a pour objectif de renforcer la démarche d'engagement qualité. Cependant, je n'ai pas eu le temps de les rédiger durant ce stage. Par contre des ressources, très bien conçues, existent déjà :

- Sur l'**évaluation en EEDD**, j'ai synthétisé deux ouvrages références, au sein d'une fiche de présentation (*cf. annexe 14*). Ces ressources sont le guide pratique d'évaluation du REEB et le livret sur l'évaluation en éducation à l'environnement, tous les deux déjà cités dans ce rapport.
- Une fiche pour aider à **analyser sa pratique** avait été évoquée lors de l'atelier, mais il avait été dit que des personnes ressources étaient présentes sur le territoire. Patrick Robo (ancien formateur à l'IUFM de l'Académie de Montpellier) a rédigé une fiche présentant le déroulement d'une séance d'un GFAPP (*cf. annexe 22*)
- Il est apparu pendant ce stage qu'il était utile de synthétiser dans une fiche les démarches et les contacts nécessaires pour la **formation des acteurs**. Le GRAINE Rhône-Alpes propose différentes fiches ressources sur la professionnalisation, et notamment sur différents dispositifs d'aide à la formation (VAE, DIF, APPE..., *cf. liens web dans la bibliographie*).
- Une fiche destinée à clarifier les fonctionnements et les critères d'attribution des **agrément de l'IA48** était attendue. Philippe Cogoluègues (IEN de Marvejols, en charge du domaine *Sciences Environnement*) a fourni les différents outils qui permettent à une personne de l'Education Nationale d'inspecter et d'évaluer un animateur lors d'une séance. Ayant eu ces éléments que tardivement, je n'ai pu en faire une synthèse. Pour information, le RéelL met donc à disposition ces outils de l'IA

composés d'une *fiche évaluation animation* (28 critères relatifs à l'animateur, à la conception et au déroulement de l'animation), une *grille d'évaluation d'une séance* (attribuant une note de 0 à 20, selon différents critères sur le déroulement et la capacité à communiquer), et un *rapport de visite* (récapitulant le parcours professionnel, la préparation de séance, les observations de la séance et l'appréciation générale).

### **c) Des outils pour accompagner**

Les espaces d'échanges et de co-formations, aidant à l'accompagnement des acteurs, et support à l'analyse et à l'amélioration des pratiques, seront évoquées dans la partie suivante du rapport, consacrée aux perspectives. Concernant, les outils opérationnels pour accompagner et évaluer, le Réel a déjà mis en place certains outils. Par exemple dans le cadre des appels à candidature, dans un souci d'équité et de transparence, le Réel utilise une grille d'aide à la décision (cf. annexe 20). C'est un support pour le choix entre plusieurs adhérents pour une même mission, mais peut être aussi un support à la discussion avec l'acteur, concernant tel ou tel critère, lors d'entretiens individuels.

Durant ce stage, j'ai pu observer les méthodes et les activités de coordination et d'animation de réseau d'Olivier et de Laurane. Il semblerait intéressant, pour faciliter la connaissance et le suivi des adhérents, qu'ils puissent disposer d'un véritable fichier informatique (sous forme de tableur par exemple) centralisant toutes les informations concernant chaque adhérents, et qu'elles puissent être actualisées avec chacun d'entre eux, lorsqu'ils sont amenés à passer au local. Cependant, je n'ai pas réussi à trouver le temps, en commun avec l'équipe, pour concevoir un tel fichier.

## Partie 4 - Perspectives et analyses

### 1) Perspectives de la démarche

La volonté du Réel de s'engager et d'engager les acteurs dans une démarche d'amélioration continue de la qualité des pratiques pédagogiques est en cours d'élaboration et de mise en marche. Depuis le début de ce rapport, j'ai tenté de montrer *d'où vient* cette démarche collective. Cela peut maintenant aider à savoir *où l'on va...*

Essayons de mettre en perspectives cette démarche actuelle du Réel.

#### **A] Mettre en place des Rencontres réseau**

Le Réel semble parti pour organiser des rencontres réseaux à l'automne prochain. Le programme de ces rencontres n'est pas encore défini, mais on peut déjà penser qu'il sera bien rempli. Il semble admis qu'un temps soit pris pour discuter, modifier et voir valider les deux documents structurants, que sont la Charte d'adhésion et la Convention d'engagement, rédigées dans le cadre de ce stage. Pour que la démarche qualité prenne davantage forme, il serait intéressant, lors de ces rencontres, que des séances d'analyse de pratiques et des sessions de co-formations entre acteurs soient proposées par le Réel, autrement dit par ses membres. En fait, pour pérenniser et mettre en action concrète cette démarche qualité, il serait très intéressant que le Réel institue ces Rencontres réseau, afin qu'elle deviennent un rendez-vous habituel pour les adhérents. Ce ne sont pas les thèmes qui manquent.

Pourquoi ne pas missionner un groupe d'adhérents à participer aux 24ème Rencontres des acteurs de l'EE, organisées par le REN et le GRAINE Pays de la Loire. Elles auront lieu du 24 au 26 août prochain, à Préfailles (44), sur un thème qui présente un lien évident avec la démarche qualité du Réel : "*La cohérence, entre discours et pratiques*".

#### **B] Rédiger un projet associatif**

L'AG du Réel, à laquelle j'ai pu assister, a soulevé différentes questions de fond et d'organisation, qui n'ont pas trouvées leur place par manque de temps. Ce temps nécessaire, notamment concernant l'explicitation du fonctionnement démocratique de la structure, pourrait être pris dans le cadre d'une réflexion quant à la rédaction collective d'un projet associatif. En complément d'une Charte d'adhésion, explicitant les valeurs et les finalités, le projet associatif du Réel serait une sorte de projet de développement. Il permettrait d'exprimer les orientations du réseau, définies en fonction des choix et des projets de société auxquels le réseau se réfère. La rédaction d'un tel document de synthèse prospective est une bonne occasion de *poser les choses* et d'en discuter collectivement.

#### **C] Se constituer une panoplie d'outils**

Quelques outils ont été élaborés durant ce stage, mais non pas été testés. Il faudrait donc les confronter à la réalité, et pouvoir revenir dessus en fonction des remarques des acteurs. Il est nécessaire également de continuer à concevoir et à adapter d'autres outils, en vue d'améliorer les pratiques et l'accompagnement des acteurs. Par exemple, il serait utile et pratique de concevoir un fichier de suivi des adhérents et une méthode simple de traitement des questionnaires. Autre exemple, l'IA48 a fourni avec ses documents d'évaluation, un document de travail sur la place et le rôle des enseignants et des intervenants dans le cadre d'un projet

commun. Il serait intéressant que le Réel s'associe à l'IA pour approfondir ensemble ce travail, et concevoir un document détaillé sur le partenariat entre acteurs éducatifs, comme a pu le faire le GRAINE Rhône-Alpes avec les fiches repères du dispositif *Les Ekoacteurs*.

### **D] Consolider le dispositif CEEL**

Approfondir ce travail sur les outils et les ressources, notamment en lien avec les partenaires institutionnels, pourrait permettre de coupler au dispositif pédagogique du département, les CEEL, une démarche qualité. Ce travail en partenariat est déjà initié sur la plateforme EAC, dont l'accès public est prévu à la rentrée prochaine. Concernant les CEEL, il ne faudra pas adapter la démarche du Réel, mais bien construire une démarche particulière, avec tous les acteurs concernés, pouvant être l'occasion d'élaborer un schéma départemental de l'éducation à l'environnement, et de signer une convention de partenariat multipartite.

### **E] Enrichir les éco-services proposés par le Réel**

Le Réel propose la location de gobelets et de toilettes sèches. Les groupes de travail bénévoles, qui ont permis de mettre en place ces services, n'ont pas pris le temps d'approfondir le volet éducatif. Dans une démarche qualité, il serait bienvenu que le Réel lance ce travail d'approfondissement de ces éco-services proposés, pouvant être de véritables supports pédagogiques et de communication.

### **F] Des groupes d'acteurs référents pour s'évaluer et s'entraider ?**

Dans la partie " Qui va évaluer ? » (cf. 3-2-B-c), il a été évoqué la possibilité d'instituer un double regard, comme peut le faire Nature et Progrès pour l'attribution de sa mention. Pourquoi ne pas aller approfondir auprès du groupe Lozère, qui depuis 2004 fonctionne en totalité selon ce système participatif de garantie. Ces retours d'expériences pourraient alimenter la réflexion concernant la mise en place de groupe d'acteurs de différentes " natures ", qui serait amené, par sollicitation, à accompagner un acteur du réseau souhaitant être observé sur une de ses actions. Dans un souci de mutualisation de moyens, ces observations pourraient se faire dans le cadre des appels à candidature, puisqu'il s'agit souvent d'actions collectives, où plusieurs acteurs sont réunis pour un même projet ou événement.

### **G] Faire le bilan du Programme de formation**

Lorsque l'on parle de démarche progrès de la qualité pédagogique aux adhérents, la formation est la représentation la plus souvent citée. Il était donc logique qu'un programme de formation soit un des résultats attendus de la démarche (cf. annexe 3). En réalité, un tel dispositif existe déjà sur le territoire. A partir de l'analyse des besoins de formation des acteurs par un groupe de travail régional, le GRAINE Languedoc Roussillon a proposé et mis en place un premier programme de formation continu. Le GRAINE L-R souhaite pérenniser ce dispositif, mais pour cela il a besoin d'une forte participation des acteurs. Le programme est en cours et un bilan sera prochainement fait. Lors du dernier CA du GRAINE L-R (auquel j'ai pu participer), ce dispositif a été évoqué. Il semblerait difficile de mobiliser les acteurs pour participer à ces formations. Il a été rappelé que les rencontres départementales de présentation du programme initialement prévues, n'avaient pas pu se faire pour différentes raisons. C'est dommage, car cela aurait été l'occasion d'apporter des éléments de réponse à



la question « *en fait c'est quoi l'intérêt d'une formation ?* », permettant de bien (re)considérer la plus-value que représente une formation. Plusieurs questions ont été également formulées, notamment concernant les problèmes liés au financement (*démarches mal comprises, pas d'OPCA pour certains, les bénévoles n'y ont pas accès...*).

Il est assez difficile d'établir pour le moment des perspectives pour ce programme de formation, étant donné qu'il s'agit d'une première, et qu'il nécessite un bilan approfondi.

En tout cas, le GRAINE L-R compte bien poursuivre cette action, qui lui semble importante pour les acteurs et la dynamique de réseau. D'ailleurs, pour se donner les moyens de ses ambitions, le GRAINE L-R embauche, dès cet été, un animateur de réseau, qui sera en charge de ce dispositif de formation.

### **H] Réfléchir à un *tableau de bord* qualitatif**

Durant mon stage, j'ai eu l'occasion de participer à une formation au sujet de l'outil tableau de bord, conçu par le REN et les GRAINES. S'adressant aux structures associatives du réseau, cet outil de suivi des activités d'EEDD aura pour fonction de les quantifier (nombre de journées d'activités et de personnes sensibilisées, leur provenance, la répartition du budget...). Réalisé de manière concertée au niveau national, il permettra d'obtenir une vision globale de ce que représente l'EEDD au niveau d'une structure et des différents échelles de territoire.

Suite à la présentation que j'ai faite sur la démarche qualité, lors de la dernière réunion de la Convention Cadre Régionale de l'EEDD, il a été évoqué la nécessité d'étudier les possibilités d'inclure des critères qualitatifs à l'outil tableau de bord. Ce questionnement en Convention Cadre pourrait peut-être entamer un projet régional de démarche qualité des actions en EEDD.

Ces différentes actions et réflexions restant à mener sont importantes pour continuer dans la mise en place d'une démarche d'engagement de l'amélioration continue de la qualité pédagogique des actions des réseaux d'acteurs en EEDD. Le Réel compte poursuivre ses efforts sur son territoire, ainsi que la réflexion sur le sujet avec les autres réseaux territoriaux. Mais pour poursuivre ce travail nécessitant du temps et de la méthode, il faudra que les adhérents portent collectivement cette démarche, et qu'en parallèle des partenariats soient établis, afin d'avoir un soutien technique et d'obtenir des financements.

## **2) Analyses**

### **A] Retour sur la démarche du Réel**

Pour qu'elle soit cohérente, cette démarche qualité doit faire son autoévaluation. Il ne faudrait pas confirmer ce vieux dicton du *cordonnier le plus mal chaussé*. Cependant, il est difficile pour le moment d'en faire le bilan, étant donné qu'elle est dans sa phase initiale de mise en route. Les documents structurants que sont la Charte d'adhésion et la Convention d'engagement, ainsi que les outils, tels que les fiches de préparation et de bilan, ne sont encore que des versions de travail. Les adhérents doivent se les approprier. Pour cela, les acteurs, dans leur ensemble, doivent prendre connaissance et revenir sur chaque document, qui structure cette démarche. Mais ils doivent également revenir sur ses finalités. Elles peuvent évoluer en cours de route. Il est primordial que lors des rencontres réseau du Réel, il

soit discuté de la pertinence, de la cohérence, de l'efficacité et de l'efficacité de cette démarche qualité. Il faut donc évaluer sa mise en pratique pour l'améliorer, afin de pouvoir évaluer les pratiques pour les améliorer. Ce n'est pas un *serpent qui se mord la queue*, mais bien un cercle vertueux pour aller de l'avant, mais aussi revenir en arrière si besoin.

Je ne vais donc pas faire ici une analyse de la démarche, puisque je manque de recul sur sa mise en action concrète. Par manque de temps et puis par choix, je n'ai pas véritablement testé les outils proposés. J'ai préféré apporter des éléments de réflexion à la démarche initiée par le Réel. Je laisse donc ses adhérents évaluer, dans l'action le travail que je leur laisse, avec les différents outils proposés. Il reste maintenant à les confronter à la réalité du terrain.

## **B] Retour sur le travail effectué et les méthodes utilisées**

Je vais essayer de prendre du recul sur le travail que j'ai mené durant ces quatorze semaines de stage, et sur les méthodes utilisées. Pour commencer, dans un tableau de synthèse (*cf. page suivante*), j'ai tenté de cibler les points positifs et négatifs, autrement dit les difficultés et les avantages que j'ai pu rencontrer ou constater en réalisant les différentes tâches durant ce stage. A partir de là, je vais revenir sur mon action selon quatre concepts évaluatifs.

Tout d'abord, il est bien de regarder la **pertinence** des objectifs fixés pour ce stage par rapport aux finalités de la démarche. Les objectifs globaux apparaissant sur l'arbre à objectifs (*cf. annexe 3*) correspondent aux finalités de la démarche. Ils recourent quatre domaines différents : la communication, la professionnalisation, la mise en réseau et la posture réflexive. Face à ceux-ci, mon objectif de mettre en place une démarche qualité paraît rester général et assez vague. Il est bizarrement à la fois ambitieux et modeste. Je n'arrive pas à me prononcer sur cette relation de pertinence.

Ensuite, on peut s'intéresser à la **cohérence** entre les moyens dont je disposais pour atteindre les objectifs de stage. La première chose à laquelle je pense c'est la contrainte de la durée de stage. Quand je remplissais le tableau de synthèse des tâches effectuées, je me suis retenu de ne pas mettre " *nécessite du temps* " dans toutes les cases de la colonne *points négatifs*. J'ai seulement ciblé les actions qui en nécessitaient beaucoup, telle que la recherche de ressources documentaires, l'analyse des représentations et les prises de contacts directs avec les différents acteurs. Si je me mets en situation professionnelle réelle, j'imagine que je pourrai difficilement me permettre d'y consacrer autant de temps. Mais, j'ai du mal à me dire que j'y ai passé trop de temps, puisque cela m'a semblé nécessaire pour avancer dans mon travail de réflexion et de conception de la démarche. Dès le début, il était admis qu'il serait compliqué de tout faire durant ce stage. Cependant, il aurait peut-être fallu que je me restreigne davantage, et répartisse mieux mon temps de travail sur les tâches à effectuer.

Concernant d'autres moyens, je n'ai pas à déplorer de contrainte ou de manque particulier. J'avais un espace pour travailler, avec un tout nouvel ordinateur. L'équipe du Réel était à l'écoute et se rendait disponible. J'ai également eu un temps pendant l'AG pour mettre en place un atelier consacré à la démarche, ainsi qu'un temps de discussion durant un CA. Le Réel a donc mis les moyens nécessaires à ma disposition pour que j'atteigne ces objectifs.



<b>Les points négatifs ou difficultés</b>	<b>Tâches effectuées</b>	<b>Les points positifs ou avantages</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elle n'est jamais finie, elle évolue en permanence selon les contraintes et les moyens</li> <li>- Difficile d'établir des priorités</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Analyse de la demande</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Permet d'expliquer le travail à faire et de l'organiser</li> <li>- Discuter des faisabilités des tâches à accomplir</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessite de temps pour la recherche, mais aussi pour la prise de connaissance de ces documents</li> <li>- Un travail de synthèse doit être fait et n'est pas simple</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Recherche de ressources documentaires, d'outils existants, d'informations...</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à la compréhension de la thématique</li> <li>- Evite de faire des " doublons ", étant donné que certains outils sont déjà très bien faits</li> <li>- A terme, permet de gagner du temps</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessite du temps d'analyse</li> <li>- Difficile à analyser de manière objective, malgré la méthodologie</li> <li>- Les réponses des acteurs peuvent se faire attendre et n'être pas suffisantes en nombre</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Etude des représentations initiales</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aide à se faire une idée (pouvant confirmer ou contredire une intuition)</li> <li>- Suscite la réflexion des acteurs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessite de temps</li> <li>- Faire correspondre les disponibilités</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Rencontres, discussions et prises de contacts directs avec les acteurs (adhérents, autres réseaux, partenaires...)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges bénéfiques de points de vue, d'expériences et d'outils</li> <li>- Permet de se construire son propre réseau professionnel (se faire connaître et reconnaître)</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nécessite du temps de préparation</li> <li>- Possibles difficultés d'animation (posture, ne pas trop influencer le débat, gérer le temps...)</li> <li>- Assez aléatoire selon l'implication et la motivation des participants</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Atelier participatif</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fait avancer le travail collectivement</li> <li>- Facilite l'analyse et la prise de décision</li> <li>- Avoir un regard extérieur sur son travail</li> <li>- Faire se rencontrer des acteurs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarche solitaire</li> <li>- Gros travail de synthèse et de choix des mots</li> <li>- Savoir si ils sont pertinents (vraiment utiles)</li> <li>- Posture (notamment en tant que stagiaire)</li> <li>- Mesurer ses propos</li> <li>- Analyser dans l'instant ce qu'il se joue</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Rédaction de documents et conception d'outils</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre des mots sur des idées (les expliciter)</li> <li>- Sert de base pour un travail collectif</li> <li>- Peut faciliter la pratique des acteurs</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas toujours de réponses car ils sont occupés par leur activités (surtout en mai/juin)</li> <li>- Trouver la juste mesure pour ne pas trop les solliciter</li> </ul>	<p style="text-align: center;"><b>Réunion avec des partenaires</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître leur avis et faire reconnaître le sien</li> <li>- Développer des projets collectifs</li> </ul>
	<p style="text-align: center;"><b>Sollicitation des adhérents</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir un retour sur le travail effectué</li> <li>- On se sent moins seul</li> <li>- Garder le contact avec les demandeurs et bénéficiaires de l'action</li> </ul>

Par rapport à ces moyens dont je disposais, il est intéressant d'observer l'**efficience** des résultats obtenus par ce stage. Nous avons vu que la plus forte contrainte de moyen de ce stage est sa durée. Il n'est pas évident de vraiment définir si on aurait pu en faire davantage. J'ai réalisé que je n'avais pas forcément été cohérent sur la répartition du temps de travail, notamment sur la conception des outils. Mais la question est de savoir ici si j'ai été " rentable " pendant le temps imparti. Je pense que j'ai su être assez efficace, notamment si on prend en compte le travail périphérique non prévu au départ (plateforme EAC, convention Cadre, bilan CDVA...). C'est sûr que maintenant, pour certaines tâches, je ferai différemment, et gagnerai certainement du temps. En réfléchissant aux autres moyens, comme les sollicitations d'adhérents, les discussions et réunions avec les acteurs, j'estime avoir su soulever des questions suffisamment pertinentes pour obtenir les résultats escomptés. Les moyens font donc également référence à des capacités et des compétences. Il faut alors se poser la question de savoir si on s'est donné les moyens nécessaires pour réaliser l'action souhaitée.

Cette interrogation rejoint la question relative à l'**efficacité** des résultats obtenus par rapport aux objectifs fixés au départ. *A-t-on satisfait la demande ?* C'est plutôt aux commanditaires de se prononcer là-dessus. Mais comme il en a été question dans ce rapport, l'autoévaluation est importante pour prendre du recul sur ses pratiques, dans le but de les améliorer. Il m'était demandé de mettre en place une démarche de qualité pédagogique. Le Réel souhaitait de l'*opérationnalité*, mais le thème de stage avait en toile de fond une réflexion constante sur ses finalités et ses difficultés d'application. Il était donc nécessaire que je me penche sur les différents enjeux impliqués dans une telle démarche. Je pense que je n'ai pas été assez efficace, quant à l'établissement des priorités du stage en concertation avec mes commanditaires. J'ai fait des choix avec une certaine autonomie dans mon travail, tout en pouvant solliciter à tout moment mes maîtres de stage (ainsi que mon tuteur pédagogique). Ils n'ont pas tous été fait en concertation. Je ne peux pas affirmer que mes résultats leur conviennent, puisque nous n'avons pas encore pris le temps de faire le bilan de stage nécessaire pour en discuter (mais cela est bien sûr prévu).

Bien que je sent que je n'ai pas été suffisamment efficace sur certains aspects du stage, je peux quand même dire que je suis satisfait du travail accompli. La démarche qualité a pris forme et plusieurs documents la structurant ont été rédigés. Il s'agit seulement de versions de travail, mais je sais que le Réel va continuer ce travail. En quelque sorte, *j'ai apporté ma pierre à l'édifice !*

Mais pas seulement, car en parallèle de ma thématique de stage, j'ai apprécié pouvoir observer et être impliqué dans certaines actions menées par le Réel (JDEE, formation tableau de bord, réunion de préparation JDE3D, réunion multi-sites des réseaux...). En plus de ces observations et de ces implications, le travail mené au sein Réel m'a permis de développer différentes compétences, auxquelles je vais faire référence dans la partie suivante.

## **Retour sur la formation**

Pour élaborer la démarche qualité du Réel pendant ce stage de formation, j'ai été amené à effectuer différentes missions qu'un animateur-coordonateur de réseaux peut réaliser au quotidien. La licence professionnelle de Coordination de projet en EEDD, en Réseau (LP CEEDDR, cf. annexe 24) que j'ai suivie cette année, forme justement à ce métier. Mon stage a logiquement permis d'exploiter les connaissances et d'appliquer les compétences qu'elle m'a permis d'acquérir. Etant donné que je suis resté sur le même territoire, j'ai pu connaître d'avantage ses enjeux, ses politiques et ses acteurs, avec lesquels j'ai été amené à échanger, discuter, négocier, constatant *in situ* les différentes stratégies en présence. Mon thème de stage lié à des notions éducatives, m'ont servi à aller approfondir certains concepts pédagogiques abordés en cours. Chose importante pour un coordinateur de réseau, j'ai pu mettre en place des pratiques participatives lors d'un atelier et intervenir en réunion de partenaires d'horizons variés. Concrètement, j'ai conçu des outils et j'ai synthétisé de multiples ressources, que j'allais chercher directement auprès des autres réseaux territoriaux.

J'estime donc que ce stage correspondait bien à la formation, et qu'il m'a vraiment servi à mettre en pratique les enseignements théoriques, à acquérir de l'autonomie, à travailler en partenariat et à m'intégrer au sein du milieu professionnel.

## Conclusion

Tout d'abord, je peux dire que personnellement, ce stage m'a beaucoup apporté, puisque j'ai pu exploiter pleinement ma formation, en vue d'une véritable insertion dans le monde professionnelle. J'ai été amené à utiliser les connaissances en sciences de l'éducation et en pédagogie de projet, et à mettre en oeuvre les compétences en méthode participative et en communication. J'ai pu réellement voir ce qu'était le métier de coordinateur de réseau avec ses difficultés de définition des priorités et de répartition du temps de travail.

Mettre en place une démarche d'engagement d'amélioration continue de la qualité pédagogique au sein d'un réseau d'acteur en éducation à l'environnement suscite de nombreuses questions quant à ses finalités et aux concepts sous-jacent, ainsi qu'à la méthodologie à mettre en oeuvre pour sa mise en route. Ce stage fut donc riche au niveau de la réflexion à mener, depuis la conception initiale de la démarche jusqu'à la création des outils qui la composent.

Tout au long de ce rapport, différentes questions ont donc été soulevées. On a pu voir, par exemple, que l'engagement des membres d'un réseau reposait sur des valeurs communes qui prenaient sens dans l'action. Par effet miroir, elles donnent du sens à l'action. Mais pour cela, il est nécessaire de les valoriser et de les expliciter à travers un projet commun, afin de pouvoir les revendiquer collectivement. C'était un des objectifs principaux du stage, qui a pris la forme d'une Charte d'adhésion et d'une Convention d'engagement. Mais cela pourrait être complété par la rédaction du projet associatif du Réel.

En plus des valeurs, des principes éducatifs et des missions du Réel, il a été mené une réflexion sur la place et le rôle que joue l'évaluation dans une telle démarche. Dans ce rapport, on a pu retrouver différents éléments et ressources alimentants cette réflexion. On a constaté que l'évaluation ne doit pas être répressive et exclure les acteurs, comme cela peut être le cas avec les agréments de l'Inspection Académique de Lozère, qui soulèvent alors des questions déontologiques et politiques. L'évaluation ne peut pas non plus être un contrôle, puisqu'il n'existe pas de comparaison possible avec un référentiel unique d'éducation à l'environnement, qui s'exprime heureusement dans sa diversité.

Pour véritablement intégrer l'évaluation dans une démarche de progression de la qualité pédagogique, les recherches menées durant ce stage ont conduit à se dire qu'il était impératif d'impliquer les acteurs, afin qu'ils analysent eux-mêmes leurs propres actions au milieu de celles des autres, dans une logique transversale.

La mise en place d'un dispositif d'évaluation participatif nécessite une méthodologie commune par l'élaboration d'une *panoplie* d'outils, mais ne peut fournir de *recettes toute-faites*. Le Réel a pour rôle d'aider et soutenir les acteurs dans leur professionnalisation. Les outils proposés par ce stage veulent susciter une prise de recul des acteurs de terrain, en vue d'améliorer leurs pratiques. Ce ne sont que des outils qui peuvent aider l'évaluation. On a pu voir dans ce

rapport que la posture réflexive se nourrit surtout de rencontres et d'échanges d'expériences. Le Réel doit donc continuer à proposer des espaces et des temps de co-formations et d'analyse de pratique collective. Cela semble important que le Réel institue des Rencontres réseaux, qui pourront ainsi devenir un rendez-vous habituel pour les adhérents.

Les acteurs du Réel semblent avoir pleinement conscience que la formation continue est primordiale pour progresser dans ses pratiques, puisque lorsqu'on leur parle de démarche progrès, la formation est leur représentation première. Cependant, le GRAINE L-R, qui coordonne le dispositif régional de formation continue, n'arrive pas à mobiliser les acteurs du territoire. Afin de consolider la démarche qualité du Réel, il reste donc un chantier à mener pour mobiliser les acteurs à participer à ces formations faites sur mesure.

Tout au long de ce rapport, on a donc vu les raisons qu'un acteur a à *s'obliger* à intégrer cette démarche collective d'amélioration de la qualité pédagogique. Ils ne leur restent maintenant qu'à définir leurs envies de se mettre en marche, et donc à savoir si ils sont vraiment motivés et prêt à se remettre en cause pour améliorer leurs pratiques. D'après les nombreux échanges et discussions sur le sujet avec les adhérents, je n'ai pas ressenti une déresponsabilisation des acteurs face à l'évaluation, comme il a été évoqué dans ce rapport. Il semble évident que cette envie d'agir s'exprime déjà, notamment par la disponibilité des membres du Réel, ainsi que par les moyens qu'ils consacrent à la mise en œuvre de cette démarche.

Comme j'ai pu le répéter, une démarche est en mouvement, et ce mouvement est ici bien engagé. Le Réel continue donc sa route, déjà empruntée par certains. Et il semblerait que différents partenaires de la région lui emboitent le pas, et enrichissent cette démarche par leurs regards et leurs compétences. Chacun est le bienvenu sur ce chemin de l'amélioration de la qualité pédagogique.

*Prenez de bonnes chaussures, la route sera longue...*

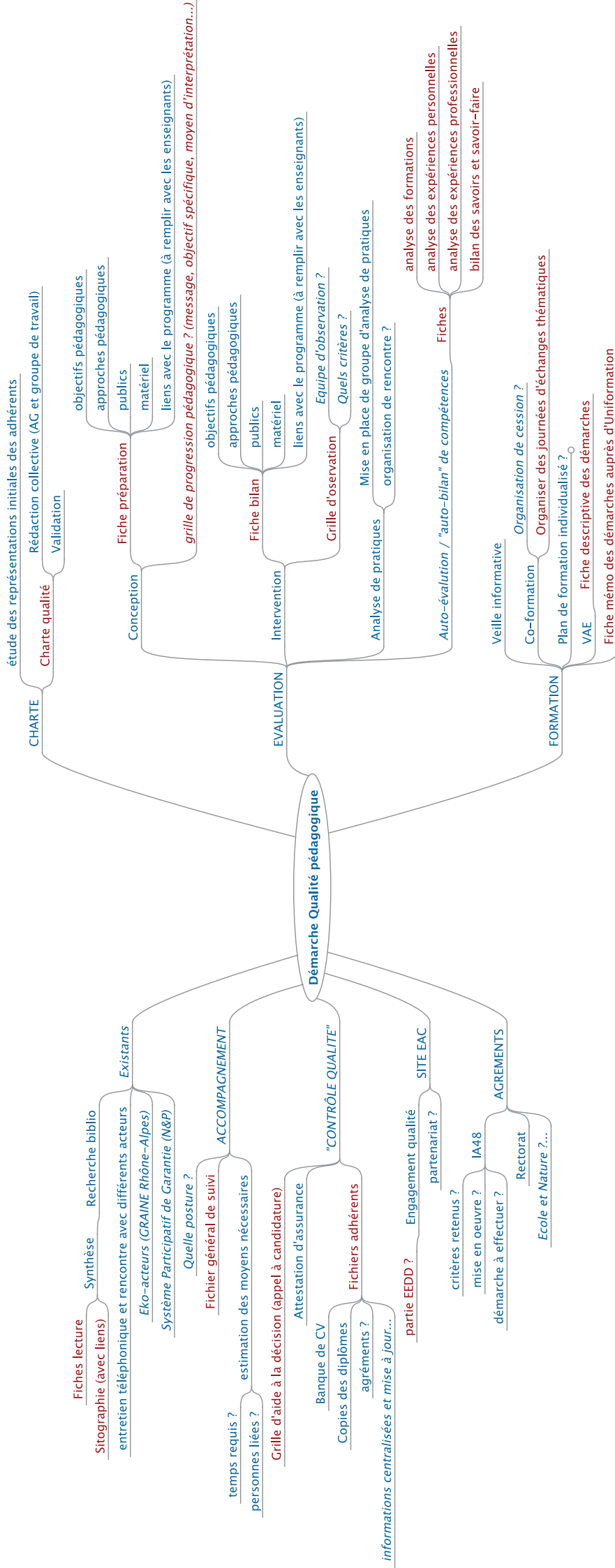




## Sommaire des annexes

Page	pdf	N°
36	44	1. Tableau présentant la nature du travail du Réel
37	45	2. Carte heuristique du travail à effectuer pour le stage
38	46	3. Arbre à objectifs de la démarche d'engagement du Réel
39	47	4. Compte-rendu de la réunion du CA du Réel du 23 novembre 2010
43	51	5. Échéancier de la démarche d'expérimentation qualité du Réel
45	53	6. États des lieux des structures menant des actions similaires
50	58	7. Zoom sur trois démarches qualité
52	60	8. Revue de Chartes d'autres structures
63	71	9. Tableau synthétique du regroupement des représentations des adhérents
65	73	10. Document de présentation de <i>ce que pourrait être</i> la démarche d'engagement qualité du Réel
67	75	11. Compte-rendu de l'atelier mené lors de l'AG du Réel, le 15 avril 2011
71	79	12. Version de travail de la Charte du Réel
75	83	13. Version de travail de la Convention d'Engagement
78	86	14. Éléments de synthèse de ressources concernant l'évaluation
81	89	15. Extraits de publications concernant différentes conceptions et types d'évaluation en éducation à l'environnement
83	91	16. Fiche de préparation (scolaire et hors scolaire)
87	95	17. Fiche bilan (scolaire et hors scolaire)
91	99	18. Fiche de suivi de projet
96	104	19. Grille d'observation d'une séance
98	106	20. Grille d'aide à la décision concernant les appels à candidature
101	109	21. Questionnaires bilan
103	111	22. Fiche de présentation des phases d'une GFAPP
105	113	23. Diaporama de présentation à la réunion Convention Cadre Régionale
111	119	24. Présentation de la licence professionnelle CEEDDR (emplois et compétences)

Nature du travail			
Représentation et animation politique	Représentations infra départementales	A11	Pays Gorges Causses Cévennes
		A12	Pays des Sources
		A13	Pays du Gévaudan
		A14	GAL Terre de vie
		A15	Asso. Quoi de neuf (insertion sociale)
		A16	Commission culture/éducation du PNC/charte
		A17	Commission Environnement Mairie de Florac
		A18	CEL Com Com Florac
		A19	Autres
	Représentations départementales	A20	Commission Prest Education Nationale
		A21	Bilan Carbone CG 48
		A22	réunions de rentrée des directeurs
Représentations régionales	A23	Autres	
	A24	Convention Cadre EEDD	
	A25	GRAINE LR / réseaux LR	
Représentations nationales	A26	Autres	
	A27	Réseau Ecole et Nature	
	A28	Autres	
Ressources et dispositifs pédagogiques	Conception outils pédagogiques	B11	Outil pédagogique Act'eau
		B12	Autres
	Dispositifs péda départemental	B13	Fête de l'eau / fédé de pêche
		B14	Contrat de rivière Tarn-Amont
		B15	Programme WET
		B16	la JDEE
		B17	Contrat Education Environnement Lozère
		B18	Campagne départementale "Tri des déchets"
		B19	Autres
	Centre ressource	B20	animation et gestion
Autres	B21	Autres	
Accompagnement, formation, professionnalisation et évaluation	animations thématiques	C11	Accompagnements 21 : collèges
		C12	Collectif Alimentation
		C13	Jardin à l'école
		C14	location Gobelets
		C15	Projet Toilettes sèches
		C16	autres
	Rencontres EE	C17	Rencontres du Réseau / AG
	professionnalisation	C18	formation licence pro, stage / BTS GPN
		C19	formation avec Louis Espinassous
		C20	accueil et conseil sur les métiers
		C21	Evaluation / agrément
		C22	Catalogue de l'offre EEDD
C23		Portail internet EEDD / CDDP	
Autres	C24	Autres	
C25	Autres		
Communication et information	Communication et information	D11	Gestion site Internet Réel 48
		D12	Lettre annuelle du Réel 48
		D13	liste de diffusion / veille information EEDD
		D14	plaquettes et annuaire des acteurs
		D15	Baie du Graine
		D17	Forums, stands, événements
		D18	Rapports d'activités commun, réseaux EE LR
		D19	Plan et relation média
D20	Autres		
Vie associative et fonctionnement	Vie associative et fonctionnement	E11	Administration et coordination générale
		E12	Comptabilité et gestion financière
		E13	gestion du local
		E14	Equipe / ressources humaines
		E15	Adhérents / Assemblée Générale
		E16	CA / Bureau
		E17	Autres



Valoriser la qualité des actions d'éducation à l'environnement et les développer sur le territoire

Aider et stimuler la prise de recul et l'analyse des pratiques en éducation à l'environnement

Formaliser un accompagnement à la professionnalisation des acteurs

Dynamiser le réseau et structurer les professionnels et acteurs de l'EEDD

## Mise en place et appropriation d'une démarche d'engagement d'amélioration continue de la qualité pédagogique par les acteurs du Réel

### La charte d'engagement éthique est signée par les adhérents du réseau

- Recueillir les représentations et les propositions des adhérents
- Rédiger et proposer une trame de la charte et des modalités de fonctionnement de la démarche
- Animer des ateliers pour co-construire la charte et la démarche
- Valider collectivement la charte et la démarche

### Des rencontres réseau sur différents sujets sont planifiées

- Formaliser et organiser des temps d'échanges entre adhérents
- Animer des groupes de travail selon les besoins des acteurs
- Proposer des séances de co-formation et d'analyse de pratiques
- Faire une synthèse de ce qui s'est dit afin de laisser une trace, voir d'initier de nouveau projet

### Un dispositif de formation est proposé aux acteurs

- Répertorier les besoins en formation des acteurs
- Estimer les possibilités de co-formation interne au réseau
- Faire appel à des intervenants extérieurs
- Travailler avec les intervenants sur l'offre de formation
- Planifier les différentes sessions
- Aider aux démarches administratives liées aux formations

### Différents outils d'évaluation et autres ressources méthodologiques sont mis à disposition des acteurs

- S'intéresser aux dispositifs existants au sein d'autres réseaux
- Synthétiser des ressources documentaires
- Rédaction, test, amélioration et validation des outils proposés



## Compte-rendu de la réunion du CA du Réel 23 novembre 2010, 19h, Local de l'ALEPE, Balsièges

Présents : Laurence Bellion, Magali Maussière, Sandrine Cendrier, Claudine Albouy, Marie-Laure Girault, Annabel Reynaud, Laurane Manas, Vincent Le Gall, David Constantin, Sébastien Cabane.

Excusées : Irène Delaporte, Olivier Kania.

### Ordre du jour

- Amélioration de la qualité pédagogique des interventions en EEDD : pourquoi ? comment ? des formations ? : un chantier pour l'AG 2011 : C'est l'occasion de présenter à Vincent, stagiaire sur ce sujet, votre opinion et vos attentes quant à la mise en place d'outils, de formations, d'évaluations.
- Présentation et discussion sur le budget prévisionnel du Réel 2011 : de quelle manière le Réel" investi" dans l'avenir.
- JDEE : Quel lieu ? Qu'est qu'on propose aux BTS (19 mai? fête de la nature? ou pas ?)
- Le site Internet (reel48.org) et de son évolution : Valider la proposition d'insérer la rubrique 'annuaire des adhérents' sur le modèle des fiches «.tel» Choisir les éléments de l'infobulle dans la carte de localisation des acteurs et le nom de domaine du «.tel» parmi (eedd, reel, reel48 ?)
- Évolution du profil de poste de remplacement d'Annabel : secrétariat ou développement de projet ?
- Schéma départemental de l'EEDD : une proposition pour le CG 48
- Point sur l'avancement des projets : Centre de ressources, les jardins à l'école, sensibilisation Compostage, Biodiversité, Du local dans l'assiette...
- Bilan de la Journée Départementale des établissements en Démarche de Durable : quelles perspectives d'actions ?

### Échanges

La réunion a débuté par un tour de table, afin de présenter «l'équipe du Réel» à Vincent (nouveau stagiaire) et à Fabrice (nouvel animateur de l'ALEPE).

Relecture et discussions autour du relevé de décisions du dernier CA, pour info :

- Faire passer la convention cadre régionale pour la faire relire aux membres du Conseil d'administration (reste à faire).
- Le Réel met à disposition deux animateurs (Claudine et Didier) lors des journées 'Déchets' les 26 et 27 novembre, à Mende. (service gratuit pour le CG cette année). *Claudine s'était proposée pour intervenir bénévolement sur cette journée, mais finalement nous décidons de la rémunérer.*
- Concernant notre envie de formaliser avec le CG un nouveau document écrit (type schéma ou charte de l'EEDD en Lozère), le CG semble aussi motivé, Olivier doit travailler sur le contenu.
- Organiser des rendez-vous entre les administrateurs du Réel et les conseillers généraux de Lozère (cela se fera suite à la rédaction d'un projet de charte, évoqué dans le point précédent).
- Achat d'un nouvel ordinateur (nous sommes en attente d'un devis pour un 'mac' fixe).
- Relance du collectif pour l'organisation du nouveau 'printemps de l'éco-tourisme' 2011 ? Non, pas pour cette année, cela nous demanderait trop de temps de travail.

Le relevé de décision du CA du 14 septembre 2010 est approuvé.

– Valorisation du temps de travail des membres du réseau :

Les adhérents soumettent le besoin de poser un cadre sur le temps de travail passé à l'émergence de nouveaux projets. Le travail d'exploration est quelque chose d'important pour que le réseau continue à mener des actions sur le département. Plusieurs membres du réseau suivent l'évolution des projets de manière bénévole, il faudrait définir à partir de quand on estime que leur travail doit être rémunéré (et ce que l'on attend d'eux ? sur quelle durée ?).

*Nous décidons de travailler sur ce sujet et de préparer un document (cahier des charges d'appel à candidatures + modèle de convention ?) à valider à la prochaine assemblée générale qui servirait dans le cadre de missions prospectives thématiques. Il viendrait en complément de l'appel à candidature classique 'coordination ou animation' (il s'agirait d'une mission sur le long terme, qui se finaliserait, entre autre par le rendu d'un rapport).*

*Nous décidons aussi d'être plus attentif à l'évolution des projets, afin de pouvoir proposer plus de missions aux membres.*

– **Bilan financier 2010 ajusté**

Sandrine nous a présenté le compte de résultat 2010 prévisionnel du Réel ajusté et comparé à celui de 2009. Cette année, il semble que le bilan est à peu près équilibré, le solde prévisionnel est de -428€ sur un budget global de 107310€. Il n'y a pas de problème particulier. *Il serait intéressant d'ajouter une colonne au tableau en indiquant les charges et produits prévisionnels de 2011.*

– **Remplacement d'Annabel, quel poste ?**

Sachant que nos finances ne sont pas illimitées et que ne savons pas encore si un nouveau type de contrat aidé pourra nous être profitable, *nous décidons de nous donner du temps avant de nous lancer dans un nouveau recrutement. Il faut d'abord faire le point sur les projets, les activités, les finances en cours et à venir ainsi que sur le profil de poste et les pistes budgétaires.*

*Une alternative possible : le CBE cherche à mutualiser un emploi sur la gestion des fonds européens (1jr/semaine).*

– **Démarche qualité/ amélioration des interventions du Réel**

Vincent a interpellé les membres du Réel au sujet de sa problématique de stage : L'amélioration de la qualité pédagogique des interventions en EEDD.

° Il lui a été indiqué qu'un premier travail a déjà été effectué dans le sens du contrôle de la qualité des intervenants au sein du réseau. Notamment le fait de demander systématiquement le CV, les copies des diplômes et les attestations d'assurance, à tous les professionnels qui sont amenés à intervenir pour le Réel. Une grille d'aide à la décision pour départager les postulants aux appels à candidature a aussi été mise au point.

° Un débat s'est déroulé sur l'évaluation des animateurs et des animations. Si l'intérêt pour chaque animateur d'évaluer son travail et de faire le point sur ses compétences est clair, cette démarche personnelle est difficile à imposer. *Mais le Réel pourrait être attentif et insister sur ce point dans le texte des missions qu'il confie à des adhérents.* Dans l'idéal, l'animateur doit respecter les termes de sa mission et tenir compte des critiques de son public.

Même si l'auto-évaluation et l'évaluation par le public ne sont pas toujours très pertinentes, il semble indispensable qu'un temps d'évaluation par le public soit inclus dans le temps d'animation et qu'un deuxième niveau d'évaluation soit réalisé avec les animateurs.

*Pour améliorer la crédibilité du Réel, nous évoquons la mise en place d'un système d'inter-évaluation (sur le principe du Système Participatif de Garantie de Nature & Progrès Lozère) avec des visites faites par les membres du réseau, une grille commune de points à contrôler..*

° Il semble qu'à la création de l'association, un règlement intérieur ai été rédigé, il concernait les engagements des adhérents envers l'association. *Il semble important à tous que les adhérents soient fidèles aux principes fondateurs du Réel. Il faudrait trouver une façon de formaliser cela : signer un règlement, mener une action désintéressée ?*

° Une mise en garde a été formulée au sujet de la formation des professionnels. Le Réel n'a pas pour objectif de faire de la formation initiale, ce qu'il peut apporter, c'est de la formation ou de la co-formation sur des besoins ponctuels identifiés. Le GRAINE LR et le Réseau École et Nature sont là pour ça, ils sont d'ailleurs intéressés pour recenser nos besoins en formation. *Il serait bien de mettre en place une veille informative sur les différentes formations en EEDD, visible sur le site Internet.*



° Pour information, l'obligation d'agrément de l'éducation nationale pour intervenir dans les établissements scolaires est une particularité de notre département. Une réunion d'information sur ce sujet a déjà été organisée en 2009 par l'éducation nationale avec les animateurs du Réel.

° Vincent propose d'organiser un atelier autour de la construction de la charte de qualité, lors de l'AG 2011. Nous le prévenons qu'un atelier similaire s'est tenu l'année passée, qui a permis d'amorcer la réflexion. Si l'on ne veut pas tourner en rond lors de la prochaine AG il est donc proposé que Vincent travaille à l'élaboration d'outils concrets et d'une méthodologie pour avoir des ateliers constructifs dans l'idée d'une mise en œuvre dès l'automne 2011.

#### – L'annuaire dans le site Internet

Le 'web-master' nous propose de créer les pages de l'annuaire des adhérents sur un récent outil en ligne appelé «.tel». L'éducation à l'environnement n'étant pas une activité commerciale, les adhérents ne voient pas vraiment l'intérêt de leur visibilité sur les 'smart phone' ni des applications interactives possibles.

*Nous décidons d'accepter la proposition de Philippe Montalbetti (posséder un nom de domaine «eedd.tel» dans lequel figurera l'annuaire des adhérents) mais de lui demander aussi le travail initialement prévu (créer des fiches détaillées consultables sur notre site Internet). Dans l'infobulle qui sera présente sur la carte de localisation des acteurs, il faudra mettre un lien vers la fiche de chacun. Voté à l'unanimité moins deux abstentions.*

#### – La JDEE

Laurane nous présente un tableau comparatif des différents lieux susceptibles d'accueillir la prochaine JDEE. *Utopix est retenu en premier choix, pour son originalité, son accès simple et l'éventail des possibilités d'animation (faune, flore, patrimoine, énergie, géologie, préhistoire). En deuxième choix, nous retenons le VVF de Florac qui est aussi facilement accessible et spacieux.*

Concernant l'intervention des élèves de BTS GPN, *nous proposons de travailler avec eux lors de l'évènement de la Fête de la nature le 19 mai. Ainsi nous pourrions fixer la date de la JDEE au mois de juin. Il faut faire rapidement le point sur les moyens humains disponibles pour l'animation de la prochaine JDEE.*

#### – Bilan de la journée Départementale des E3D

Sandrine nous présente le 1er Bulletin des E3D qu'elle vient de réaliser. Le bilan de la JDE3D est satisfaisant au niveau du nombre de participant (5 lycées, 9 collèges, 2 classes de CM2). La journée s'est bien déroulée, le Conseil Général semble prêt à renouveler l'opération l'année prochaine. En remarque : il faudra être plus pointilleux sur l'organisation (ponctualité des groupes) en terme de transport et améliorer le contenu des ateliers pour que les éco-délégués s'approprient vraiment la démarche éco-école...

### Relevé de décision

- *Claudine s'était proposée pour intervenir bénévolement sur la journée de prévention des déchets le 26 novembre à Mende, mais finalement nous décidons de la rémunérer. (pas d'abus de bénévolat!)*

- *Dans le but de valoriser et d'encourager les initiatives des membres du réseau, nous décidons de préparer un modèle de convention qui servirait dans le cadre de missions prospectives thématiques. Nous décidons aussi d'être plus attentif à l'évolution des projets, afin de proposer plus de missions aux membres.*

- *Il serait intéressant d'ajouter une colonne au tableau du compte de résultat 2010 prévisionnel en indiquant les charges et produits prévisionnels de 2011.*

- *Claudine souhaite qu'il y ait une réunion de bilan de la campagne déchet qui réunisse l'ensemble des animateurs de la campagne. Il faudrait aussi présenter le bilan de cette campagne et les conclusions des animateurs au CA.*

- *Nous décidons de nous donner du temps avant de nous lancer dans un nouveau recrutement. Il d'abord faire le point sur les projets, les activités et les financements en cours et à venir. Une alternative possible : le CBE cherche à mutualiser un emploi sur la gestion des fonds européens (1jr/semaine)...*

- *Le Réel doit insister sur l'auto-évaluation de ses membres lorsqu'il les emploie. Nous pensons mettre en place un système d'inter-évaluation, avec des visites faites par les membres du réseau, une grille commune de points à contrôler...*

- *Il faut trouver une façon de formaliser l'engagement et la fidélité des adhérents aux principes du Réel : signer un règlement ? mener une action désintéressée ?...*
- *Il serait bien de mettre en place une veille informative sur les différentes formations en EEDD et qu'elle soit visible sur le site Internet du Réel.*
- *Concernant la mise en forme de l'annuaire des adhérents sur le site Internet, nous décidons d'accepter la proposition de Philippe Montalbetti (.tel) mais de lui demander aussi le travail initialement prévu (annuaire classique détaillé).*
- *Pour l'accueil de la prochaine JDEE, Utopix est retenu en premier choix, pour son originalité et son accès simple, en deuxième choix, nous retenons le VVF de Florac qui est aussi facilement accessible et spacieux. Nous décidons de nous passer des BTS lors de la JDEE mais de travailler avec eux lors de la fête de la nature le 19 mai. Il faut faire rapidement le point sur les moyens humains du Réel disponibles pour l'animation de la prochaine JDEE.*

## Démarche d'engagement d'amélioration continue de la qualité pédagogique

ACTION	Nbre jour	2010												2011											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>Action 1 Catalogue des acteurs EEDD en Lozère</b>	<b>46</b>	0	0	0	7	8	6	2	3	3	8	4	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
<b>Action 2 Charte d'engagement qualité pédagogique</b>	<b>25</b>	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	3	0	1	1	2	7	3	4	0	0	0	0	0	
<b>Action 3 Plateforme Éducation artistique et culturelle</b>	<b>10</b>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	1	3	1	0	0	0	0	0	0	
<b>Action 4 Accompagnement à la professionnalisation</b>	<b>54</b>	0	2	0	2	2	0	0	0	0	0	1	0	2	3	2	11	16	13	0	0	0	0	0	
<b>TOTAL PROJET</b>	<b>135</b>	0	2	3	11	10	6	2	3	3	8	9	2	4	8	6	21	20	17	0	0	0	0	0	

### Échéancier détaillé

ACTIONS DETAILLEES	Nbre jour	2010												2011											
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<b>Action 1 Catalogue des acteurs EEDD en Lozère</b>	<b>46</b>	0	0	0	7	8	6	2	3	3	8	4	1	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	
A101 Enquête auprès des adhérents (mails, téléphone)	3				3																				
A102 Élaboration de la charte graphique	4				4																				
A103 Compilation des données (infos existantes, enquête...)	4				4																				
A104 Rédaction des fiches acteurs	12				4	6	2																		
A105 Finition du catalogue (logo, photo, relecture, couverture...)	8								3	3	2														
A106 Édition de l'annuaire	4										4														
A107 Diffusion (envoi courrier, mise en ligne...)	4									2	2														
A108 Création de fiches "web" interactives	7										2	1		1	2	1									
<b>Action 2 Charte d'engagement qualité pédagogique</b>	<b>25</b>	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	3	0	1	1	2	7	3	4	0	0	0	0	0	
A201 Rédaction du "projet" (contexte, objectifs, moyens...)	3			2	1																				
A202 Concertation (atelier en AG « évaluation et agrémentation »)	1			1																					
A203 Inventaire des outils déjà créés au Réel48	1										1														
A204 États des lieux des démarches similaires	3										2			1											
A205 Étude des représentations initiales des adhérents	2													1	1										
A206 Rédaction d'une ébauche (plan, formulation...)	4														1	3									
A207 Animation d'une rédaction collective	8															4	2	2							
A208 Conception d'une charte graphique / mise en page	1																1								
A209 Phase de validation par l'ensemble des adhérents	2																	2							
<b>Action 3 Plateforme Éducation artistique et culturelle</b>	<b>10</b>	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	2	1	3	1	0	0	0	0	0	0	
A301 Réunion de travail (avec les partenaires et en interne)	4			1							1	1		1											
A302 Élaboration d'un plan adapté	1													1											
A303 Rédaction de la partie EEDD	3														1	2									
A304 Participation à la rédaction du "tronc commun"	2															1	1								
<b>Action 4 Accompagnement à la professionnalisation</b>	<b>54</b>	0	2	0	2	2	0	0	0	0	0	1	0	2	3	2	11	16	13	0	0	0	0	0	
A400 Coordination de la démarche qualité	11										1			2	1	1	2	4							
<b>A410 Évaluation</b>	<b>12</b>																								
A411 Réflexion menée sur les objectifs et les attentes	1															1									
A412 Création d'outils d'évaluation (fiches, grille d'analyse...)	7															3	2	2							
A413 Test avec certains adhérents	3																2	1							
A414 Validation du dispositif d'évaluation	1																		1						
<b>A420 Formations</b>	<b>16</b>																1								
A421 Inventaire des formations existantes	1																1								
A422 Incitation à la formation (diffusion de l'offre, espace formation...)	1													1											
A423 Formation proposée aux adhérents	0																								
A424 Ébauche d'un plan individuel de formation	3																1	2							
A425 Clarification du dispositif de la VAE	4																1	1	2						
A426 Création d'outils ("auto-bilan de compétences")	7																1	3	3						
<b>A430 Agrément de l'IA</b>	<b>9</b>																								
A431 Clarification du dispositif d'agrémentation	1																		1						
A432 Référencement des "cursus" individuels des adhérents	7		1		2	2													2						
A433 Démarche de reconnaissance institutionnelle	1		1																						
<b>A440 Tableau de bord / Convention Cadre</b>	<b>6</b>																								
A441 Formation par le GRAINE L-R	4													1	1	1	1								
A442 Lancement (accompagnement, suivi, modérateur...)	1																1								
A443 Présentation d'un travail de synthèse	1																			1					



## Etat des lieux d'actions en lien avec le thème de stage menées sur d'autres territoires

Liste : [Les réseaux territoriaux en éducation à l'environnement en France](#)

### RESEAU NATIONAL

- Réseaux École et Nature :

" Un objectif général : **faire progresser l'éducation à l'environnement** dans la perspective d'un développement durable. En termes de **qualité des pratiques** [...]"

[Charte École et Nature](#), **philosophie, finalité, objectifs** (1998) :

" **Estimer la " qualité " d'une éducation est une démarche délicate que chaque acteur de l'éducation à l'environnement doit pouvoir construire individuellement selon ses approches.** Le propos du réseau Ecole et nature n'est pas de départager une "bonne" éducation d'une "mauvaise" mais de faciliter cette démarche de recherche de qualité qui **demande du temps**, de la **réflexion**, de la **formation**, de l'**expérimentation**, des **moyens**, des **outils**, et la **référence permanente à des valeurs communes.** "

→ Quelques thèmes de travail en recherche, formation, échange, réflexion et outils s'envisagent au sein du réseau autour de nombreuses thématiques, comme par exemple " *la pertinence des objectifs* ", " *la capacité d'évaluation, et la prise de recul.* ", " *les méthodes et les démarches (recherche, expérimentation, compétences)* "...

→ [Fiches repères sur les formations en EE](#)

→ [Calendrier des formations en EE](#)

### RESEAUX REGIONAUX

- **GRAINE Languedoc-Roussillon** : [Evaluation qualitative des projets d'EE](#) en Languedoc-Roussillon (2002-03 et 2003-04) à destination des enseignants

→ Quels types d'action à évaluer ? Quels critères pour évaluer ?

Conclusions de l'enquête auprès des enseignants (2002-2003) :

« *Lorsque l'on fait la synthèse des conclusions des enseignants quant à leur projet d'éducation à l'environnement, on est frappé par l'immense place qui est donnée au **plaisir d'avoir motivé et impliqué les jeunes.** Reviennent très souvent des mots tels que valorisation, plaisir, épanouissement, intérêt, joie, même si pour certains, cela implique une autre approche pédagogique, l'élaboration d'un ruban pédagogique plus complexe. **Les remarques concernant l'environnement y sont plus rares.** »*

- **GRAINE Rhône-Alpes** : *Les Ekoacteurs* (<http://www.les-ekoacteurs.org/>)

[Engagements qualité 2010-2011](#) (à signer par les acteurs)

- L'engagement sur les **principes**, les **valeurs**, la **posture éducative** (En référence à la charte du GRAINE Rhône-Alpes)
- L'engagement sur la **qualité pédagogique des actions d'EEDD**
- L'engagement sur la **participation à la dynamique collective** du GRAINE

## Rhône-Alpes, réseau régional d'EEDD

- **GRAINE Centre** : [Convention cadre](#) E.E. en Région Centre  
Mise en œuvre d'un **référentiel régional de qualité de l'E.E.**  
→ [Livret d'accompagnement](#)  
*« Le référentiel régional de qualité de l'éducation à l'environnement en région Centre est une démarche de qualité proposée aux structures d'éducation à l'environnement de la région Centre (structures associatives ou collectivités sous réserve d'un agrément Education Nationale lié à un animateur). Cette démarche se met en œuvre par un engagement à respecter des critères de qualité au moyen d'une charte évolutive. Une commission se réunit deux fois par an pour sélectionner et valider les structures voulant être signataires. »*  
→ Le comité régional est composé de la DRE, la DRJS, la DRIRE, le Rectorat, la DRAF, la Région, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'ADEME.  
→ La [charte du GRAINE Centre](#)
- **GRAINE Poitou-Charentes** : ses membres ont rédigé lors des journées de l'environnement de 1992 [Charte de qualité](#) en éducation à l'environnement rédigée [Version de 1993](#) avec signataires (<http://www.grainepc.org/spip.php?article27>)
- **GRAINE Midi Pyrénées** : Charte réalisée en 2000 « document de référence qui a été créée afin de poser un cadre face à la diversité des champs d'actions abordés en éducation à l'environnement... » appelée également charte des valeurs mais [pas encore disponible en ligne](#).
- **GRAINE Lorraine** (<http://www.grainelorraine.org/>)  
Un de ces objectifs : « *S'engager avec ses membres dans une démarche de qualité pédagogique et éducative.* » → *Quels sont leurs moyens et leurs outils ?*
- **GRAINE Ile de France** : ne semble pas avoir rédigé une charte de qualité mais a un bulletin d'information " [La Plume](#) "(72 n°), ainsi qu'un [planning de formation](#).
- **GRAINE Pays de la Loire** : [Référentiel régional de qualité en EEDD](#), sorti en 1998, dont une [nouvelle version complète](#) (disponible en fichier Zip) a été inauguré en 2009. Il existe un comité de validation. [Plaque de présentation](#) de la démarche en ligne. Un des objectifs du GRAINE en 2009 : " *Coordonner une **démarche régionale de recherche de qualité** en éducation à l'environnement* "
- **GRAINE PACA** : [Charte du réseau](#), adoptée en 2003, dont " *les signataires s'inscrivent dans une **recherche de qualité** non seulement dans leurs **pratiques professionnelles** mais aussi dans leur **implication active à la vie du réseau.*** " (Fondements, Objectifs, Valeurs / savoirs-être et savoirs-faire). Propose des [journées d'échanges](#) et de professionnalisation
- **GRAINE Basse Normandie** : [Charte régionale](#) de l'éducation à l'environnement



a vu le jour en 1998. " Elle comporte 10 articles qui définissent ce qu'est l'éducation à l'environnement et dans quel contexte elle est appliquée en Basse-Normandie ", mais n'est pas un cadre à une démarche de qualité pédagogique. [Liste de formations](#) en Basse-Normandie et en France.

- **GRAINE Guyane** : [Charte évolutive](#) de l'éducation à l'environnement pour un développement durable. " Elle doit être pour les acteurs de l'EEDD, la feuille de route pour poursuivre et étendre la stratégie d'EEDD sur le territoire guyanais. Elle se doit de rassembler tous les acteurs autour de valeurs communes, de valoriser, favoriser et reconnaître le secteur EEDD en Guyane, de dynamiser le réseau, de favoriser un travail en partenariat entre les différents acteurs et de mettre à disposition des acteurs des critères concertés de qualité en termes de valeurs, de démarche et de méthode ...etc "
- **GRAINE Aquitaine** propose un [programme des formations](#) en EE
  - [Réseau Orfée](#) (Orientation, Ressources, Formation, E.E.) est l'espace ressources du GRAINE Aquitaine
  - **Comité Aquitain d'Éducation à l'Environnement (CAEE)** :  
Contact : 05 56 93 61 60 (général) / 05 56 93 61 49 (évaluation)
    - Une de leur 6 préconisations est de « **déterminer des protocoles communs pour l'évaluation des actions** »
    - Une **Charte EEDD** a été rédigée
    - Site présentant les [formations en environnement](#) en Aquitaine
    - Extrait de leurs [orientations](#) :
      - **Professionnaliser la filière en facilitant la mise en place de formations qualifiantes et diplômantes.**
        - En identifiant, recensant et relayant l'offre de formation
        - En facilitant la nouvelle offre de formation
      - **Encourager la pratique de l'évaluation des actions mises en œuvre sur les territoires.**
        - En impulsant une dynamique de **mutualisation des outils d'évaluation** pour les actions, les acteurs, les publics.
        - En co-construisant un **tableau de bord régional**.
        - En veillant à la **généralisation de l'évaluation auprès des acteurs**.
- **REEB** : Travail sur un projet de "[tableau de bord](#)" qui permettra de recueillir les données du travail réalisé par l'ensemble des acteurs de l'éducation à l'environnement. Met en place une [plateforme EEDD](#), composée des signataires (collectivités, agence de l'État et représentants associatifs) du [Plan Régional d'Action pour le développement de l'éducation à l'environnement 2005](#)  
" Pour faire progresser en quantité et en qualité l'éducation à l'environnement, nous devons **faire connaître les acteurs et les actions, organiser la formation de ces derniers et surtout mutualiser un certain nombre de moyens.** " (→ création d'outils tel qu'une **charte qualité**). [Fiche technique des formations en EE](#) : des flux RSS sur l'emploi et les formations sont disponibles via leur site.

→ Revue [Polyodes n°17](#) : *évaluer pour évoluer*

- **ARIENA** : [Charte d'adhésion](#) exposant les valeurs et les engagements de la structure et de ses adhérents. Propose des [formations](#).  
→ Le [label CINE](#) (Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement) est un " *label régional qui vise à garantir et à renforcer la qualité des actions des associations d'éducation à l'environnement. La qualité de l'éducation à l'environnement s'exprime par l'exemplarité recherchée dans les moyens humains et techniques mis en oeuvre (animateurs professionnels, outils pédagogiques, etc.), les bâtiments d'accueil (Haute Qualité environnementale, économies d'énergie, etc.), et les dispositions d'accueil réglementaires (agréments, sécurité, etc.).* "
- **Plateforme EEDD de Franche-Comté** propose à ses adhérents des [commissions d'échanges de pratiques](#)

## AUTRES

- **IFREE** : propose une [offre de formation](#) et rédige des [fiches thématiques](#), notamment une sur l'[évaluation dans l'EE](#).
- **INJEP** (Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire)  
**Accueils de mineurs** : [Repères pour une démarche qualité](#)  
→ Annexe 4 : 9 critères pour élaborer une démarche qualité  
→ Annexe 5 : Abrégé d'autoévaluation de la démarche qualité  
→ Annexe 6 : L'évaluation
- **DRJSCS Haute-Normandie** : [Instructions 2010](#) pour les chantiers de jeunes bénévoles de Haute-Normandie → *Quels sont leurs critères de qualité ?*  
« *La qualité du projet pédagogique sera favorisée par la démarche éducative, les préparations avant le chantier, les formations d'animateurs et l'encadrement. Pour répondre aux critères de qualité et à l'esprit d'un Chantier de Jeunes Bénévoles, l'association devra présenter un projet technique et pédagogique cohérent...* »

## AU NIVEAU NATIONAL

- **Grenelle de l'environnement** :  
[Rapport du groupe de travail interministeriel sur l'EDD](#) (26 janvier 2008) : plusieurs groupes de travail semblent avoir été mis en place (Charte nationale EDD, Agréments et labels, Évaluation ...)  
« *Afin de garantir la qualité pédagogique des actions, des intervenants et des personnes des procédures d'agrément et de certification pourront être mises en place et s'accompagner de signes de reconnaissance (agrément ou label EDD) répondant à un référentiel à déterminer de façon concertée (processus à ne pas assimiler à une norme ISO...). Cette identification de la qualité pédagogique sera requise des différents intervenants quel que soit leur statut. Un groupe de travail ad*

hoc pourra être mis en place pour **définir le référentiel.** »

« Comme tout domaine d'activité, comme toute politique publique **l'EDD se doit de disposer d'indicateurs permettant d'apprécier la pertinence, la qualité, l'efficacité et l'efficience des actions conduites.**

Les actions conduites jusqu'à présent ont principalement porté sur les inventaires et suivis quantitatifs nécessaires ; il faut les prolonger sur le plan qualitatif. **En matière d'éducation plus qu'ailleurs c'est la qualité de la démarche qui présente le plus d'intérêt et qui est la dimension la plus difficile à appréhender.** Plusieurs batteries d'indicateurs sont proposées mais, du point de vue des opérateurs, aucune ne semble pleinement satisfaisante. Il est donc proposé de conduire des **travaux de recherche visant à définir des indicateurs non seulement pertinents, mais surtout aisés à renseigner par les opérateurs et les pilotes des programmes d'action.** »

« Une **charte nationale** codifiant les modalités de partenariat est souhaitée par tous les acteurs. »

- **Conférence Internationale L'EDD en France** : avancées récentes et perspectives (27-28-29 octobre 2008 Bordeaux) *Agir ensemble pour éduquer au DD*  
[Bilan](#) de la France pour la période 2005-08 et propositions pour la période 2009-14
- **Stratégie nationale de développement durable 2010-2013** ne s'attarde pas sur les questions relatives à l'EEDD (ex : les mots " éducation à l'environnement ", " acteurs de l'éducation ", " pédagogie " ne sont pas cités...)
- **Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative DJEPVA**  
**Circulaire** du 23 septembre 2010 relative à la prise en compte des enjeux du développement durable dans les missions du champ jeunesse, éducation populaire et vie associative.  
→ « *Diagnostic régional et valorisation des bonnes pratiques* :  
Les **DRJSCS** contribueront à un diagnostic global afin de repérer les besoins, définir des enjeux régionaux [...] Ils pourront également **analyser les besoins de qualifications des acteurs et la liaison dans ce domaine avec les autres services certificateurs concernés, notamment les services de l'éducation nationale** et de l'agriculture. »  
→ « Un **appel à projets** sur la démarche de développement a été proposé aux associations JEP. Les projets soutenus ont porté sur trois axes prioritaires :  
- **Développement d'un plan de formation des équipes, cadres et bénévoles** »  
→ « L'abrogation du BEATEP AST Option environnement a conduit **la DJEPVA à engager, avec la direction des sports une réflexion sur les métiers et la filière de formation à l'EEDD.** »

## **Zoom sur trois démarches qualité**

### **Référentiel régional de qualité de l'éducation à l'environnement (GRAINE Centre)**



Le GRAINE Centre est missionné par la Convention Cadre pour la mise en oeuvre du Référentiel de Qualité de l'Education à l'Environnement en région Centre. Les objectifs de ce référentiel peuvent se résumer en trois mots : valoriser, connaître et accompagner. Cette démarche se met en oeuvre par un engagement à respecter des critères de qualité au moyen d'une charte évolutive. Une commission composée de différentes institutions se réunit deux fois par an pour sélectionner et valider les structures voulant être signataires, sous réserve que leurs animateurs aient l'agrément Education Nationale. En signant ce référentiel, les structures s'engagent à respecter des critères de qualité sur la préparation, les modalités d'évaluation et le déroulement de l'animation. Le GRAINE Centre propose un accompagnement aux structures signataires. Il n'existe pas de dispositif de financement couplé à cette démarche, mais il semblerait que ce référentiel deviendrait un critère pour pouvoir bénéficier d'une subvention de la part du Conseil Régional.

### **Référentiel régional de qualité de l'EEDD (GRAINE Pays de la Loire)**



C'est un outil d'évaluation créé par le GRAINE Pays de la Loire pour permettre aux structures signataires d'améliorer et de valoriser leurs prestations d'EEDD. Le référentiel comporte 3 niveaux accessibles pour chacun des 10 critères qui sont la participation à la vie du réseau, l'accueil du public sur la structure, la gestion du personnel et des bénévoles, la politique tarifaire, le projet éducatif et pédagogique, la préparation d'intervention, la formation pédagogique, la formation technique, le taux d'encadrement et l'évaluation. Une structure candidate doit au moins respecter le niveau 1 de tous les critères pour être signataire. Un comité de validation analyse les candidatures et évalue le niveau de la structure. Les associations signataires se retrouvent, une journée par an, pour effectuer un bilan, évaluer les besoins par rapport à certains critères difficiles à atteindre, et proposer un temps de formation par rapport à un thème choisi. Chaque structure signataire se voit remettre un document certifiant son attachement à pratiquer une éducation à l'environnement de qualité, avec un kit de communication pour valoriser son niveau.

## Dispositif *Les Ekoacteurs* (GRAINE Rhône-Alpes)



Ce dispositif pédagogique, apportant une aide financière, vise à impulser et à accompagner les projets d'éducation à l'environnement menés dans les établissements scolaires

(écoles et collèges) ainsi que les structures d'éducation non formelle (ACM, centres de loisirs, MJC, centres sociaux...) et d'éducation spécialisée (MECS, IMP...). Une convention de partenariat et un engagement qualité (faisant référence à la charte du GRAINE) est à signer pour chaque projet. Afin de toucher l'intégralité des financements (issues d'une demande groupée que le GRAINE redistribue), il est obligatoire de rendre l'ensemble des documents de bilan et d'évaluation demandés. L'engagement qualité se compose en trois parties : principes, valeurs, posture éducative / qualité pédagogique / dynamique de réseau. Un comité consultatif donne les orientations et garantit que les modalités et critères du dispositif correspondent aux exigences institutionnelles. C'est aussi l'instance qui se prononcera sur les projets déposés. Il faut être adhérent au GRAINE Rhône-Alpes pour pouvoir déposer un dossier, ce qui a attiré de nouveaux adhérents. Il semblerait que ces nouveaux venus soient intéressés par d'autres actions du GRAINE et ont intégré directement cette démarche d'amélioration dans leurs pratiques.

# REVUE DE CHARTES

## Les Ekoacteurs (GRAINE Rhône-Alpes)

**Engagement qualité** (4 pages détaillées + 1 page synthétique à signer)

<http://www.les-ekoacteurs.org/images/stories/ekoacteurs/ekoacteurs-engqualite.pdf>

### L'engagement sur les principes, les valeurs, la posture éducative

(En référence à la charte du GRAINE Rhône-Alpes)

**En tant qu'association adhérente au GRAINE, nous nous engageons à porter ces valeurs :**

- **Respect** de soi même, des autres, de l'environnement
- **Solidarité** entre les personnes, entre les générations, entre le sud et le nord
- **Responsabilité** de chacun et de tous en tant qu'acteurs du monde

**Pour :**

- Instituer un nouveau rapport au monde
- Éduquer à la citoyenneté

**En permettant aux participants de :**

- Connaître et comprendre
- Imaginer, créer, exprimer, expérimenter
- Prendre conscience, agir, vivre ensemble
- S'évaluer, se projeter, savoir devenir

### L'engagement sur la qualité pédagogique des actions d'EEDD

**En tant qu'éducateurs nous nous engageons à monter et développer des actions en respectant les points suivants :**

- Accompagner avant (construction)
- Accompagner pendant (déroulement)
- Accompagner après (valorisation, évaluation)
- Développer le partenariat et la coopération- Faciliter la participation et l'implication des participants
- Rendre possible la transdisciplinarité
- Favoriser l'apprentissage par l'action
- Viser des objectifs définis et diversifiés (savoirs, savoir-faire, savoir-être, ...)
- Ancrer nos interventions sur le territoire
- Encourager et permettre la pluralité des points de vue
- Développer un esprit critique
- Alternier méthodes et approches pédagogiques
- Avancer dans une volonté d'amélioration continue



L'engagement sur la participation à la dynamique collective du GRAINE Rhône-Alpes, réseau régional d'EEDD

En tant qu'acteurs du dispositif Les Ekoacteurs, nous nous engageons à participer à la dynamique collective en :

- Participant aux formations Les Ekoacteurs
- Mutualisant nos expériences
- Contribuant à l'amélioration qualitative du dispositif : réunions de bilan, évaluation...

## Réseaux École et Nature

Charte : philosophie, finalités, objectifs (19 pages - Août 1998)

### Pourquoi l'éducation à l'environnement ?

*Pour un épanouissement de l'individu, pour des sociétés de l'interaction et du respect mutuel, pour une planète riche et diversifiée ... pour aujourd'hui et pour l'avenir !*

### Des objectifs éducatifs

*Le projet du Réseau Ecole et Nature sur l'éducation à l'environnement se construit à partir des objectifs suivants :*

- un objectif de mieux-être individuel et collectif L'EE participe à la formation d'individus sereins, épanouis, émancipés, éveillés au monde, qui acceptent la différence et savent **construire dans l'échange**.
- un objectif comportemental. L'éducation doit également aider l'individu à l'acquisition de **nouvelles attitudes**, notamment de **respect**, vis à vis de lui-même, de son environnement, de la société et d'autrui... recherchant ainsi la **compatibilité avec le concept de développement durable**.
- un objectif méthodologique. Il s'agit d'acquérir des méthodes d'approche diversifiées, pour développer cette capacité à **observer**, à **comprendre**, **penser**, **imaginer**, et à **agir**, avec **créativité**, **lucidité**, **responsabilité** et **esprit critique**.
- un objectif notionnel. Une **connaissance objective** des phénomènes et des systèmes reste le support essentiel d'une **bonne appréhension des problèmes d'environnement**, notamment dans une perspective d'**aide à la décision** et à l'action.

Principes mis en évidence par l'expérience, la pratique éducative et la recherche :

- le **contact avec le terrain**
- l'importance d'une démarche **collective**
- une **vision large et plurielle**
- une formation **dans l'action**
- la **non hiérarchie**
- l'importance du **temps** et de l'**espace**
- l'absence de prosélytisme : éduquer avec attention plutôt qu'intention

Méthodes et approches diversifiées pour faire progresser l'éducation à l'environnement et à la citoyenneté. Les 4 **objectifs du réseau** :

1 - Faire progresser la qualité de l'éducation à l'environnement

*" Estimer la " qualité " d'une éducation est une démarche délicate que chaque acteur de l'éducation à l'environnement doit pouvoir construire individuellement selon ses approches. Le propos du réseau Ecole et nature n'est pas de départager une " bonne " éducation d'une " mauvaise " mais de faciliter cette démarche de recherche de qualité qui demande du temps, de la réflexion, de la formation, de l'expérimentation, des moyens, des outils, et la référence permanente à des valeurs communes. "*

2 - Faire progresser le volume d'actions d'éducation à l'environnement

*" L'ambition de l'éducation à l'environnement est de s'adresser au plus grand nombre et dans la durée, afin qu'elle prenne toute son efficacité. Tous devraient pouvoir y avoir accès, dans tous les moments de leur vie. "*

3 - Soutenir les activités des praticiens de l'Éducation à l'Environnement

*" En tant que réseau, Ecole et Nature se donne pour objectif d'aider les acteurs de l'éducation à l'environnement dans leur travail. "*

4 - Promouvoir l'éducation à l'environnement en général

*" Ecole et Nature a vocation d'être un des interlocuteurs privilégiés des partenaires institutionnels pour la définition de nouveaux programmes et actions d'Education à l'Environnement. "*

## **Membres du réseau**

### **Chantiers à mener**

*Pour répondre à ses objectifs, le réseau Ecole et Nature se propose d'être un lieu de rencontres et d'échanges, d'expérimentations et de recherches, de reconnaissance et d'actions.*

- La circulation des idées et la **réflexion collective**
- La **formation** des acteurs de l'EE et le soutien à leurs projets
- L'animation de **programmes de recherche**
- L'animation de dispositifs pédagogiques et la **mise à disposition d'outils**
- La **valorisation des ressources** d'éducation à l'environnement
- L'**information** sur l'éducation à l'environnement
- La **mise en cohérence** des actions et acteurs de l'éducation à l'environnement
- La **représentation** de l'EE française au niveau national et international

Une **méthodologie du partage** (" rédaction de ce document ")

*" Un réseau est par définition utile à tous ses membres. Il est avant tout un lieu de mutualisation (des réflexions, des pratiques, du poids politique, des ressources, des projets...). Il n'a pas pour vocation première de produire par lui-même, mais de mettre en commun ce que ses membres produisent, et de permettre à ses membres de produire et réfléchir ensemble. Son efficacité repose donc grandement sur sa capacité à mettre ses membres en relation, et à faire circuler tout ce qui peut circuler : information, réflexion, ressources, personnes... "*

Ce fonctionnement est basé sur :

- L'implication des membres en amont du choix des projets et actions
- La mobilisation des membres dans la réalisation des projets
- La mise en œuvre du principe d'aller / retour entre le réseau et ses membres
- Le respect par tous du principe de la diversité

*" Être efficace ensemble. "*

*" On n'adhère pas seulement à un réseau, on en est partie prenante. "*

## **ARIEN Alsace**

***Charte d'adhésion et de participation au réseau associatif de l'Ariena***

(2 pages - Juin 2007)

Valeurs partagées par l'Ariena et son réseau associatif

Objet, finalités, objectifs...

Présentation de l'Ariena

Les **engagements** de l'Ariena

*L'Ariena s'engage à assurer le fonctionnement en réseau de ses membres et à proposer :*

- *l'accompagnement des associations dans leurs projets d'EE,*
- *la mise en place de projets collectifs et de coopérations entre associations,*
- *un soutien dans les négociations ou les rapports institutionnels avec les différents partenaires,*
- *l'information et la promotion du réseau auprès des publics et des partenaires,*
- *des formations professionnelles, pédagogiques, techniques, comptables ou juridiques,*
- *l'organisation de journées d'études, de rencontres et de stages thématiques,*
- *des outils et dispositifs pédagogiques adaptés et de dimension régionale,*
- *l'expérimentation, le développement et l'évaluation de nouveaux projets éducatifs.*

### Les engagements des associations membres :

" Chaque membre s'engage à *respecter les principes ci-dessous dans un esprit de réseau. Ces principes n'affectent pas l'autonomie de l'association et la maîtrise de son projet associatif.* "

Le réseau associatif est un espace de construction collective. Les associations s'engagent, dans la mesure de leurs moyens, à :

- participer activement à la **vie associative** de l'Ariena,
- participer activement aux **travaux collectifs** du réseau,
- **mutualiser les compétences, les savoir-faire, les outils**, etc.

Le réseau associatif est un espace d'échange d'information. Les associations s'engagent à :

- contribuer à la **bonne diffusion de l'information** au sein du réseau à travers leurs propres outils de communication et ceux de l'Ariena,
- **répondre aux sollicitations des membres** du réseau concernant leurs propres fonctionnement et savoir-faire,
- ne pas utiliser les moyens de communication du réseau à des fins relevant d'intérêts personnels.

Le réseau associatif est un espace de coopération et non de concurrence. Les associations s'engagent à :

- **s'informer mutuellement** de tout projet susceptible de concerner une autre structure du réseau tant du point de vue territorial que thématique. Un accord écrit pourra être établi en cas de coopération.
- **respecter une cohérence tarifaire régionale** de l'éducation à la nature et à l'environnement afin de favoriser l'accès à tous les publics et de ne pas mettre en péril l'équilibre financier des associations du réseau,
- **défendre le principe de conventionnement** dans les relations avec les partenaires publics et privés (subvention, mécénat, etc.), considérant que l'éducation à la nature et à l'environnement n'est pas un bien marchand.

Le réseau associatif est un espace de solidarité. Les associations s'engagent à :

- **promouvoir l'EE** tant pour leur propre structure que **pour l'ensemble du réseau**,
- à **être solidaires** entre-elles. Elles peuvent soutenir et aider, dans la mesure de leurs moyens, une autre association en difficulté.

Le réseau associatif s'appuie sur une pratique professionnelle et sur l'engagement bénévole. Les associations s'engagent à :

- **accroître les compétences** des salariés et des bénévoles,
- développer des projets d'EE **s'appuyant sur les animateurs du réseau Ariena**. Ces équipes professionnelles sont expérimentées, qualifiées et régulièrement formées à cet effet,

- utiliser des démarches et des outils de **pédagogie active**, afin de faire évoluer leurs pratiques,
- privilégier la notion de projet et son inscription dans la durée.

## **GRAINE Basse-Normandie**

### *Charte de l'éducation à l'environnement en Basse-Normandie*

*(1 page - fortement inspirée de la charte du GRAINE Poitou-Charentes...)*

#### 10 articles

1 : valeurs de respect de la vie et des écosystèmes, un droit pour tous ...

2 : *promouvoir un **développement économique et social durable** respectueux ...*

3 : ***solidarité** avec les générations présentes et futures, se fondant sur une **responsabilité mutuelle** et un **engagement commun**.*

4 : *L'Environnement recouvre les **relations d'interdépendance** ...*

5 : *L'EE se propose des **former des citoyens responsables** ...*

6 : *L'EE considère l'être humain dans sa globalité et son unicité et à son **épanouissement***

7 : *L'EE concerne **tout le champ éducatif** dans les temps de scolarité, de loisirs et de formation ... **pluralité des points de vue** et sans prosélytisme.*

8 : *L'EE intègre la **complexité**, favorise et utilise la **diversité des disciplines**, des **approches**, des **démarches de découverte**...*

9 : *L'EE nécessite l'**acquisition de connaissances** ... en mesure de générer des **propositions d'action** et de solutions.*

10 : *L'EE implique une **rigueur scientifique** ... La **formation des praticiens** ... projets respectant la **complémentarité des approches** et des **compétences**.*

## **GRAINE Poitou-Charentes**

### *Charte de qualité de l'éducation environnementale*

*(2 pages - 1992)*

#### 11 articles

1 L'EE ... **éducation globale et permanente**. Elle est un **droit pour tous**.

2 L'EE concerne **tout le champ éducatif** dans les temps de scolarité ou de formation et de loisirs.

3 L'EE relève de la **responsabilité de tous**, éducateurs et éduqués dans la **pluralité des points de vue** et sans prosélytisme.

4 L'Environnement, concept récent et évolutif, recouvre les **relations d'interdépendance** entre les êtres humains, leurs pratiques économiques, sociales, culturelles, et les composantes naturelles du milieu.

5 L'EE, intégrant la **complexité**, favorise et utilise la **diversité** : des **disciplines** (scientifiques et humanistes, ...), des **approches** (ludique, naturaliste, sensible, sensorielle...), des **démarches** (de découverte, expérimentale, analytique...), des **outils**

d'analyse et de synthèse (lecture du réel, représentation en système...)

6 L'EE nécessite l'**acquisition de connaissances** et contribue à leur structuration. Partant de **problématiques locales** et considérant la **vulnérabilité des milieux**, elle est en mesure de générer des **propositions de solutions et des actions**.

7 L'EE implique une **rigueur scientifique** ... **forger sa propre opinion** en prenant du recul par rapport aux événements et en évitant toute interprétation simpliste.

8 **Citoyenneté** ... développer des **attitudes responsables** face à nos actes quotidiens et à leurs conséquences.

9 L'EE ... s'appuie sur des méthodes faisant appel aux notions de projet, de contrat, d'**implication**, de **plaisir**, de **confiance**, de **solidarité**.

10 L'EE cherche à promouvoir les notions de **citoyenneté terrestre** et de **développement économique durable**, respectueux des équilibres écologiques.

11 La **formation des praticiens** de l'éducation environnementale doit leur permettre de **maîtriser des démarches actives**, de **concevoir des outils pédagogiques adaptés** aux différents publics. Ces démarches et outils visent à l'**appropriation des connaissances et des concepts** permettant de **mieux comprendre les enjeux** et d'y faire face. Cette formation les mettra en capacité de jouer un rôle d'initiateur, de médiateur dans la conception et la mise en œuvre de projets respectant la **complémentarité des approches et des compétences**. Les actions de formation utiliseront ces même méthodes dans le cadre d'un partenariat qui visera un **équilibre entre l'"éducatif" et l'"environnemental"**.

## **GRAINE PACA**

Charte du réseau (1 page - mai 2003)

" Introduction "

### **Fondement**

L'environnement ... interdépendance...

L'éducation à l'environnement a pour objectif la **formation des citoyens responsables de leur environnement et respectueux des équilibres planétaires** : écologiques, sociaux, culturels et économiques. ... **développement durable**.

L'éducation à l'environnement est une **mission exercée librement, sans aucun prosélytisme**, qui s'adressant à tous et à tous les âges de la vie.

L'éducation à l'environnement est assurée dans un **cadre formel ou non-formel** par des éducateurs qui sont aussi des

### **Objectifs**

- Permettre à chacun de **s'approprier les connaissances nécessaires à la compréhension de l'environnement** : richesse, fragilité, diversité et complexité.
- Favoriser le développement de **comportements responsables, autonomes** et



actifs au quotidien.

- Transmettre les valeurs indispensables au respect de la vie et à l'épanouissement de l'individu : démocratie, solidarité, tolérance, responsabilité, transparence, laïcité...
- Faire prendre conscience des enjeux dans la préservation des équilibres.

### Valeurs de l'EE

Des « savoir-être »

- Être **motivé** pour comprendre, connaître et faire partager
- **Écouter** et **respecter** avec sensibilité et ouverture
- Être **humble** et capable de **se remettre en question**
- Favoriser les **attitudes partenariales** et de **coopération**
- Être **responsable, citoyen** et **acteur**

Des « savoir-faire »

- Prendre en compte les **représentations initiales** de chaque participant
- Adapter la préparation aux objectifs, aux participants et au **contexte**
- Prendre en compte des **différents niveaux d'objectifs** (savoir, sav-faire, sav-être)
- Présenter **plusieurs points de vue**
- Valoriser l'**interdisciplinarité** et la **complémentarité** (...)
- Privilégier l'**importance du terrain**, du concret et de l'action
- Susciter la **curiosité** et l'**envie d'apprendre**
- Mettre en pratique des **pédagogies participatives**
- S'adapter aux participants, aux événements
- Favoriser l'**échange**, la **co-formation**, le travail en **petits groupes** et l'**autonomie** des participants
- S'assurer de la **cohérence** entre les objectifs et les moyens
- Réguler et **évaluer** tout au long de l'action

### Adhésion

*" Les membres du réseau adhèrent au GRAINE PACA et à sa charte dans le respect des principes de **démocratie participative**, de **diversité**, d'**absence de prépondérance entre ses membres de mise en commun des compétences**, dans un **esprit de partenariat**. "*

### **REEB**

Plan régional d'action pour le développement l'EE en Bretagne (13 pages - sept 2005)

## 1. Diversifier les publics

- 1.1. Développer l'EE dans le monde du **travail**
- 1.2. Développer l'EE dans le monde **scolaire**
- 1.3. Développer l'EE dans le monde des **loisirs**
- 1.4. Accompagner une démarche d'EE dans le **secteur social**
- 1.5. L'EE et le **grand public**

## 2. S'impliquer dans les territoires

- 2.1. **Inform**er et **former** les acteurs du territoire
- 2.2. **Mutualiser les compétences** pour construire des **projets territoriaux**
- 2.3. Construire une **démarche éducative** en accompagnement de chaque politique publique

## 3. Renforcer la connaissance et la recherche

- 3.1. Améliorer la connaissance et l'**innovation** en EE
- 3.2. Inscrire la recherche en EE dans la **transdisciplinarité**
- 3.3. Favoriser l'**appropriation des connaissances en construction** par le plus grand nombre

## 4. Favoriser l'organisation des acteurs

- 4.1. Identifier, soutenir et **développer les compétences des structures** pouvant œuvrer dans le champ de l'EE
- 4.2. Développer les **échanges entre les différents acteurs** de l'EE
- 4.3. Développer le **métier d'éducateur à l'environnement**
- 4.4. Favoriser les **relations sociales** au sein des structures d'EE

## GéeAude

### La Charte du Groupe d'Education à l'Environnement de l'Aude

(2 A4 recto-verso en format livret)

- Brève présentation (valeurs, missions, ressources...)
- Notre vision de l'EE
- Adhérer à GéeAude c'est quoi ? (démarche à double sens = je sème, je récolte)
- Comment ça fonctionne
- Témoignage

## Réseau ORFEE - GRAINE Aquitaine

*Formulaire d'inscription dans l'annuaire des « Acteurs de l'environnement et Outils Pédagogiques en Aquitaine » (10 pages)*

## Ceméa (Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active)

Charte qualité (5 pages)

[http://www.cemea.asso.fr/IMG/article\\_PDF/article\\_3245.pdf](http://www.cemea.asso.fr/IMG/article_PDF/article_3245.pdf)

Les Ceméa pensent que...

" Exercer les métiers de l'animation " c'est :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations,
- Favoriser le **développement des liens sociaux**,
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes,
- Soutenir la **transformation des dynamiques des territoires**,
- Contribuer au **développement du bénévolat et de la vie associative**,
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.

**Les animateurs professionnels ont une responsabilité sociale et politique** Ils s'engagent consciemment dans un projet de société par le choix explicite des méthodes qu'il mettent en oeuvre. **Ils sont capables de situer leur action dans les contextes et les dynamiques qui dépassent le seul cadre des structures où ils interviennent.** Ils inscrivent leur action dans les démarches de l'éducation populaire en s'adressant à tous les publics, et en agissant pour le développement et l'autonomie de ces publics.

- **La formation est permanente** Elle se poursuit après la validation d'un diplôme professionnel. Elle dure toute la vie professionnelle.
- **La formation contribue à la transformation des personnes** Elle dépasse la préparation technique d'un diplôme. Les choix de démarches effectués nécessitent une **implication personnelle** qui fait que chacun se voit autrement, se connaît mieux et se découvre de nouvelles capacités. Les parcours complets de formation, et pas seulement les diplômes en tant que tels, sont des moyens de **promotion individuelle et sociale des personnes**. La continuité de la formation et l'accompagnement dans cette continuité, sont des éléments importants dans ces dynamiques de transformation et donc de promotion.
- **La formation est un lieu de rencontre et de confrontation d'idées et de pratiques** Elle est un espace de laïcité où se vivent les différences par la tolérance qu'elle nécessite et par les **interrogations individuelles et collectives** qu'elle suscite.
- **La formation devrait être gratuite pour les participants** Cette gratuité est à chercher à travers les financements publics et des financements issus des organismes collecteurs pour ce qui concerne la formation professionnelle continue.
- **Les formations conduites en partenariat nécessitent une forte cohérence entre les projets des partenaires** Construire et conduire ces formations exige une **clarification des objectifs communs**, un accord sur les méthodes utilisées et

sur leur cohérence, un suivi et une **concertation** durant l'ensemble de la formation.

### **Les Ceméa s'engagent sur...**

- L'attention à la **qualité du cadre** matériel des formations
- La mise en oeuvre de **suivis personnalisés** en lien avec des projets personnels de formation
- Une conception et une pratique de la formation en alternance
- L'utilisation de **méthodes d'éducation active**
- L'aide au développement d'une identité professionnelle et d'un projet professionnel
- La **cohérence des équipes pédagogiques**
- La valorisation du rôle du groupe de personnes en formation

## EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Mots cités	Total de points	Nb fois cité	Moy. Pts	Personnes adhérentes														
				P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13	P14	P15
<b>Extérieur / Animations en extérieur / Immersion en extérieur / Immersion dans la nature / Terrain (2) / Sortie nature / Imprégnation</b>	31	8	3,88		4	4	4	4			5			4	6			
<b>Découverte (3) / Faire découvrir / Découverte de la nature et de la biodiversité</b>	19	5	3,8				3		3	5			4		4			
<b>Sensibilisation (2) / Sensibiliser au respect de la nature / Sensibilisation au respect de l'environnement / Respecter son environnement (la nature, les autres espèces vivantes)</b>	19	5	3,8	4	3				5				3					4
<b>Esprit de curiosité / Curiosité / Donner l'envie d'être curieux de Nature / Susciter l'envie de ...</b>	17	4	4,25						4				5		3		5	
<b>Pédagogie active (2) / Participation / Implication</b>	10	4	2,5			2						1		5	2			
<b>Prise de conscience (2) / Se remettre en cause - S'interroger</b>	9	3	3			5											1	3
<b>Responsabilité (3)</b>	9	3	3									5	1	3				
<b>Avenir / Génération future</b>	8	2	4													3		5
<b>Partage / Partager</b>	7	2	3,5									3					4	
<b>Plaisir (2)</b>	7	2	3,5									4	3					
<b>Transmission (2) / Partage des connaissances / Transmettre</b>	6	3	2										2				3	1
<b>Enfants / Jeunes générations (enfants, C. Loisirs, écoles)</b>	6	2	3	1	5													
<b>Sensibilité (utilisation des 5 sens pour une approche sensible de l'environnement) / Démarche sensible</b>	6	2	3				5							1				
<b>Expérience (2)</b>	5	2	2,5			3		2										
<b>Nature (vivre avec la ...) / Vivre en harmonie avec ce qui nous entoure</b>	5	2	2,5		1												4	
<b>Connaître et aimer la nature (les espèces et milieux naturels)</b>	5	1	5	5														
<b>Ensemble</b>	5	1	5					5										
<b>Epanouissement</b>	5	1	5														5	
<b>Animation / Animer</b>	4	2	2						2					2				
<b>Protéger / Protection</b>	4	2	2														2	2
<b>Société (méfaits/impact, pollution, changer les comportements et le regard de l'homme sur la nature) / Citoyenneté - Société (projet de...)</b>	4	2	2	3													1	
<b>Complexité</b>	4	1	4										4					
<b>Vulgarisation de connaissances scientifiques</b>	4	1	4								4							
<b>Information sur les problématiques et leurs impacts</b>	3	1	3								3							
<b>Pédagogie</b>	3	1	3					3										
<b>Plurielle dans les approches / Pluridisciplinaire dans les contenus</b>	3	1	3									3						
<b>Engagement / Engagement citoyen</b>	2	2	1				1						1					
<b>Acteurs (asso, structures, réseau éducatif)</b>	2	1	2	2														
<b>Comportements écocitoyens, législation et outils de protection, gestion patrimoniale</b>	2	1	2							2								
<b>Initiative</b>	2	1	2										2					
<b>Médiation</b>	2	1	2										2					
<b>Ouverture sur son environnement et sur le monde</b>	2	1	2		2													
<b>Recherche pour mieux comprendre</b>	2	1	2				2											
<b>Valeurs</b>	2	1	2														2	
<b>Accompagner l'apprentissage</b>	1	1	1						1									
<b>Développement durable</b>	1	1	1					1										
<b>Écologie</b>	1	1	1			1												
<b>Mission d'intérêt général au service de la société et des collectivités</b>	1	1	1							1								

## DEMARCHE DE PROGRES DE LA QUALITE PEDAGOGIQUE

Mots cités	Total de points	Nb fois cité	Moy. Pts	Personnes adhérentes														
				P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13	P14	P15
Formation (3) / Formation continue et veille pédagogique / Formation des acteurs / Se former	16	6	2,67			2		5	3	1				3		2		
Évaluation (2) / Évaluation (animateur et contenu transmis) / S'auto-évaluer	12	4	3	1				4			3			4				
Démarche intellectuelle / Réflexivité / Co-réflexion / Théorisation	11	4	2,75		4			2			2	3						
Professionnalisation (2)	10	2	5								5					5		
Aller vers l'analyse de sa pratique / Analyse de la pratique / Faire évoluer sa pratique / Analyse	9	4	2,25				2	2	4					1				
Aller vers des rencontres et échanges entre pédagogues (animateur, éducateur, professeur) / Échanges (avec d'autres "éducateurs à l'environnement")	9	2	4,5			4			5									
Diagnostic / « pour parler du progrès d'une qualité, il faut d'abord avoir connaissance de celle-ci et de sa progression...elle part d'où? »	9	2	4,5								4		5					
Se remettre en question / Observation et remise en cause	8	2	4			3								5				
Amélioration / Amélioration continu / Améliorer les interrogations relatives à l'éducation	7	3	2,33					3								1		3
Qualité de la conception et de l'intervention pédagogique / Compétences pédagogiques (publics, démarche, projet, outils...) et connaissances scientifiques des sujets abordés	7	2	3,5				4			3								
Expérimentation / Expérimenter	6	2	3											2	4			
Pédagogie (manière, technique) / Prendre conscience des différentes perceptions pédagogiques	6	2	3	4														2
Reconnaissance (2)	5	2	2,5													1	4	
« C'est compliqué ça ! »	5	1	5		5													
Bilans	5	1	5			5												
Certifications des animations pédagogiques	5	1	5				5											
Conditions d'exercice professionnel (Diplôme / Déclarations et carte professionnelle / assurance RCP / Agrément JS et (ou) EN)	5	1	5							5								
Construire le terrain d'un apprentissage	5	1	5															5
Pertinence	5	1	5									5						
Programme scolaire (connaissance)	5	1	5	5														
Terrain	5	1	5												5			
Mise à disposition d'outils et du matériel de qualité / Equipements ("ressource matériel" ex: malle péda ou autres..., matériel "pur et dur" vidéorétro...)	4	2	2	3						1								
Moins de contrainte sécuritaire / Sécurité des publics lors des sorties nature	4	2	2		2					2								
Cohérence (entre ce qu'on dit et ce qu'on fait)	4	1	4									4						
Éthique et déontologie (pas de prosélytisme militant, respect des personnes et de la diversité des opinions...)	4	1	4							4								
Recueillir les éléments permettant d'orienter le travail à venir	4	1	4															4
Engagement	3	1	3													3		
Mise en place d'outils de contrôle de la qualité	3	1	3				3											
Plaisir	3	1	3												3			
Plus de qualité humaine, de mieux être individuel	3	1	3		3													
Multiplication des supports (plusieurs types de supports / mise en situation du public)	2	1	2	2														
Partage	2	1	2													2		
Avoir une trame type	1	1	1				1											
Changement	1	1	1									1						
Droit à l'erreur	1	1	1								1							
Ensemble	1	1	1					1										
Formations plus axées sur l'importance des relations humaines, en plus des relations avec la nature	1	1	1		1													
Recherche de financement (déplacements, intervenants complémentaires, matériel, etc.)	1	1	1			1												
Rechercher les meilleures méthodologies éducatives	1																	1



## Démarche d'engagement pour l'amélioration continue de la qualité pédagogique des acteurs du Réel

Le dispositif qualité du Réel pourra s'appuyer sur différents documents mis à disposition des adhérents. Certains seront annexés à l'adhésion au réseau, d'autres seront obligatoirement utilisés pour répondre aux appels à candidatures, et des documents annexes seront proposés pour ceux qui souhaitent approfondir la démarche. En complément, des sessions de co-formation et des séances d'échanges et d'analyse de pratiques, lors de rencontres réseau, seront proposées afin d'améliorer les pratiques professionnelles de chacun et d'augmenter la synergie instituée par le Réel.

Ce dispositif serait composé de :

- Une **Charte d'adhésion** (adossée au bulletin d'adhésion) rappelant les valeurs communes, les finalités éducatives du réseau et les principes pédagogiques de l'EE, ainsi que les missions du Réel et les engagements de ses membres.
- Une **Convention d'engagement** (à signer lors d'un appel à candidature du Réel ) stipulant les « *termes du contrat* » (cadre de la mission, frais, thématique...) et certaines obligations (ex : rendu de fiches de préparation et bilan). Une partie de cette convention fera référence à la charte, en précisant sa mise en application pour permettre d'avoir un regard sur la qualité pédagogique de son action.
- Des **Fiches opérationnelles** :
  - **Fiche de préparation** (à remplir obligatoirement en complément d'une réunion pour les appels à candidature) pour expliciter entre-autre les objectifs, les méthodes et les approches pédagogiques du projet.
  - **Fiche de suivi** de projet (impliquant différents partenaires) afin de garder des traces séances par séances et aider à faire le point tout au long du projet.
  - **Fiche bilan** (à remplir obligatoirement en complément d'une réunion pour les appels à candidature) permettant de finaliser un projet et de l'évaluer (*auto et inter-évaluation*).
  - **Grille d'observation** (pour ceux qui souhaitent être accompagné sur le terrain) permettant de faciliter l'analyse et d'instituer un double regard.
  - **Questionnaires bilans** (à destination des enseignants et des partenaires) pour avoir un avis complémentaire sur le vécu et la réalisation du projet, sans se contenter d'un questionnaire de satisfaction.

- Des **Fiches mémo** :
  - **Évaluer en EEDD...**
    - Apporter des éléments de réflexion sur l'intérêt de l'évaluation en EEDD
  - **Pistes pour analyser ses pratiques professionnelles en EEDD**
    - Méthodologie d'analyse, objectifs et finalités
  - **Formations : démarches et contacts**
    - Faire un tour d'horizon des possibilités de formation continu
  - **Agréments de l'Éducation Nationale : fonctionnement et critères d'attribution**
    - Clarifier le système d'attribution des agréments
  - **Pistes pour réaliser un auto-bilan de compétences**
    - Conseils pour effectuer tout seul un bilan de compétence par un *portfolio*
  
- Des **Espaces d'échanges et de (co-)formations** :
  - Rencontres réseau
    - Échanges et débat sur des thèmes prédéfinis
  - Séances d'analyse de pratiques
    - Analyse collective d'une expérience individuelle selon un protocole établi
  - Sessions de co-formation
    - Formation par et pour les membres du réseau
  - Formation de base avec l'Éducation Nationale
    - Faire le point sur les programmes, la sécurité, les circulaires...
  
- Un **Accompagnement** facilité par :
  - **Fichier général de suivi** des adhérents
    - Regrouper toutes les informations relatives aux adhérents
  - **Grille d'aide à l'évaluation** des appels à candidatures
    - Essayer d'être le plus juste possible dans le choix des adhérents
  - **Entretiens individuels** (par sollicitation des adhérents)
    - Faire un point de la situation d'un adhérent qui peut exprimer ses attentes
  - **Site internet** du RéelL
    - Faire une veille informative et proposer des ressources en ligne
  - **Groupe d'observation** (possible à mettre en place sur demande)
    - Faire un retour sur l'action d'un adhérent par un observateur volontaire

# Compte-rendu d'atelier lors de l'A.G. Du Réel48 (15 avril 2011)

## *Charte et démarche de qualité pour le Réel*

### Support de discussion :

---

Engagement collectif pour l'amélioration continue de la qualité pédagogique des acteurs de l'EEDD en Lozère

*La forme que cela pourrait prendre...*

- Livret explicatif de la démarche (= sommaire détaillé ?)
  
- **Une charte ...**
  - *Quel fond ?* → *Recueil d'éléments auprès des adhérents...*
  - *Quelle forme ?* → *On en discute...*
  
- **Des outils pour être accompagné**
  - Fiche synthèse : *Evaluer une action/projet d'EEDD (Pourquoi ? Qui ? Quoi ? Par qui ? Comment ? Quand ?...)* pour améliorer ses pratiques professionnels
  - Fiche de préparation d'une action/projet d'EEDD (" base des évaluations "...)
  - Fiche bilan d'une action/projet d'EEDD (auto-évaluation)
  - Cahier de bord de projet d'EEDD (suivi et évaluation intermédiaire)
  - Grille d'observation d'une action et bilan collectif " à chaud " (" Inter-évaluation ")
  - Questionnaires bilan partenaires et enseignants (évaluation externe)
  - Fiche *mémo* Comment analyser sa pratique ?
  - Fiche *mémo* Formations : détails des démarches et contacts (*Uniformation, Fongécif, plan de formation, VAE, DIF...*)
  - Fiche *mémo* Réaliser son *portfolio* (ou portefeuille de compétence ~" auto-bilan de compétences ")
  - Fiche *mémo* Agréments de l'Education Nationale : fonctionnement et critères
  - Des ressources documentaires pour aller plus loin... (ou précisées à la fin de chaque partie ?)
  
- **Des outils pour accompagner**
  - Fichier général de suivi des adhérents (contacts, CV, assurance, agréments, thématique...)
  - Fichier de traitement synthétique des fiches bilans
  - Grille d'aide à la décision (appel à candidature) (déjà faite !)

- Fiche technique pour encadrer des rencontres d'échanges de pratiques et des sessions de co-formation
  - Formation de base avec l'EN
  - Site Internet pour la veille informative sur les formations
- **Autres suggestions ?**
    - *Avez-vous d'autres idées à proposer ?*

---

## **Discussions et réflexions durant l'atelier :**

### ***Une charte ...***

#### ***Quel fond ?***

Un recueil " *d'éléments de fond* " auprès des adhérents a continué durant l'AG, avec deux autres questions relatives aux valeurs et aux principes pédagogiques (voir ci-dessous), afin de rédiger une première version. Cette première version sera discutée par un groupe de relecture qu'il faut constituer.

**# Remarque :** ce recueil n'a pas vraiment fonctionné durant l'AG par manque de temps. Il va être effectué par mail, en espérant avoir des réponses assez rapidement...

---

### ***Une charte ... mais qu'est-ce qu'on met dedans ?***

*Pour rédiger une première version de la charte du Réel, nous avons besoin des avis de chacun d'entre vous. Pour cela, nous vous proposons d'inscrire sur ce bout de papier quelques éléments qui vous semblent importants à y spécifier.*

- 1) Selon vous, quelles sont les principales valeurs et finalités éducatives du Réel 48 ?
- 2) D'après vous, quels sont les principes pédagogiques primordiaux en éducation à l'environnement ?
- 3) Commentaires libres : ...
- 4) Souhaitez-vous faire partie d'un groupe de relecture de la charte ?

---

### ***Quelle forme ?***

Il semblerait intéressant de faire 2 documents :

- une charte " éthique " (valeurs communes, finalités éducatives, objectifs...), une sorte de charte d'adhésion (et de participation) → adossée à l'adhésion au Réel
- un engagement qualité pédagogique ( ~ mise en application, sorte d'engagement contractuel) → lié à l'appel à candidature

### # Piste de réflexion :

- obligation dans le cadre des appels à candidature de rendre fiche prépa et bilan, ainsi que de participer à une réunion de prépa et de bilan
- faire une sorte « d'états des lieux » de la motivation, des envies et des besoins des adhérents lors de leur adhésion, sous la forme de liste de phrases à cocher (comme pour les questions déjà existantes sur le bulletin d'adhésion : commande de papier, bulletin d'info...)
- rappeler les engagements réciproques (*L'adhérent s'engage à.../Adhérer au Réel permet de...*) lors de l'adhésion ou même dans la charte...

# Remarque : voir les statuts pour s'appuyer dessus et ne pas aller à leur rencontre

### ***Des outils pour être accompagné...***

Fiche « synthèse » sur l'évaluation : (= *montrer les différentes possibilités de l'évaluation, son intérêt et les ressources documentaires pour aller plus loin...*)

- Peu discutée
- Intégré dans l'engagement qualité en introduction explicative...

### Fiches prépa et bilan :

- Faire simple
- Laisser un espace pour des commentaires libres (notamment pour les améliorer)
- Les rendre obligatoires pour les appels à candidature du Réel

# Remarque : c'est bien les fiches, mais il faut également et surtout des rencontres et des échanges !

### # Piste de réflexion :

- *Faut-il les intégrer au CEEL ?* → peut-être dans un 2ème temps, mais plutôt lié à une charte départementale (émise par le CG48)...
- *Après atelier* : faire une version « coordination » prenant en compte le côté organisationnel, la logistique, l'implication de chacun... ?

### Cahier de bord :

- *Quel intérêt ?* → pour un suivi des projets séance par séance
- *Non prioritaire*

# Piste de réflexion : coupler fiche prépa et bilan dans un cahier de bord de suivi (mise à disposition, mais non obligatoire) ou mettre en annexe

### Grille d'observation :

- Mise à disposition si besoin
- A approfondir
- Attention, cela demande du temps
- Voir du côté de Nature et Progrès avec leur Système Participatif de Garantie
- Par rapport à l'agrément EN, il serait intéressant de réfléchir à une sorte de double regard éducateur-animateur/enseignant.

# Remarque : Un agrément Réel48 a été évoqué, mais ne semble pas satisfaisant, car cela peut transformer le Réel en « juge ». La notion de double regard serait dans un objectif de " construire ensemble ".

# Piste de réflexion : *Faut-il imposer des groupes d'observation ?*

### Questionnaires bilan :

- Bien mais voir ce qu'on y met dedans...

### Fiches mémo :

- Elles semblent avoir leur utilité

### ***Des outils pour accompagner...***

#### Fichier générale de suivi des adhérents :

- Permettrait de rassembler toutes les informations relatives à chacun des adhérents
- Il pourrait être actualisé avec la contribution directe des adhérents

#### Fichier de traitement des fiches bilans :

- *Semble inutile car c'est au coordinateur de projet (issu d'un appel à candidature) de fournir un bilan déjà fait*

#### Fiche technique « échange de pratiques » et « co-formation » :

- *Bien pour instituer un cadre, mais des personnes compétentes sont déjà présentes sur le territoire.*



## Charte du Réel

*Première proposition...*

### **L'éducation à l'environnement**

La conférence de Tbilissi, en 1977, a proposé cette définition de l'éducation à l'environnement : « *L'éducation à l'environnement est une éducation civique qui a pour but d'amener les individus et les collectivités à saisir la complexité de l'environnement tant naturel que créé par l'homme, complexité due par l'interactivité de ses aspects biologiques, physiques, sociaux, économiques et culturels* ». Cette éducation à l'environnement doit permettre d'*acquérir les connaissances, les valeurs, les comportements et les compétences pratiques nécessaires pour participer de façon responsable et efficace à la prévention, à la solution des problèmes de l'environnement, et à la gestion de la qualité de l'environnement*".

Il n'y a pas une forme unique d'éducation à l'environnement, mais bien une diversité et une complémentarité d'approches, de finalités et d'objectifs éducatifs.

### **Le Réel**

" *Nous ne sommes pas nombreux en Lozère !*" C'est ce constat qui a poussé certains acteurs de l'éducation à l'environnement à se rassembler pour construire ensemble, au mois de mars 2000, ce qui aujourd'hui se nomme le Réel, Réseau Education Environnement Lozère. La volonté première était de réunir autour d'une même table des instances qui n'ont pas réellement l'habitude de se côtoyer (acteurs de terrain, décideurs, financeurs...).

### **Les valeurs partagées par les adhérents du Réel**

L'engagement des acteurs d'éducation à l'environnement au sein d'un réseau se base sur de nombreuses valeurs. Ce système de valeurs inspire, anime, enrichit, préserve et motive les pratiques et activités de chacun des membres. Dans son fonctionnement démocratique, le Réel tient à faire référence, tout particulièrement, aux différents principes suivants :

- **Respect et tolérance, valeurs essentielles**

L'éducation à l'environnement ne peut se faire sans respect de soi, des autres et de l'environnement. Les actions des membres du Réel se basent sur la tolérance des points de vue et des représentations d'autrui, autrement dit en bannissant tout prosélytisme.

- **Ethique et cohérence, *de la parole aux actes***  
Recherche constante de cohérence entre le dire et le faire, entre le discours éducatif et les actions pédagogiques, entre l'organisation décrite et le fonctionnement réel, entre les alternatives écologiques valorisées et leur mise en œuvre... En un mot, s'obliger à faire écho entre éthique et pratiques.
- **Partage et échange, *le faire ensemble***  
Par définition, un réseau d'acteurs invite à l'échange entre ses membres. Le Réel est ainsi un espace de mise en commun des ressources et outils pédagogiques, de diffusion d'information et de mutualisation des compétences. Le "*faire ensemble*" en est le maître-mot.
- **Solidarité et entraide, *principes inhérents et fondateurs***  
Dans leurs actions, les membres du Réel s'entraident et coopèrent. Par leurs actions, ils font appel à la solidarité. A terme, il s'agit de réfléchir et de mettre en œuvre de nouvelles formes de solidarité et de coopération entre les personnes, les générations et les peuples.
- **Responsabilité et lucidité, prise de conscience individuelle et collective**  
En toute lucidité et humilité, l'éducation à l'environnement doit permettre une prise de conscience des responsabilités de chacun envers autrui, envers la nature, envers son environnement et envers les générations futures, influençant sur la capacité d'agir au quotidien et sur les décisions à prendre.
- **Plaisir et convivialité, *dans les actions et les rapports entre membres***  
Le Réel insiste sur la notion de plaisir et de *bien vouloir*, pouvant contribuer à construire une société conviviale, favorisant le bien être et le développement personnel de chacun.

### **Les missions du Réel**

- **Contribuer au développement de l'éducation à l'environnement**, dans toute sa diversité, en stimulant des groupes de travail thématique
- **Faire émerger des projets à dimension départementale**, relayés sur le terrain par l'action des membres du réseau, en recherchant des financements
- **Coordonner les actions collectives** des adhérents, en fédérant les moyens, dans un souci de coopération, d'équité et de non concurrence
- **Représenter les membres du réseau** auprès des institutions et des collectivités
- **Mettre en place des actions de promotion, de communication et de valorisation** des projets d'éducation à l'environnement menés en Lozère

- Favoriser la mise en synergie des praticiens et des acteurs de l'éducation à l'environnement en facilitant l'échange et la mutualisation de pratiques, d'informations et de connaissances
- Animer un lieu de ressources, de rencontres et de réflexions afin d'offrir un soutien technique, matériel et humain aux adhérents du réseau dans la réalisation de leurs projets
- Participer à l'action d'autres réseaux ou groupes de travail au niveau départemental, régional, national, voire même international
- Participer à la réflexion relative à la formation des acteurs, la création et la pérennisation d'emplois d'animateurs, ainsi qu'à la professionnalisation de ses membres
- Dynamiser la démarche d'engagement d'amélioration permanente adoptée par les animateurs membres du réseau, et assurant aux publics la cohérence, la qualité et la sécurité des interventions

#### Principes de fonctionnement du Réel

- Faire vivre une structure associative basée sur un fonctionnement de **démocratie participative**, sans lien de subordination ou de hiérarchie et sans que **ses membres ne perdent leur représentativité directe** auprès des instances institutionnelles, administratives et associatives
- Travailler dans un souci de développement durable en **priviliégiant les partenariats avec les autres acteurs engagés dans une démarche de développement socio-économique respectueux de la nature et de l'environnement**
- Par ses valeurs essentielles, ses finalités éducatives et son ancrage territorial, le Réel et ses membres remplissent une **mission d'intérêt générale, au service de la collectivité.**

#### Les objectifs éducatifs du Réel

- Susciter l'envie d'être curieux pour faire découvrir, connaître et aimer la nature
- Sensibiliser au respect, à la protection et à la préservation de l'environnement et de ses ressources
- Faire évoluer les consciences et les comportements afin que chacun devienne un citoyen engagé et impliqué dans des actions collectives permettant un

## développement harmonieux du territoire

- Développer l'esprit critique et les capacités des personnes à agir de manière autonome et responsable, en conscience des réalités, des enjeux et de la complexité du monde dans lequel elles vivent
- Encourager les habitants d'un territoire à s'ouvrir sur le monde, en rendant accessible les actions d'éducation à l'environnement à tout public et à tout âge

## Des principes pédagogiques

*L'éducation à l'environnement fait référence à plusieurs principes pédagogiques que les membres du Réel souhaitent mettre en avant dans leurs actions.*

- **Sortir dans la Nature**, aller au contact du terrain en tant que facteur d'intérêt, de motivation, d'empathie, de questionnements, de désir d'agir, susceptibles de favoriser l'émergence de projets
- Privilégier un **travail pluridisciplinaire**, combiner les **différentes approches** pédagogiques et multiplier les supports, afin d'être le plus pertinent possible face à la complexité et à la diversité des thématiques liées à l'éducation à l'environnement
- Tout en alternant les méthodes pédagogiques, favoriser une **pédagogie de projet** par l'utilisation de **méthodes actives**, permettant un apprentissage par l'expérience et dans l'action, encourageant l'**implication de tous**
- Faire vivre des situations d'**échange**, de **médiation** et de confrontation au sein d'un groupe (débat, processus de décision collective, partage des tâches...), en respectant les représentations de chacun
- Encourager la **démarche sensible** et la pratique d'activités de **découverte** et d'**immersion**, créant du souvenir et stimulant l'éveil, la curiosité et l'émerveillement
- Partager et transmettre des **connaissances** et des **informations** sur les problématiques environnementales et leurs impacts, sans se focaliser seulement sur les savoirs mais également sur les processus d'apprentissage, notamment pour éviter tout discours culpabilisant
- **Accompagner l'apprentissage** vers les objectifs pédagogiques que l'on s'est fixé, en adaptant les méthodes utilisées et le contenu proposé
- En ayant réuni les conditions pédagogiques nécessaires à la réussite de l'apprenant, finaliser tout projet en le valorisant et en proposant des **retransmissions** créatives des résultats concrets, issus d'action de terrain

## Convention d'engagement

A signer pour les appels à candidature du Réel

### Préambule

- Contexte / partenaires
- Objectifs du projet
- Finalités de la convention

#### Exemple :

*Cette convention est établie dans le cadre de [...], en partenariat avec [...].*

*Ce projet, intitulé [...] a pour objectifs [...]*

*La présente convention vise à préciser et à rappeler, pour le Réel et pour [la structure signataire], les rôles et les engagements respectifs, ainsi que les modalités d'exécution et les moyens à mettre en œuvre pour la réalisation de la mission proposée.*

### 1. Descriptif de la mission

- Description de la mission (contexte, public, lieu, durée, moyens nécessaires...)
- Objet de la mission (accompagner, coordonner, préparer, animer, encadrer, concevoir...)

### 2. Modalités de la mission

- Répartition horaire, délai et échéancier
- Rémunération et défraiement
- Rappel des pièces à fournir
  - *fiche de préparation de la mission (construction) → permet de synthétiser les différents contenus pédagogiques et techniques du projet dans son ensemble*
  - *fiche bilan (valorisation et évaluation) → permet au coordinateur du projet d'établir un bilan quantitatif et qualitatif, à partir de vos impressions, de vos pistes d'analyse et de vos suggestions d'amélioration*

En signant ce document, nous nous engageons à participer à une démarche d'amélioration continu dans le cadre de cette mission, en remplissant et en fournissant les pièces nécessaire au suivi de l'action.

### 3. Engagements du Réel

*De par ses missions et ses finalités, le Réel s'engage à :*

- **accompagner à la professionnalisation** des adhérents dans leurs projets d'éducation à la nature et à l'environnement
- **proposer un soutien technique, matériel et humain** aux adhérents du réseau dans la réalisation de leurs projets
- **impulser et dynamiser des groupes de travail** thématiques, afin de faire émerger de nouveaux projets collectifs à dimension départementale, en aidant au développement d'outils et de dispositifs pédagogiques adaptés
- **développer l'esprit de coopération et faire valoir la complémentarité** au sein du réseau, dans un souci de non-concurrence avec et entre ses membres
- **organiser des journées de rencontres réseaux**, lieu d'échanges de pratiques et de co-formation entre adhérents
- **être à l'écoute des besoins et demandes de formation** des acteurs, et les relayer auprès du GRAINE L-R
- **mutualiser les outils et ressources pédagogiques** ainsi que les moyens et les compétences de ces membres
- **faire connaître et diffuser les compétences des membres du réseaux**, en fonction des thématiques et des projets
- **valoriser et promouvoir les actions** de ses membres
- **informer les adhérents**, et également les publics et les partenaires, des actions du réseau et de ses membres, en utilisant différents moyens de communication (courrier, lettre d'information, mail, site Internet ...)
- **exercer une représentation politique de ses membres** dans les différentes commissions, et auprès des institutions et collectivités, ainsi qu'à assister ses adhérents dans leurs rapports institutionnels avec les différents partenaires
- **répondre aux sollicitations des autres réseaux** d'éducation à l'environnement en lien avec les problématiques départementales, et relayer leurs informations et leurs ressources aux adhérents
- **être vigilant à la pérennisation des emplois** d'animateurs et à l'évolution du secteur d'activités qu'est l'éducation à l'environnement en Lozère
- **faire respecter la mise en application de sa charte** par ses adhérents, et la mettre en avant dans ses actions au quotidien



#### 4. Engagements de mise en application de la Charte

En signant ce document, nous nous engageons par et dans nos actions, à faire référence aux différentes valeurs partagées par les membres du réseaux, et à être attentif aux différents points suivants :

- **Sortir** au contact du terrain
- Alternier et combiner les **différentes méthodes** et **approches pédagogiques**
- Multiplier les **supports** pédagogiques
- Privilégier un **travail pluridisciplinaire**
- Favoriser un **apprentissage par l'action** via la **pédagogie de projet**
- Encourager la **participation** et l'**implication de tous**
- Faire vivre des situations d'**échange** et de **médiation**
- Transmettre des **connaissances** et des **informations**, en permettant la **pluralité des points de vue**
- Développer l'**esprit critique** des participants
- Ancrer nos interventions sur le **territoire**, et prendre du recul sur ses **enjeux**
- Encourager la **démarche sensible** et les activités d'**immersion dans la Nature**
- **Accompagner l'apprentissage** vers les objectifs pédagogiques que l'on s'est fixé
- **Diversifier ses objectifs** (*savoirs, savoir-faire, savoir-être, ...*)
- **Adapter au public** le contenu proposé et les méthodes utilisées
- Proposer des **retransmissions** des actions menées
- Avantager les projets inscrits dans la durée et sur du **long terme**
- Rendre **accessible** nos actions à tous les publics
- Être **disponible pour accompagner**, autant que possible, les porteurs de projets à chaque étape du projet (construction, déroulement, valorisation et évaluation)
- Développer la **coopération** et le **partenariat** entre acteurs du territoire
- Evaluer les différentes étapes de son projet, source d'évolution et de remise en questions de ses pratiques professionnels

*Fait à ... , le ...*

*Pour [structure signataire] ,  
nom, prénom :*

*Pour le Réel,  
nom, prénom :*

## Fiche synthèse de ressources documentaires sur l'évaluation

### Livret ressources : évaluer en éducation à l'environnement

rédigé par le GRAINE Rhône-Alpes et le Grand Lyon en 2010

Ce livret se décompose en d'une introduction générale présentant différents concepts, et de différentes fiches-outils. Ces fiches mettent en lien l'action d'évaluer avec les différentes étapes d'un projet décomposées de la manière suivante :

#### **1) La conception de l'action : évaluer le projet**

- **évaluer la prise en compte du contexte**  
→ ancrage dans un territoire, associer des acteurs locaux...
- **évaluer la prise en compte des caractéristiques du public**  
→ favoriser l'implication des participants, repérer au préalable les caractéristiques...
- **évaluer la démarche de concertation**  
→ s'accorder pour un projet commun, associer l'ensemble des parties prenantes...
- **évaluer la définition des objectifs**  
→ identifier les finalités (le sens) et objectifs (l'opérationnalité) d'une action...
- **évaluer la pertinence des objectifs**  
→ interroger le rapport entre les objectifs définis et les finalités de l'action...
- **évaluer le partenariat de projet**  
→ action commune, compétences variées, multiplicités des points de vue...
- **évaluer l'organisation du projet**  
→ prévoir son déroulement, formuler les différentes étapes, anticiper...
- **budgétiser l'action**  
→ estimer les moyens et la manière de les mobiliser, cibler les partenaires à solliciter...
- **évaluer la démarche d'évaluation**  
→ démarche que l'on compte mettre en œuvre pour évaluer, critères, indicateurs...

#### **2) Le déroulement de l'action : l'étape du processus**

- **évaluer la cohérence des moyens** (matériels, humains, de méthodes, de contenus)  
→ *Est-ce que les moyens mis en œuvre ont permis d'atteindre les objectifs ?*
- **évaluer le déroulement, l'adaptation**

- conformité entre prévisions et réalisation, évaluation formative (stratégies pédagogiques de l'éducateur) et/ou formatrice (centrée sur le participant)...
- **évaluer la compétence des intervenants**  
→ prise de recul de l'intervenant, analyse de sa pratique en vue de développer ses compétences et de favoriser l'amélioration qualitative de l'action, prise de conscience des difficultés et des manques (trouver des solutions)...
  - **évaluer l'implication des participants**  
→ capacité à intégrer les objectifs de l'action, motivation, *diagnostic participatif*...

### **3) Les effets de l'action éducative : les résultats**

- **évaluer l'efficacité**  
→ rapport entre résultats attendus et résultats atteints, identifier effets non-prévus...
- **évaluer l'efficience**  
→ rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats atteints, atteindre un objectif avec le minimum de moyens engagés possibles...
- **évaluer l'acquisition de savoirs**  
→ ensemble des représentations et des connaissances que l'on a sur un sujet, mesurer le chemin parcouru (avant et après action)...
- **évaluer la mobilisation de ressentis**  
→ ce qui mobilise la sensibilité, l'intuition et les émotions, prendre conscience et reconnaître la place du rapport sensible et non scientifique à l'environnement...
- **évaluer l'acquisition et le développement de savoir-faire**  
→ vérifier en situation réelle l'exécution d'une tâche, caractériser les savoir-faire acquis et en préciser le niveau de performance, valoriser les participants par la médiatisation des réalisations, nouvelles compétences / comportements individuels / pratiques collectives...
- **évaluer l'acquisition et le développement de savoir-être**  
→ capacités à s'adapter à des situations variées et à ajuster ses comportements, mode de fonctionnement de la personne...
- **évaluer l'acquisition et le développement de savoir-devenir**  
→ capacité à se projeter de manière constructive dans l'avenir, stratégies d'action / engagement / intention d'agir / mise en projet...
- **évaluer les effets sur un développement durable**  
→ indicateurs de réussite sur un développement durable du territoire, mesurer l'apport concret de l'action au territoire...

## Projets d'éducation à l'environnement : guide pratique d'évaluation

édité par le REEB et le SCEREN-CRDP Bretagne, sous la direction de Dominique Cottureau, en 2004

Ce guide se découpe en trois parties. La première revient sur la méthodologie (voir ci-dessous), la deuxième est composée de 37 fiches techniques présentant des outils d'évaluation, et la troisième récapitule, sous la forme d'un tableau général, les logiques évaluatives en lien avec les outils présentés.

### Education à l'environnement et évaluation :

- **Clarifier sa conception de l'éducation à l'environnement** (*au sujet de, par et dans, pour* - cf. triangle éducatif : savoir / personne / contexte éco-socioculturel). L'évaluation qui accompagne chacune de ces conceptions est fort différente dans son principe et dans ses méthodes.
- **Inclure l'évaluation au cœur du projet** (action de prise de recul et de réflexion sur un programme, un individu, un objet, un système afin d'en comprendre et/ou d'en améliorer les développements).
  - *Pourquoi veut-on évaluer ?* → Clarifier les intentions
  - *Que veut-on évaluer ?* → Définir l'objet
  - *Qui va procéder à l'évaluation ?* → Choisir l'acteur
  - *Comment va-t-on évaluer ?* → Concevoir la méthode
  - *A l'aide de quoi va-t-on évaluer ?* → Déterminer les outils
  - *Quand va-t-on évaluer ?* → Fixer l'échéancier
  - *Que va-t-on faire de l'évaluation ?* → Prévoir des prolongements
- **Choisir son mode d'évaluation** (expert / **évaluation externe**, éducateur ou équipe pédagogique / **évaluation interne**, participant / **auto-évaluation**)

## Extraits de publications concernant différentes conceptions et types d'évaluation en éducation à l'environnement

**ErE (regards – recherche – réflexions) - Vol. 2 - Georgia Liarakou et Eugénie Flogaitis - 2000 - Quelle évaluation pour quelle éducation relative à l'environnement ?**

Tableau 1 : Paradigmes en ErE selon Robottom et Hart, 1993

	Positiviste	Relativiste/Interprétatif	Sociocritique
Finalité	Former le comportement humain selon des critères et des modèles préétablis	Développer l'empathie avec l'environnement	Changer les réalités environnementales, sociales et éducationnelles
Caractéristiques du savoir	Connaissances préétablies et objectives, dérivées des experts	Connaissances subjectives, dérivées de l'expérience personnelle	Connaissances dialectiques, collaboratives et émergentes, dérivées des investigations critiques
Idéologie environnementale	Technocentrique	Écocentrique-biocentrique	Écocentrique-écosociale
Idéologie éducative	Néoclassique-professionnelle	Libérale	Socialement critique
Orientations de l'ErE	Connaissances « sur l'environnement »	Activités « dans l'environnement »	Actions « pour l'environnement »

Tableau 2 : Paradigmes en évaluation en ErE (adapté de Robottom et Hart, 1993)

	Positiviste	Relativiste/Interprétatif	Sociocritique
Objet	Résultats	Processus éducatif et relations entre les acteurs	Processus éducatif, relations entre les acteurs et résultats
Type de jugement	Jugement des faits à partir des critères préétablis et objectifs	Jugement de valeur négocié et consensuel	Jugement sur la valeur à partir des critères négociés et consensuels
Méthodes	Quantitatives	Qualitatives	Qualitatives et quantitatives
Évaluateur	Objectif	Neutre, négociateur, consensuel	Impartial, négociateur, acteur impliqué
Design d'évaluation	Préordonné	Répondant ( <i>Responsive</i> )	Participatif
Mots-clés	Mesurer, contrôler, prédire	Décrire, interpréter	Faire émerger, changer

-----

**Evaluation participative de projets pédagogiques d'éducation a l'environnement en Bretagne - 2001 - Dirigé par le Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne et animé par Dominique Cottureau (association Echos d'Images)**

Formes d'évaluation selon les paramètres sur lesquels elles portent :

- Selon la **fonction** de l'évaluation : elle peut être normative (pour classer à partir d'une norme) / formative (qui participe à l'apprentissage) / descriptive (pour dire ce qui est) / heuristique (chercher à mieux appréhender l'action) / prospective (préparer les prolongements).

- Selon l'**auteur** de l'évaluation : elle peut être impliquée (ou interne ou auto-évaluation) / non impliquée (ou externe ou hétéro-évaluation).
- Selon l'objet sur lequel elle porte : elle peut être positiviste (mesurer et contrôler l'acquisition des savoirs) / interprétative (décrire et chercher à comprendre l'action) / sociocritique (observer ce qui s'est amélioré) (Liarakou et Flogaitis, 2000)
- Selon les **techniques** qu'elle utilise : bilan de satisfaction / grille d'observation / questionnaire / entretien / carnet de bord / activité de synthèse.
- Selon sa **fréquence** : une fois en fin de programme / deux fois comparatives de début (représentations initiales) et de fin (représentations finales) / à plusieurs reprises tout au long du programme.

-----

**Projets d'éducation à l'environnement : guide pratique d'évaluation** - COTTEREAU  
Dominique – 2004 - Ed. SCEREN/CRDP de Bretagne

Récapitulatif des possibilités d'évaluation	Mode EXTERNE	Mode INTERNE	Mode AUTO-EVALUATIF
<b>Logique DIDACTIQUE</b> <i>on éduque au sujet de l'environnement</i>	Par une <b>personne extérieure</b> au déroulement du programme ayant des connaissances et compétences en <b>environnement</b> . <i>Sur les apprentissages environnementaux.</i>	Par l' <b>équipe pédagogique</b> ou l' <b>éducateur</b> . <i>Sur les apprentissages environnementaux.</i>	Par le <b>participant</b> lui-même. <i>Sur les apprentissages environnementaux.</i>
<b>Logique EXPERIMENTALE</b> <i>on éduque par et dans l'environnement</i>	Par une <b>personne extérieure</b> au déroulement du programme ayant des connaissances et compétences en <b>psychopédagogie</b> . <i>Sur la relation évolutive entre un milieu ou un élément et les participants.</i>	Par l' <b>équipe pédagogique</b> ou l' <b>éducateur</b> . <i>Sur la relation évolutive entre un milieu ou un élément et les participants.</i>	Par le <b>participant</b> lui-même. <i>Qui fait le point sur sa propre relation avec le milieu ou l'élément.</i>
<b>Logique ECO-SOCIO-CULTURELLE</b> <i>on éduque pour l'environnement</i>	Par une <b>personne extérieure</b> au déroulement du programme ayant des connaissances et compétences en <b>éco-sociologie</b> . <i>Sur les changements de représentations, de connaissances, de compétences, d'attitudes vis-à-vis de l'environnement.</i>	Par l' <b>équipe pédagogique</b> ou l' <b>éducateur</b> . <i>Sur les changements de représentations, de connaissances, de compétences, d'attitudes vis-à-vis de l'environnement.</i>	Par le <b>participant</b> lui-même. <i>Explorant ses représentations, connaissances, compétences, attitudes vis-à-vis de l'environnement, et leur changements.</i>

## **Fiche de préparation**

*Appels à candidature du Réel - intervention scolaire*

**Titre du projet :** .....

### **Présentation de l'intervention pédagogique**

**Contexte de l'intervention :** .....

**Enseignants et établissement impliqués :** .....

**Contacts :** .....

**Lieu :** ..... **Date :** .....

**Classes concernés :** .....

**Thème général :** .....

**" Ma mission " :** .....

### **Conception pédagogique**

**Finalités du projet éducatif :** .....

**Objectifs pédagogiques de l'action :** *(pouvant être classés par savoir, savoir-faire et savoir-être)*  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Approches pédagogiques envisagées :** *(plusieurs cases peuvent être cochées)*

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> scientifique/expérimentale                | <input type="checkbox"/> corporelle/sportive ( <i>activité physique</i> )     |
| <input type="checkbox"/> sensorielle ( <i>les 5 sens</i> )         | <input type="checkbox"/> par résolution de problèmes ( <i>solutions</i> )     |
| <input type="checkbox"/> comportementale ( <i>" éco-gestes "</i> ) | <input type="checkbox"/> pragmatique ( <i>passer à l'action concrète</i> )    |
| <input type="checkbox"/> cognitive ( <i>axée sur les savoirs</i> ) | <input type="checkbox"/> systémique ( <i>concept écologique, complexité</i> ) |
| <input type="checkbox"/> ludique (jeu)                             | <input type="checkbox"/> sensible/créative ( <i>art et imaginaire</i> )       |
| <input type="checkbox"/> autre : .....                             |   |

**Education...**     *pour*     *au sujet de*     *par*     *dans*    **...l'Environnement**  
*(plusieurs cases peuvent être cochées) et*     *au*     *pour un*    **...Développement Durable ?**





## **Fiche de préparation**

*Appels à candidature du Réel - intervention hors scolaire*

**Titre du projet :** .....

### **Présentation de l'intervention pédagogique**

**Contexte de l'intervention :** .....

.....  
.....

**Personnes et structures impliquées :** .....

.....  
.....

**Lieu :** ..... **Date :** .....

**Public concerné :** .....

**Thème général :** .....

**" Ma mission " :** .....

.....  
.....

### **Conception pédagogique**

**Finalités du projet éducatif :** .....

.....  
.....

**Objectifs pédagogiques de l'action :** *(pouvant être classés par savoir, savoir-faire et savoir-être)*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Approches pédagogiques envisagées :** *(plusieurs cases peuvent être cochées)*

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> scientifique/expérimentale                | <input type="checkbox"/> corporelle/sportive ( <i>activité physique</i> )     |
| <input type="checkbox"/> sensorielle ( <i>les 5 sens</i> )         | <input type="checkbox"/> par résolution de problèmes ( <i>solutions</i> )     |
| <input type="checkbox"/> comportementale ( <i>" éco-gestes "</i> ) | <input type="checkbox"/> pragmatique ( <i>passer à l'action concrète</i> )    |
| <input type="checkbox"/> cognitive ( <i>axée sur les savoirs</i> ) | <input type="checkbox"/> systémique ( <i>concept écologique, complexité</i> ) |
| <input type="checkbox"/> ludique (jeu)                             | <input type="checkbox"/> sensible/créative ( <i>art et imaginaire</i> )       |
| <input type="checkbox"/> autre : .....                             |   |

**Education...**     *pour*     *au sujet de*     *par*     *dans*    **...l'Environnement**

*(plusieurs cases peuvent être cochées)*     *et*     *au*     *pour un*    **...Développement Durable ?**



## **Fiche Bilan**

*Appels à candidature du Réel - intervention scolaire*

**Contexte** d'intervention : .....

**Thèmes** abordés : .....

<b>Structures</b> impliquées	<i>Acteurs d'EEDD</i>	<i>Partenaire (Enseignant)</i>
Nom des structures		
Nom des référents		
Fonction des référents		
Contacts (tél./mail)		

**Lieu** : ..... **Date** : .....

**Public** concerné    **Âge** : ..... **Nombre** : .....

**Durée** (temps consacré étape par étape, en heures)

Préparation du projet	
Animations / Interventions	
Valorisation / Prolongements	
Bilan / Evaluation	
Autre (précisez)	

**Résumé** du projet : .....

- |  | <b>OUI</b>               | <b>NON</b>               |
|--|--------------------------|--------------------------|
| • Les élèves sont-ils allés au contact du terrain ?                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les élèves ont-ils travaillé en groupe ?                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les élèves ont-ils été impliqués à la conduite du projet ?                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Différentes approches pédagogiques ont été utilisées ?<br>Lesquels : ..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Une valorisation des actions a-t-elle été faite ?                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • L'action a-t-elle eu des prolongements ?                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Le projet a-t-il concerné plusieurs disciplines ?                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

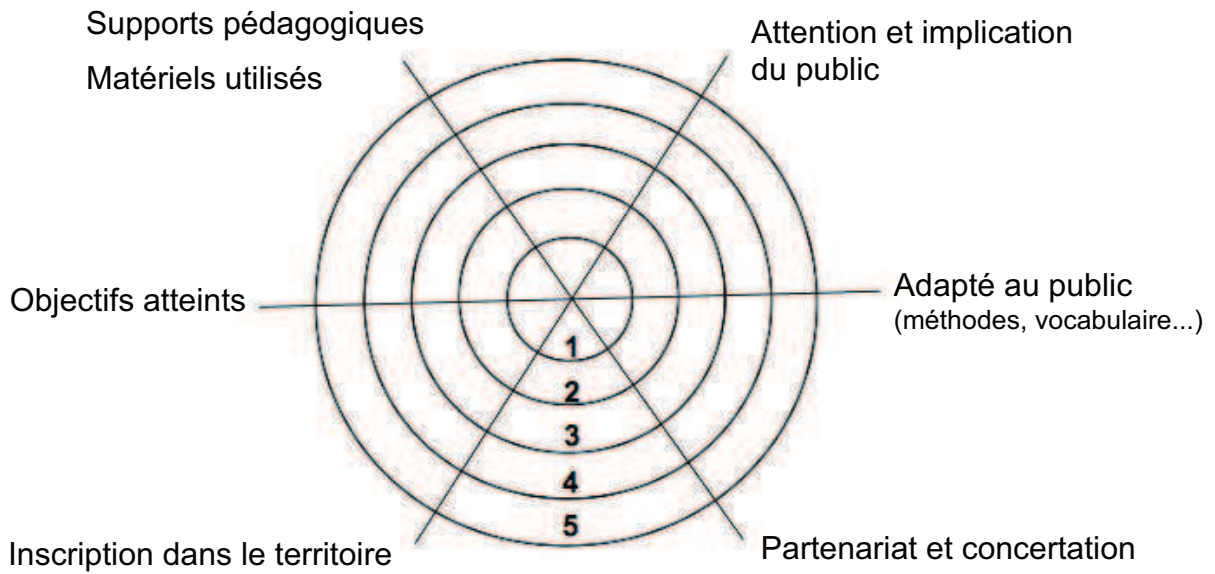
**Compléments** de réponse à ces questions : .....

Quels sont les points du programme ayant été abordés ?  
.....

**Cible d'évaluation :**

*Vous pouvez indiquer ci-dessous, selon vous, le degré de satisfaction de ces différents critères*

*(1 = non-satisfaisant et 5 = satisfaisant)*



*Vous pouvez commenter en détail ces appréciations personnelles, en expliquant comment vous avez évalué la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficacé de ce projet ?*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Quelles sont les différences marquantes entre le projet initial et l'action réalisée ?*

.....  
.....  
.....

*Et quels sont les remarques et les pistes d'amélioration que vous suggérez ?*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Êtes-vous satisfait de cette action ? Et pourquoi ?*

.....  
.....  
.....

**Commentaires libres :** .....

.....  
.....

## **Fiche Bilan**

*Appels à candidature du Réel - intervention hors scolaire*

**Contexte** d'intervention : .....

**Thèmes** abordés : .....

<b>Structures</b> impliquées	<i>Acteurs d'EEDD</i>	<i>Porteur du projet / Partenaire</i>
Nom des structures		
Nom des référents		
Fonction des référents		
Contacts (tél./mail)		

**Lieu** : ..... **Date** : .....

**Public** concerné Âge : ..... **Nombre** : .....

**Durée** (temps consacré étape par étape, en heures)

Préparation du projet	
Animations / Interventions	
Valorisation / Prolongements	
Bilan / Evaluation	
Autre (précisez)	

**Résumé** du projet : .....

.....

.....

.....

.....

.....

- |  | <b>OUI</b>               | <b>NON</b>               |
|--|--------------------------|--------------------------|
| • Le public est-il allé au contact du terrain ?                              | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Les participants ont-ils travaillé en groupe ?                             | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Le public a-t-il été impliqué à la conduite du projet ?                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Différentes approches pédagogiques ont été utilisées ?<br>Lesquels : ..... | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • Une valorisation des actions a-t-elle été faite ?                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| • L'action a-t-elle eu des prolongements ?                                   | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**Compléments** de réponse à ces questions : .....

.....

.....

.....

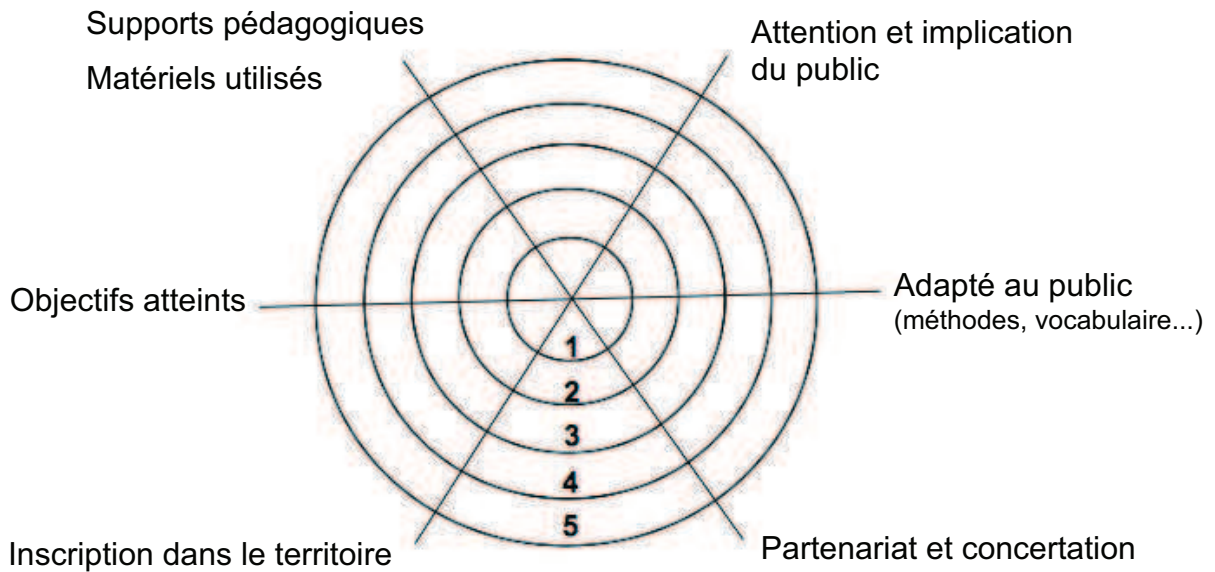
.....

.....

**Cible d'évaluation :**

*Vous pouvez indiquer ci-dessous, selon vous, le degré de satisfaction de ces différents critères*

*(1 = non-satisfaisant et 5 = satisfaisant)*



*Vous pouvez commenter en détail ces appréciations personnelles, en expliquant comment vous avez évalué la pertinence, la cohérence, l'efficacité et l'efficacit  de ce projet ?*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

*Quelles sont les diff rences marquantes entre le projet initial et l'action r alis e ?*

.....  
.....  
.....

*Et quels sont les remarques et les pistes d'am lioration que vous sugg rez ?*

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

* tes-vous satisfait de cette action ? Et pourquoi ?*

.....  
.....  
.....

**Commentaires libres :**

.....  
.....



## Fiche de suivi de projet

Cette fiche peut vous aider à faire le point tout au long de votre projet, en conservant différents éléments, séance après séance, facilitant ainsi l'évaluation, intermédiaire, et donc les réajustements éventuels. N'hésitez pas à la personnaliser, en y ajoutant tous les éléments qui vous semblent utiles et nécessaires au bon déroulé de votre projet.

*Cette fiche s'inspire librement de documents conçus par d'autres réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement, notamment ceux du dispositif pédagogique Les Ekoacteurs (GRAINE Rhône-Alpes).*

### PRESENTATION DU PROJET

<b>Intitulé</b>	
<b>Contexte</b>	
<b>Objectifs</b>	
<b>Détails des actions</b>	
<b>Ressources nécessaires</b>	
<b>Publics</b>	
<b>Lieu &amp; Date</b>	
<b>Acteurs et partenaires</b> (structures, personnes, coordonnées)	
<b>Budget prévisionnel</b>	

## PLANNING PREVISIONNEL DU PROJET

Activités	Date, durée, lieu ...	Personnes concernées	Choses à prévoir
<i>Exemple</i>			
<i>Rédaction du projet</i>			
<i>Demande de financements</i>			
<i>Réunion de préparation</i>			
<i>Réunion téléphonique</i>			
<i>Intervention</i>			
<i>Formation</i>			
<i>Point sur l'avancée du projet</i>			
<i>Valorisation</i>			
...			

## DEROULEMENT DU PROJET

Activité concernée Date / lieu Qui était présent ?	Objectifs de l'activité Pourquoi et pour quoi ?	Notes sur le déroulement Qu'avons nous fait ?	Ressentis Réactions à chaud	Perspectives Décisions, remarques, réajustements ...
Réunion de préparation du projet au collège (05/05/10) Mr l'animateur, Melle l'enseignante et Mme la principale	- Planifier et intégrer les interventions dans le projet éducatif de la classe - Confirmer les besoins techniques et les moyens financiers	Le planning est finalisé Chacun a pu définir son rôle dans le projet Le dossier CEEL n'est pas complet	Equipe pédagogique motivée Partenariat parti sur de bonnes bases Réunion un peu longue Certains objectifs semblent ambitieux	Point tél. dans 15 jours Adapter l'animation à la 6ème avec les éléments fournis par l'enseignante Vérifier que le dossier CEEL sera envoyé à temps

**Idées, remarques générales et propositions pour le projet**

...

## EVALUATION INTERMEDIAIRE

<i>Qu'avez-vous à dire à propos de ...</i>	<i>Ce qui fonctionne</i>	<i>Ce qui reste à améliorer</i>
<i>Le contexte Conditions, acteurs locaux, territoire...</i>		
<i>Le partenariat Concertation, travail en commun, complémentarité...</i>		
<i>Les participants Implication, attention, capacités...</i>		
<i>Les interventions Adaptation, contenu, approches, méthodes ...</i>		
<i>L'acquisition Savoirs, savoir faire et savoir être</i>		

**SATISFACTION**

<i>Ce que vous avez préféré ?</i>	<i>Ce que vous avez le moins aimé ?</i>

**PERSPECTIVES**

<i>Quelles perspectives peuvent être envisagées à la suite de ce projet ?</i>

## Guide d'analyse de séance pédagogique en EEDD

Critères	Détails	Descriptions
	Date de la séance	
	Identité de la structure et de l'animateur	
<b>Éléments du contexte ?</b>	Lieu	
	Public cible	
	Encadrement	
	Durée	
	Ambiance générale dans le groupe	
<b>Finalité(s) visée(s) ?</b>		
<b>Objectif(s) visé(s) ?</b>		
<b>Contenu de la séance ?</b>	Place de la séance dans la progression ?	
	Description de l'activité	
	Supports, outils utilisés	

<b>Modalité de gestion de la séance ?</b>	Rôle de l'enseignant	
	Rôle de l'intervenant	
	Rôle des apprenants ?	
	Nature des interactions entre les acteurs ?	
<b>Modalité d'évaluation de la séance ?</b>		
<b>Auto-évaluation de l'atteinte des objectifs ?</b>		

Remarques diverses :



# Dispositif interne d'appel à candidatures



## Réseau Education Environnement Lozère

### Art 1 : Conditions

- Être adhérents du REEL à jour de cotisation,
- Avoir un statut juridique permettant d'exercer en tant que professionnel contre rémunération
- Avoir les diplômes nécessaires à l'encadrement des activités d'E.E. ou APN
- Pour les salariés des associations : Être agréé Jeunesse et éducation populaire ou Education Nationale
- Pour les travailleurs indépendants : Être déclaré auprès de Jeunesse et Sport et posséder une carte professionnelle
- Avoir une assurance en Responsabilité Civile Professionnelle
- Répondre dans le délai des 15 jours et fournir, une fois par an, toutes les pièces justificatives donnant droit à l'exercice de l'E.E. ou d'activités APN spécifiques en tant que professionnel.

### Art 2 : Communication

Le REEL assure une diffusion de l'appel à candidatures par Internet sur sa liste de diffusion auprès de ses adhérents. Il précise la quantité de travail, la répartition des missions, les conditions tarifaires fixées en Assemblée Générale et les échéances de réalisation ainsi que toutes les closes particulières et les réunions de préparation obligatoires inhérentes au projet.

### Art 3 : Clôture de l'appel

- Seules les réponses arrivées dans les délais sont examinées
- Si personne ne répond ou si il n'y a pas assez de candidats par rapport au nombre de postes à pourvoir, le REEL se réserve le droit de faire intervenir son coordinateur ou de faire appels à des bénévoles non rémunérés ou à des professionnels non adhérents au réseau.

### Art 4 : Attribution des missions

- Le bureau, sous le contrôle de son Président prend les décisions d'attribution en veillant à l'équité de leur choix et de la répartition entre les candidats tout au long de l'année
- Afin d'évaluer objectivement les candidats une grille de critères a été mis en place (voir annexe)

- En cas d'égalité de points, les candidats peuvent être consultés pour une décision à l'amiable (retrait ou maintien des candidatures, arguments, partage de la mission lorsque cela est possible, ...)
- Dans tous les cas, le Président tranchera, tout en veillant à donner un avantage la fois suivante à la ou les personnes non retenues
- En cas de litige, le ou les candidats qui contestent une décision du Bureau pourront saisir le Conseil d'Administration pour discuter de la situation. Le REEL gardera en archive pendant un an toute les grilles d'évaluation et tiendra à jour un registre des candidatures et des attribution pouvant être consulté par tous les adhérents. Un bilan annuel sera présenté en Assemblée Générale.

#### **Art 5 : Réalisation des missions**

- Le ou les candidats retenus sont liés contractuellement à la réalisation de la mission selon les conditions fixées lors de l'appel à candidatures
- Toute fois aucun lien de subordination n'est mis en place. L'intervenant est entièrement responsable de ses actes. De plus, il a l'entière maîtrise de la conception et du déroulement du projet pédagogique. Il travaille avec ses propres outils et son matériel professionnel.
- La rétribution se fait sur facture, accompagné d'un bilan de l'action.
- En cas de non réalisation, de non respect de l'une des conditions fixés ou de faute professionnelle caractérisée, le REEL se réserve le droit de retirer la mission et selon la gravité des faits exclure la ou les personnes de l'association, informer les services de l'état compétents en la matière, voire même, se porter partie civile en justice contre la ou les personnes mises en cause ainsi que leur structure morale (associations, entreprises, ...).

Grille d'aide à l'évaluation des appels à candidature interne au REEL

Candidat : ..... Action : .....

CRITERES	Détails justificatifs	EVALUATION (réalisé par les membres du bureau n'ayant pas répondu à l'action et le salarié)
Investissement au montage du projet		Pas du tout : 1 Un peu : 2 Beaucoup : 3
Diplômes adaptés au projet ?		<i>Un peu : 1</i> <i>Beaucoup : 2</i> <i>exactement : 3</i>
Agréments et déclarations si nécessaire pour l'action		Déclaré JS : 1 Agréé JS / EN : 2 Habilitation spéciale : 3 (ex : formation prof, ...)
Compétences techniques et expériences en lien avec le projet		Pas du tout : 1 Un peu : 2 Beaucoup : 3 <b>Coefficient 2</b>
Statuts juridiques		Bénévoles associatif hors reel : 1 W occasionnel : 2 Professionnel : 3 (salarié ou indépendant)
Ancienneté et expérience sur l'action		Jamais : 1 QQ fois : 2 Souvent : 3 <b>Coefficient 2</b>
Localisation géographique si nombreux déplacements prévus		Eloigné : 1 Mi distance : 2 Proximité : 3
Outils et matériel adapté à l'action		Rien : 1 Un peu équipé : 2 Très équipé : 3
Implication dans la vie du réseau		Jamais : 1 Occasionnel : 2 Régulier : 3 <b>Coefficient 2</b>
<i>Précarité éventuelle ou « coup de pouce au démarrage »</i>		<i>Situation pérenne : 1</i> <i>Situation à pérenniser : 2</i> <i>Situation difficile : 3</i>
<i>Volume d'appel à candidature déjà retenu au cours de l'année</i>		<b>Beaucoup : 1</b> <b>Pas beaucoup : 2</b> <b>Jamais : 3</b>
TOTAL PO INTS		

Fiche d'évaluation des interventions  
A l'attention des enseignants



Intitulé de l'animation : .....	
Nombre de séances : .....	Date(s) : .....
L'animateur(trice) : .....	

L'établissement (adresse) : .....	
.....	
.....	
L'enseignant(e) : .....	
Classe de : .....	Nombre d'élèves : .....

**INFORMATIONS ET REMARQUES**

**Ce que vous avez préféré ?**.....  
.....

**Ce que vous avez le moins aimé ?**.....  
.....

**Ce que nous devrions développer ou ajouter ?**.....  
.....

**Quelle suite allez vous donner ?** (merci de nous communiquer vos réalisations )

- mise en place d'une démarche d'exemplarité sur la gestion des déchets au sein de l'école
- réalisation d'un compte rendu pour la presse locale
- réalisation d'un article de journal ou journal sur le thème de la gestion des déchets à destination des autres classes et ou parents d'élèves
- article sur le blog de la classe
- exposition
- visite d'installation (centre de tri, centre de traitement, déchèterie, recyclerie....)
- participation à la Journée de l'Environnement (JDE) en juin
- réalisation d'un suivi quantitatif et qualitatif de la gestion des déchets dans l'école. Cette démarche peut initier une démarche en direction du label éco-école . (<http://www.eco-ecole.org/>)
- retourner les lettres d'engagements des volontaires au R.é.e.L (page 26 du livret)
- Autres : .....
- .....

<u>L'ANIMATION</u>					
	Très bien	Bien	Moyen	Mauvais	Très mauvais
Degré de satisfaction globale :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Préparation (information, documents) :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Démarche utilisée :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Intérêt du groupe :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Thèmes abordés :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lien entre les différentes séances :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Outils pédagogique :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

<u>L'ANIMATEUR(TRICE)</u>					
	Très bien	Bien	Moyen	Mauvais	Très mauvais
Relation avec les enfants :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Relation avec les enseignants :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capacité d'écoute :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Enchaînement des activités :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Clarté des explications et consignes :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Niveau de langage :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Connaissance de son animation :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Prise en compte de la sécurité :	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Remarques :

.....

.....

.....

MERCI DE NOUS RENVOYER CE QUESTIONNAIRE AFIN D'ASSURER LE SUIVI QUALITATIF DE CETTE CAMPAGNE ET N'HÉSITEZ PAS A JOINDRE DES PHOTOS ET EXEMPLE DE RÉALISATION

à Réel 48, 5 rue Serpente, 48 400 FLORAC ou [R.e.e.L48@wanadoo.fr](mailto:R.e.e.L48@wanadoo.fr)

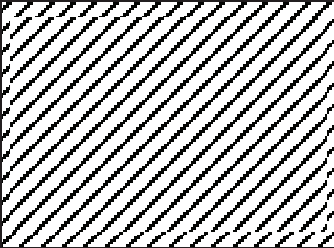
# LES PHASES D'UN G.F.A.P.P.

Patrick ROBO

<http://www.gfapp.fr>

Ci-dessous la trame du déroulement d'une séance d'un Groupe de Formation à l'Analyse de Pratiques Professionnelles, trame qui peut évoluer avec l'expérience du groupe notamment grâce à la "phase 5".

A noter qu'avant de démarrer la séance, il est procédé à un "Quoi de neuf" d'une vingtaine de minutes où chacun peut donner l'information qu'il souhaite à l'ensemble des participants, en dehors de toute évocation d'une situation à exposer. *Possibilité à ce moment-là, sur le principe du volontariat, que l'exposant d'une situation analysée lors d'une séance antérieure en donne une information-retour-suite, mais sans discussion.*

	ANIMATEUR	EXPOSANT	PARTICIPANTS	
<p>• Phase 0 :</p> <p>- Rituel de démarrage</p> <p>- Emergence et choix d'une situation</p>	<p>Présente les <b>objectifs</b> et le <b>déroulement</b> du GFAPP. Permet l'<b>émergence</b> puis, par négociation, le <b>choix de la situation</b> qui sera exposée puis analysée. Répartit le temps des différentes phases.</p>		<p>Les <b>exposants potentiels</b> proposent, avec un titre, le <b>sujet de la situation</b> qu'ils pourraient exposer.</p>	de 5 à 15'
<p>• Phase 1 :</p> <p>Le temps de l'exposé</p>	<p>Rappelle au besoin les <b>consignes</b> de temps et de contenu. Est <b>garant du temps</b>. Fait éventuellement reformuler une partie du récit (sans questionner ni commenter).</p>	<p>Un volontaire présente le <b>récit d'une situation professionnelle vécue</b> qu'il veut questionner, qui lui a posé question, éventuellement problème.</p>	<p>Écoutent.</p>	5 à 10'
<p>• Phase 2 :</p> <p>Le temps des questions</p>	<p>Distribue et régule les prises de parole. <b>Peut intervenir</b> pour questionner, recentrer les échanges, les orienter vers un niveau d'analyse non abordé. Est <b>garant du temps</b> et de la <b>sécurité des personnes</b>.</p>	<p>Répond aux questions, <u>s'il le souhaite</u>. (<i>pas de justification nécessaire en cas de non réponse</i>)</p>	<p>Posent des questions à l'<b>exposant</b> pour recueillir plus d'éléments d'information sur la situation évoquée. (<i>"vraies" questions et non conseils ou hypothèses déguisés</i>) Niveaux d'analyse : groupe, personne, institution, partenaires, société, valeurs, finalités, ressentis, etc.</p>	30 à 45'
<p>• Phase 3 :</p> <p>Emission d'hypothèses sur la situation et son amont</p>	<p>Rappelle que l'on ne donne <b>pas de conseils</b>, mais que l'on émet <b>des hypothèses de compréhension</b>. Recentre, guide, veille aux différents niveaux d'analyse. Est <b>garant des prises de parole, du temps</b> et de la <b>sécurité des personnes</b>.</p>	<p>Écoute.</p>	<p><b>Travaillent sur l'amont et le présent</b> de la situation. <b>Émettent des hypothèses</b> pour la <b>compréhension</b> et éventuellement pour une <b>recherche du modifiable sur l'amont</b>. Peuvent inter-réagir par hypothèses à partir de celles déjà émises.</p>	30 à 45'
<p>• Phase 4 :</p> <p>Conclusion</p>	<p>Est <b>garant</b> de la <b>consigne</b> et du <b>temps</b>.</p>	<p>Reprend la parole pour dire quelque chose, ce qu'il veut, <b>s'il le souhaite</b> et ainsi conclure le temps d'analyse.</p>	<p>Écoutent.</p>	0 à 5'
<p>• Phase 5 :</p> <p>Analyse réflexive</p>	<p>Participe à l'analyse "<b>meta</b>" de l'<u>APP</u> et de ce <u>G(F)APP</u>. Fait déterminer qui sera l'<b>animateur du prochain GFAPP</b>.</p>	<p>Participe à l'analyse "<b>meta</b>" de l'<u>APP</u> et de ce <u>G(F)APP</u>.</p>	<p>Participent à l'analyse de l'APP et de ce G(F)APP. (<i>Un participant anime cette phase qui sera objet d'écriture réflexive</i>)</p>	5 à 30' ou plus
			<b>Durée totale de 1h 15' à 2h 30'</b>	





# Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

## PRESENTATION

- 1 - Objectifs et enjeux
- 2 - Tour d'horizon de ce qui se fait ailleurs
- 3 - La démarche en cours au Réel 48
- 4 - Eléments de réflexion
- 5 - Discussions ...



Vincent Le Gall  
Licence professionnelle  
Coordinateur de projet en EEDD

Florac  
SupAgro

Stage au Réel 48



Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

# Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

## OBJECTIFS ET ENJEUX

### Réflexion et analyse

- Remise en question des pratiques
- Adaptation et évolution des activités
- Prise de recul et prise de décisions
- Mise en cohérence

### Formaliser un accompagnement

- Accompagner vers la professionnalisation
- Instituer une démarche d'amélioration continue
- Se démarquer des logiques de contrôle

### Reconnaissance et valorisation

- Manque de lisibilité
- Compétence spécifique
- Qualité actuelle des actions d'EEDD

### Acteurs et réseaux

- Dynamique de réseau
- Développement de l'EEDD

Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### TOUR D'HORIZON DE CE QUI SE FAIT AILLEURS



GRAINE Centre



#### *Référentiel Régional de Qualité de l'éducation à l'environnement*

- Respecter des critères de qualité
- Préparation, évaluation et déroulement des animations
- Commission de sélection et de validation des structures voulant être signataires
- Obligation d'agrément Éducation Nationale

Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### TOUR D'HORIZON DE CE QUI SE FAIT AILLEURS



GRAINE Pays de la Loire



#### *Référentiel régional de qualité de l'EEDD*

- Outil d'évaluation / outil de travail
- 3 niveaux / 10 critères
- Comité de validation évalue le niveau des candidats
- Journée d'échange pour effectuer un bilan et évaluer les besoins
- Document certifiant + kit de communication

Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### TOUR D'HORIZON DE CE QUI SE FAIT AILLEURS



GRAINE Rhône Alpes



#### *Dispositif pédagogique Les Ekoacteurs*

- Etablissements scolaires et structures d'éducation non formelle
- Convention de partenariat
- Engagement qualité :
  - > Principes, valeurs et posture éducative
  - > Qualité pédagogique
  - > Dynamique de réseau
- Comité Consultatif se prononce sur les projets déposés

Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### LA DÉMARCHE EN COURS AU RÉEL 48



#### *Projet de charte d'engagement qualité*

- > Contexte lozérien
- > Inventaire des outils du Réel
- > État des lieux des actions similaires
- > Phase de rédaction et de validation collective

Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### LA DÉMARCHE EN COURS AU RÉEL 48



*Démarche d'engagement pour l'amélioration continue de la qualité pédagogique des acteurs de l'EEDD en Lozère*

- > Charte d'adhésion
- > Convention d'engagement
- > Fiches opérationnelles : préparation, suivi, observation, bilan ...
- > Fiches mémo : informations et ressources
- > Espaces d'échanges et de (co-)formations
- > Outils pour accompagner

→ *Réflexion entamée au sein des réseaux d'EEDD*



Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### ELÉMENTS DE RÉFLEXION

#### Qualité

- > Son sens est relatif à la « *manière d'être* », « *fait de ce qu'on est* »
- > Les normes de qualité se rapportent aux manières de faire ("produire")

Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

#### Référentiel

- > Ensemble d'éléments formant un **système de référence** (*Petit Larousse*)
- > **Répertoire** toutes les compétences d'une organisation (*Wikipédia*)
- > Dispositif d'**évaluation interne** (normes, audit, procédures, processus...)
- > Modèle **pré-défini** (recommandations de bonnes pratiques professionnelles)
- > Nécessité de définir :
  - **Dimensions** (champs d'activités)
  - **Critères** (contenu concret)
  - **Indicateur** (pour appréhender le niveau de réalisation).
- > Grille d'évaluation / Mise en place d'une pondération
- > Système de management de la qualité (critères "facteurs")
- > Evaluer les performances (critères "résultats")



Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

#### Engagement

- > *Fait de s'engager à faire quelque chose par une promesse / Acte par lequel on s'engage à accomplir quelque chose (Larousse) / «Mettre quelque en chose en gage»*
- > Ensemble des conséquences d'un acte sur le comportement et les attitudes
- > Action par laquelle l'homme se lie à lui-même (degré d'implication)
- > Pas d'engagement sans envies, ni raisons → **Motivation**
- > Mobilisation de soi : *“l'engagé est décidé parce qu'il s'est décidé”*
- > Capacité d'**innovation** et d'**initiative** → *s'obliger ...*
- > Du registre de l'être : *“On n'a pas un engagement, on est engagé”*
- > S'engager impose une **explicitation des finalités** de l'action dans un projet

Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### ELÉMENTS DE RÉFLEXION

#### Engagement

##### Attention

- > Volonté de faire ≠ volonté de **bien faire**
- > Les **engagements institués** peuvent se figer dans des dispositifs constitués
- > La survalorisation de l'engagement s'accompagne d'un **engagement désimpliqué**

Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

## Démarche qualité en éducation à l'environnement ?

### ELÉMENTS DE RÉFLEXION

#### Quelques principes ...

- > **Participation** de tous au processus de construction de la démarche
- > Etablir des **valeurs communes**
- > Créer un système de référence **utilisable collectivement**
- > Rassembler les **exigences** que l'on s'impose volontairement
- > La démarche doit être opérationnelle : **efficacité, réalisme et simplicité**

Réunion du Comité de Suivi de la CCEEDD - 24 mai 2011

**La licence professionnelle de**  
**Coordination de projets en EEDD en Réseau**  
***SupAgro Florac***

La licence professionnelle prépare aux métiers de la coordination de projets en éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD). Elle vise, plus spécifiquement, à former aux fonctions principales suivantes :

- **Responsabilité pédagogique et intervention en formation en EEDD** : Formés aux sciences de l'éducation et à la pédagogie, dans le domaine de l'environnement, les diplômés acquerront une connaissance approfondie des acteurs et des enjeux spécifiques au développement durable ainsi que les compétences nécessaires pour la gestion d'équipes et la conduite de projets.
- **Coordination de réseaux** : En tant que membre et/ou coordinateur de réseaux, ils sauront faciliter la circulation de l'information, mettront en place des pratiques participatives, auront la capacité à initier des projets et à fédérer les acteurs et partenaires. Ils sauront organiser un événement, une manifestation.
- **Conseil et médiation** : En tant que conseillers, médiateurs, ils sauront repérer les enjeux d'un territoire, les logiques d'acteurs et mettre en oeuvre des démarches de concertation et de négociation. Ils auront les capacités à participer à l'accompagnement des collectivités et des établissements d'enseignement et de formation dans les démarches d'éducation au développement durable. Ils auront, à ce titre, une connaissance des outils et des méthodologies de travail en éducation à l'environnement.

**Compétences et connaissances attendues :**

- Appréhender les trois piliers du développement durable dans une dynamique de pédagogie de projet :
  - Aborder les concepts et l'histoire du développement durable.
  - Acquérir et conforter les connaissances en sciences de l'écologie et de l'environnement, sciences économiques, sciences sociales (lien entre société, culture et développement durable)
  - Être capable d'assurer une veille informative sur une thématique, méthodologie de travail sur la veille informative et l'analyse critique des informations.
- Posséder une connaissance approfondie du secteur de l'EEDD : historique, enjeux et thématiques.
- Posséder une connaissance approfondie des différents acteurs de l'EEDD et leurs politiques.
- Avoir des bases sur l'histoire de la relation homme-nature et des enjeux sociaux.

- Connaître les principaux dispositifs et outils existant dans le champ de l'EEDD : Agenda 21 scolaire, éco-école....
- Acquérir des bases sur le développement psycho-social de la personne : de l'enfance à l'adulte, et sur la psychologie des modes relationnels
- Connaître le processus d'apprentissage, de changement et les résistances au changement
- Connaître les courants éducatifs et les démarches pédagogiques en sciences de l'éducation
- Maîtriser les fondements des écoles de pensée en matière de pédagogie et les bases de l'approche didactique en sciences de l'environnement
- Etre capable de concevoir, mettre en oeuvre et évaluer des actions de formation et d'animation spécifiques relevant de l'EEDD
- Etre capable de concevoir, de mettre en oeuvre et d'évaluer des outils et des ressources sur l'EEDD
- Etre capable de communiquer dans les situations professionnelles :
  - Anglais
  - Expression orale et écrite (outils bureautiques, vocabulaires professionnels)
  - Etre capable d'utiliser aisément les outils multi-médias
  - Etre capable de concevoir un support de communication et de valorisation de la structure employeuse et un support d'animation
- Etre capable de communiquer aisément dans différentes situations : capacité à argumenter, négocier, animer des débats et des réunions
- Acquérir des méthodes et définir les postures pour coordonner, réguler et évaluer les activités d'une équipe d'animateurs
- Etre capable d'assurer la médiation au sein d'un projet de partenariat local ou international : logiques d'acteurs, techniques de médiation
- Comprendre et savoir se repérer dans l'organisation et le fonctionnement des territoires
- Connaître les méthodes et les outils du pilotage de projets dans les approches développement durable
- Avoir une connaissance de démarches économiques et sociales de développement durable
- Mise en pratique des cours, travail en équipe
- Acquérir de l'autonomie et appréhender le milieu professionnel
- S'intégrer au sein du milieu professionnel , savoir rédiger un rapport et apprendre à travailler en partenariat



# GLOSSAIRE

## **Acteur**

L'acteur ne se définit ni par un statut, ni par une position, ni par une expertise dans une structure ; l'acteur est celui (individu ou groupe) qui est capable d'intervenir (activement ou passivement) dans une situation de telle sorte qu'il puisse en influencer l'organisation et le développement (Auto-évaluation des associations et de leur utilité collective - Fonda Rhône Alpes)

## **Amélioration continu**

L'un des principes de base de la qualité est la prévention et l'amélioration permanente. Cela signifie que la qualité est un projet sans fin dont le but est de prendre en compte les dysfonctionnements le plus en amont possible. Ainsi la qualité peut être représentée par un cycle d'actions correctives et préventives, appelé «roue de Deming».

Ce cycle, représenté dans la roue de Deming, est nommé modèle PDCA, afin de désigner les quatre temps suivants :

- «Plan» (Planifier) : il s'agit de définir les objectifs à atteindre et de planifier la mise en oeuvre d'actions,
- «Do» (Mettre en place) : il s'agit de la mise en oeuvre des actions correctives,
- «Check» (Contrôler) : cette phase consiste à vérifier l'atteinte des objectifs fixés,
- «Act» (Agir) : en fonction des résultats de la phase précédente il convient de prendre des mesures préventives.

## **Audit**

Procédure de contrôle de la comptabilité et de la gestion d'une entreprise, et de l'exécution de ses objectifs

## **Buts**

selon le même auteur, il s'agit «d'un énoncé définissant de manière générale les intentions poursuivies soit par une institution, soit par une organisation, soit par un groupe, soit par un individu à travers un programme ou une action déterminée de formation.»

Le niveau d'intention des buts correspond à la définition des profils des enseignants, avec spécification des niveaux de comportement cognitifs, affectifs, psychomoteurs.

## **Capacité**

ensemble d'aptitudes que l'individu met en oeuvre dans différentes situations. Une capacité n'est ni observable, ni évaluable. Il s'agit d'un axe de formation selon lequel l'élève doit progresser.

## **Charte**

- Loi, règle fondamentale (Petit Larousse)
- Ecrit solennel contenant les règles, les lois fondamentales d'un organisme (linternaute.com)
- Ensemble des principes fondamentaux d'une institution (médiadico.com)

## **Cohérence**

Harmonie logique entre les divers éléments d'un ensemble d'idées ou de faits / Liaison étroite des différents éléments d'un corps matériel (Petit Larousse)

## **Convention**

- Accord officiel passé entre des individus, des groupes sociaux ou politiques, des Etats ; écrit qui témoigne de la réalité de cet accord (Petit Larousse)
- En droit, une convention est un accord de volonté conclu entre des personnes pour créer, modifier, éteindre des obligations ou transférer ou éteindre des droits (Wikipédia)

## **Conviviale**

Capacité d'une société à favoriser la tolérance et les échanges réciproques entre les personnes et les groupes qui la composent ; ensemble de rapports entre les membres d'un groupe (Petit Larousse)

## **Compétence**

Ensemble de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être organisés en vue d'accomplir de façon adaptée une activité généralement complexe.

## **Déontologie**

Ensemble des règles et des devoirs qui régissent une profession, la conduite de ceux qui l'exercent, les rapports entre ceux-ci et leurs clients et le public. (Petit Larousse)

## **Démarche qualité**

Il s'agit d'un effort impliquant l'ensemble d'une entité et conduisant la plupart du temps à des modifications des habitudes de travail, voire des changements organisationnels. Ainsi on appelle «démarche qualité» l'approche organisationnelle permettant un progrès permanent dans la résolution des non-qualités. Il s'agit d'une démarche participative, c'est-à-dire à laquelle doit nécessairement participer l'ensemble de l'entité. Une démarche qualité est le processus mis en œuvre pour implanter un système qualité et s'engager dans une démarche d'amélioration continue.

## **Ethique**

- Qui concerne les principes de la morale (Petit Larousse)
- Discipline philosophique pratique (action) et normative (règles) dans un milieu naturel et humain. Elle se donne pour but d'indiquer comment les êtres humains doivent se comporter, agir et être, entre eux et envers ce qui les entoure. (Wikipédia)
- Ethique des devoirs : Ensemble de règles appliquées a priori et ayant le statut d'obligations morales. (Wikipédia)

## **Evaluation formative**

Évaluation qui permet de vérifier le niveau d'acquisition des élèves pendant ou après une séquence. C'est un outil de diagnostic des difficultés et des réussites. Lors de ces évaluations, l'élève a le droit de se tromper. Les erreurs, les blocages sont exploités par le professeur pour ré-expliquer.

## **Evaluation sommative**

Évaluation qui permet de faire le bilan des acquis. Cette évaluation se traduit par une note ou une reconnaissance des acquis.

## **Finalités**

- Caractère de ce qui tend à un but ; le fait de tendre à ce but, par l'adaptation de moyens à des fins (Petit Robert)
- Ensemble des valeurs et des principes vers lesquels tend un projet éducatif
- Caractère de ce qui a un but, une fin / Fait d'être organisé selon un plan ou un dessein (Petit Larousse)
- Une finalité est une affirmation de principe à travers laquelle une société (ou un groupe social) identifie et véhicule ses valeurs. Elle fournit des lignes directrices à un système éducatif et des manières de dire un discours sur l'éducation. Il s'agit donc à ce niveau de déclarations d'intentions très générales exprimant les orientations des responsables et acteurs du système éducatif (exemple : résolutions et décisions des états généraux de l'éducation).

## **Label**

Marque, délivrée par un organisme, qui garantit la qualité d'un produit destiné à la vente (linternaute.com)

## **Management**

- Activités coordonnées pour orienter et contrôler un organisme (Norme ISO 9000 - V

2000)

- Ensemble des techniques de direction, d'organisation et de gestion de l'entreprise (Petit Larousse)
- Le management est la gestion d'un groupe pour la réalisation d'un objectif (Wikipédia)
- Activité visant à obtenir des hommes un résultat collectif en leur donnant un but commun, des valeurs communes, une organisation convenable et la formation nécessaire pour qu'ils soient performants et puissent s'adapter au changement (Peter Drucker)

### **Mission**

But élevé, devoir inhérent à une fonction, une profession, une activité et au rôle social qu'on lui attribue (Petit Larousse)

### **Objectif général**

C'est un énoncé d'intention pédagogique décrivant en termes de capacité de l'apprenant l'un des résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage. Il est évident cependant que les objectifs généraux ne peuvent donner prise à une évaluation rigoureuse que s'ils sont rendus plus concrets d'où la nécessité de les opérationnaliser.

### **Objectif opérationnel**

Il est issu de la démultiplication d'un objectif général en autant d'énoncés rendus nécessaires. La démarche de l'évaluation consiste donc à se donner des objectifs (en se référant à une taxonomie), à opérationnaliser et à définir les moyens appropriés (instruments de mesure) qui permettront de déterminer si les objectifs sont atteints par les élèves. Il s'agira ensuite de procéder à une analyse des résultats (évaluation informative), analyse qui conduira à une prise de décision qui devra être communiquée aux différents intéressés (moment de la communication).

### **Principes**

- Règle d'action s'appuyant sur un jugement de valeur et constituant un modèle, une règle ou un but / Les règles morales auxquelles une personne, un groupe est attaché (Petit Robert)
- Règle générale théorique qui guide la conduite (Petit Larousse)

**Professionalisation** (Wittorski, 2005), revêt trois sens différents :

- Professionalisation des activités, voire des métiers, au sens de l'organisation sociale d'un ensemble d'activités (création de règles d'exercice de ces activités,

reconnaissance sociale de leur utilité, construction de programmes de formation à ces activités,...) ;

- Professionnalisation des acteurs, au sens à la fois de la transmission de savoirs et de compétences (considérées comme nécessaires pour exercer la profession) et de la construction d'une identité de professionnel ;
- Professionnalisation des organisations, au sens de la formalisation d'un système d'expertise par et dans l'organisation.

## **Progrès**

Le terme de progrès vient du latin *progressus* qui renvoie à l'action d'avancer. Ainsi le progrès désigne un passage à un degré plus important, à un état meilleur.

## **Qualité**

- Manière d'être d'une chose, bonne ou mauvaise, grande ou petite, chaude ou froide, blanche ou noire, etc.
- Il est très courant de décrire la qualité comme la satisfaction du client.

## **Référentiel**

- Ensemble d'éléments formant un système de référence ; ensemble des éléments liés à ce système (Petit Larousse)
- Référentiel de compétences : répertorie toutes les compétences d'une organisation (référentiel des métiers et des compétences) (Wikipédia)

## **Représentations sociales**

Une représentation sociale est un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donné. Socialement produite, elle est fortement marquée par des valeurs correspondant au système socio-idéologique et à l'histoire du groupe qui la véhicule pour lequel elle constitue un élément essentiel de sa vision du monde. Ensemble organisé, toute représentation a donc deux composantes : un contenu et une structure (selon Abric, 2005)

## **Savoir associé**

C'est un savoir qu'il est nécessaire de maîtriser pour mettre en œuvre une compétence

## **Savoir-faire**

Habilitété manifestée dans une situation précise et faisant appel à une activité physique

## Valeur

- Un idéal auquel se réfèrent les membres d'une communauté pour fonder leur jugement et leur conduite (Hachette)
- Ce qui est vrai, beau, bien, selon un jugement personnel en accord avec celui de la société de l'époque (Petit Robert)
- Ce qui est posé comme vrai, beau, bien, selon des critères personnels ou sociaux, et sert de référence, de principe moral (Petit Larousse)
- Les valeurs sont ce qui assure le lien minimum entre les membres d'un réseau : un réseau est plus bâti sur des valeurs et des convictions que sur des compétences ou des intérêts catégoriels (REN, « *Fonctionner en réseau* » 2001)

## Abréviations

- **ACM** : Accueil collectif de mineurs
- **AERES** : Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
- **AFPE** : Action de formation préalable à l'embauche
- **AG** : Assemblée Générale
- **BTS GPN AN** : Brevet de Technicien Supérieur, option Gestion et Protection de la Nature, spécialité Animation Nature
- **CA** : Conseil d'Administration
- **CDDP** : Centre Départementale de Documentation Pédagogique
- **CDVA** : Conseil de Développement de la Vie Associative
- **CEEL** : Contrat Education Environnement Lozère
- **CG 48** : Conseil Général de Lozère
- **COMAC** : Commissions Mixtes d'Agrément et de Contrôle
- **DDCSPP** : Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Personnes
- **DDJS** : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (ancien nom de la DDCSPP)
- **DIF** : Droit individuel à la formation
- **DRJSCS** : Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
- **EAC** : Éducation artistique et culturelle
- **EDD** : Éducation au Développement Durable
- **EE** : Éducation à l'Environnement
- **EEDD** : Éducation à l'Environnement et au Développement Durable
- **ErE** : Éducation relative à l'Environnement
- **GFAPP** : Groupe de Formation à l'Analyse de Pratiques Professionnelles
- **GRAINE L-R** : Groupe Régional d'Action et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement du Languedoc-Roussillon
- **IA 48** : Inspection Académique de Lozère
- **IEN** : Inspecteur de l'Éducation Nationale
- **IMP** : Institut médico-pédagogique
- **ISBN** : International Standard Book Number
- **IUFM** : Institut universitaire de formation des maîtres

- **JDEE** : Journée Départementale de l'Education à l'Environnement
- **JDE3D** : Journée Départementale des Établissements en Démarche de Développement Durable
- **LP CEEDDR** : Licence professionnelle de Coordination de projet en EEDD en Réseau
- **MECS** : Maison d'enfants à caractère social
- **MJC** : Maison des jeunes et de la culture
- **N&P** : Nature et Progrès
- **OPCA** : Organisme paritaire collecteur agréé
- **QCM** : Questions à choix multiples
- **REEB** : Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne
- **RéeL 48** : Réseau d'Éducation à l'Environnement de Lozère
- **REN** : Réseau Ecole et Nature
- **VAE** : Validation d'acquis d'expérience
- **WET** : Water Education for Teacher



## Bibliographie

ABRIC Jean-Claude, 2005, *La recherche du noyau central et de la zone muette*, in Méthodes d'étude des représentations sociales, sous la direction de Jean-Claude ABRIC, ERES (2è éd), p.59-80

AERES, 2009, *Méthodologie d'élaboration du référentiel* - [lien](#)

ARDOINO J. et BERGER G., 1986, *L'évaluation, comme interprétation*, Pour n°107 (p. 120-127)

ARDOINO Jacques, 1993, *L'approche multiréférentielle (plurielle) des situations éducatives et formatives*, Pratiques de formation (analyse), Université Paris VIII, Formation permanente, n°25-26

BEAUVOIS Jean-Léon et JOULE Robert-Vincent, 1998, *La soumission librement consentie*, Presses universitaires de France

BEAUVOIS Jean-Léon et JOULE Robert-Vincent, 1987, *Petit traité de manipulation à l'usage des honnêtes gens*, Presses universitaires de Grenoble

BRUXELLE Yannick, 2000, Lire pour s'enrichir ... Faut-il lire ce qu'écrivent les chercheurs en éducation relative à l'environnement ?, ErE : regards – recherche – réflexions, vol. 2

CAMPANALE Françoise, 2007, *Analyse réflexive et autoévaluation dans la formation des enseignants : quels relations ?*, Évaluation et développement professionnel, éd. L'Harmattan, ISBN : 978-2-296-03432-7

CHÁVEZ TORTOLERO Milagros, 2008, *Intégration de l'éthique de l'environnement comme dimension transversale de l'éducation en sciences : un modèle éducationnel*, ErE : regards – recherche – réflexions, vol. 8

CLARY Maryse, 2008, *La construction des valeurs en éducation relative à l'environnement*, ErE : regards – recherche – réflexions, vol. 8

COTTEREAU Dominique (dirigé par), 2001, *Évaluation participative de projets pédagogiques d'éducation à l'environnement en Bretagne*, pour le Réseau d'Education à l'Environnement en Bretagne, association Echos d'Images

DEJEAN Jacques, 5 février 2003, *L'évaluation des innovations pédagogiques*, restitution

Colloque national sur les études scientifiques universitaires

FONDA Rhône-Alpes, 2006, *Autoévaluation des associations et de leur utilité collective : guide méthodologique pour évaluer actions associatives et projets collectifs*

GRAINE Rhône-Alpes et Grand Lyon, 2010, *Livret ressources : évaluer en éducation à l'environnement*

HADJI Charles, 2000, *L'évaluation, règles du jeu : des intentions à l'action*, ESF éditeur, ISBN : 2-7101-1465-8

HAGÈGE Hélène, BOGNER Franz X. et CAUSSIDIER Claude, 2008, *Évaluer l'efficacité de l'éducation relative à l'environnement grâce à des indicateurs d'une posture éthique et d'une attitude responsable*, ErE : regards – recherche – réflexions, vol. 8

HELLER C., 2002, *L'écologie sociale au quotidien*, Désir, nature et société, Montréal, Éd. Écosociété.

JORRO A., 2007, *L'évaluation, génératrice de développement professionnel ?*, *Evaluation et développement professionnel*, éd. L'Harmattan, ISBN : 978-2-296-03432-7

KEMP Peter, 1973, *Théorie de l'engagement, 1. Pathétique de l'engagement*, Paris, Ed. du Seuil, ISBN : 2-02-002718-6

KERGREIS Sylvie, 2008, *Les valeurs et les actes : une perspective transdisciplinaire pour l'éducation à l'environnement*, ErE : regards – recherche – réflexions, vol. 8

KIESLER Charles A., 1971, *The Psychology of Commitment*, Academic Press, New York, Academic Press (190 p. - 24 cm)

LESCOUARCH Laurent, 2007, *Quelle évaluation pour quelle pédagogie ?* - [lien](#)

LIARAKOU Georgia et FLOGAITIS Eugénie, 2000, *Quelle évaluation pour quelle éducation relative à l'environnement ?*, ErE : regards – recherche – réflexions, vol. 2

MEIRIEU Philippe, 1987, *Pédagogie et évaluations différenciées*, in *L'évaluation en questions* sous la direction de Charles Delorme, Les éd. ESF

Nature & Progrès, 2007, *Le Système de Garantie Participatif : Alternative de gouvernance et de régulation sociale à la régulation par les normes administratives* – Rapport du 6

février 2007 (6 pages), Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

Nature et Progrès, 2009, *Le Manuel Pratique des Systèmes Participatifs de Garantie*, sous la direction de : Jordy Van Den Akker, auteur : Eva Torremocha

PIERRON Jean-Philippe, 2006, *L'engagement : envies d'agir, raisons d'agir*, revue Sens-Dessous n°0, association *Paroles*

REEB, 2004, *Projets d'éducation à l'environnement : guide pratique d'évaluation*, animé par Dominique Cottureau, Ed. SCEREN-CRDP de Bretagne (77 p.), ISBN : 2-86634-390-5

REN, 2002, *Fonctionner en réseau : d'après l'expérience des réseaux territoriaux d'éducation à l'environnement*, 1ère éd., ISBN : 2-910062-21-X

RH Organisation, 2002, *La construction d'un référentiel qualité en action sociale et medico-sociale* - [lien](#)

SAUVÉ Lucie, 2008, *Le rapport entre éthique et politique : un enjeu pour l'éducation relative à l'environnement*, ErE : regards – recherche – réflexions, vol. 8

SÈNE Babou, 2003, *L'évaluation Pédagogique*, Université de vacances de la Structure de Formation Continué, Didactique de la Philosophie, Thiès : 30 mars-05 avril

WIENZEN Max, 2001, *Évaluation*, Mission publiques : département de linguistique, [lien](#)

ROBO Patrick, 2009, *Les phases d'un G.F.A.P.P.*, version n°17 – [lien](#)

WITORSKI Richard (sous la direction), 2005, *Formation, travail et professionnalisation*, éd. L'Harmattan, coll. Action et Savoir, ISBN: 2-7475-9126-3

WITORSKI Richard et SOREL Maryvonne (coordonné par), 2005, *La professionnalisation en actes et en questions*, éd. L'Harmattan, coll. Action et Savoir (272 p.), ISBN : 2-7475-8431-3

### **Sitographie :**

Les sites Internet des différents réseaux d'EEDD, dont notamment :

<http://www.reseau-education-environnement.fr>

<http://www.graine-rhone-alpes.org/>

<http://www.graine-pdl.org/>

<http://www.grainecentre.org/>

<http://geeaude.educ-envir.org>

<http://www.ariena.org/> → Dispositif PEJ

<http://www.reeb.asso.fr/>

<http://reseauecoleetnature.org> → *Fiches ressource réunion participative*

<http://www.les-ekoacteurs.org/> → *Fiches ressources professionnalisation*

Autres :

<http://www.meirieu.com/>

<http://www.gfapp.fr>

<http://www.psychologie-sociale.eu>

<http://scienceseducation.free.fr>

<http://architecte-lefilm.blogspot.com/>

<http://www.missionspubliques.com/>

<http://fr.wikipedia.org/>

<http://ecoles48.net/>

<http://www.creerunoutil.be/-Fiche-9-L-evaluation-des-outils->

<http://www.guidemethodologique.be/-Fiche-6-Diverses-methodes-de->

<http://www.guidemethodologique.be/-Fiche-8-Identifier-et-formuler-des->

<http://hal.archives-ouvertes.fr/halshs-00192652/>

<http://eedd.scola.ac-paris.fr/cguides.htm>

<http://www.revue-ere.uqam.ca/index.html>

<http://lamaisondesenseignants.com/index.php?action=afficher&rub=36&id=10>

<http://encyclopedie-dd.org/encyclopedie/droits-et-inegalites/6-3-education-formation/pour-une-solidarite-ecologique-la.html>

[http://scienceseducation.free.fr/2\\_psychologie\\_sociale\\_11\\_la\\_theorie\\_de\\_lengagement.html](http://scienceseducation.free.fr/2_psychologie_sociale_11_la_theorie_de_lengagement.html)

<http://sensdessous.wordpress.com/2006/05/25/editorial-numero/>

<http://vertigo.revues.org/3677>

<http://post.queensu.ca/~lessardg/Cours/215/chap8.html>

[http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=numero&id\\_article=228](http://www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?page=numero&id_article=228)

<http://www.physique.edunet.tn/national/pedago/didactique/contenu/page0032.htm>



## RESUME

Ce stage s'est déroulé au sein du Réseau d'éducation à l'environnement de Lozère, le RééL, dans le cadre de la licence professionnelle de coordination de projet en éducation à l'environnement et au développement durable en Réseau, de SupAgro Florac.

Son objectif est de mettre en place une démarche d'engagement d'amélioration continue de la qualité pédagogique. Ce travail a nécessité de réaliser un état des lieux des démarches similaires existantes, ainsi qu'à solliciter les adhérents via des méthodes participatives (études de représentation initiales, atelier...). En premier lieu, à partir d'une synthèse bibliographique, ce rapport revient sur les notions et les concepts périphériques liés à une démarche qualité. Dans un second temps, une réflexion est menée sur le rôle de l'évaluation dans une telle démarche, et sur la nécessité d'impliquer au maximum les acteurs du territoire dans l'analyse de leur pratique. Il est alors présenté la démarche du RééL, se référant à une Charte d'adhésion et à une Convention d'engagement, toutes deux rédigées durant ce stage. La panoplie d'outils d'évaluation créée et proposée pour accompagner les adhérents à revenir sur leur pratique sont détaillé en lien avec des ressources documentaires existantes. Les perspectives de la démarche du RééL à court et moyen terme de la démarche ont été définies, et permettent de la concrétiser. Et pour ce rapport, une analyse revient sur la démarche et le travail effectué durant ce stage, ainsi que sur les liens existants avec la formation.

Mots-clés : Réseau d'éducation à l'environnement - Démarche qualité pédagogique - Évaluation - Analyse de pratique - Outils d'évaluation